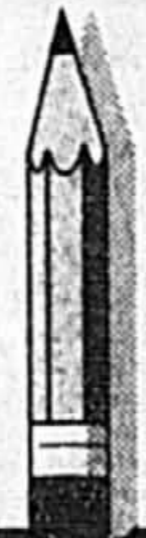


J... comme Jazz
Un cahier spécial sur le Festival de jazz cahier J



Sondage CROP
La Presse TVA
page B8

PLQ : 49 %
PQ : 43 %
ADQ : 5 %
Autres : 3 %

Grand Prix de France
Une journée perdue pour Villeneuve
page G2



Vacances voyage
Une journée chez les Yankees
cahier H



Les infirmières acceptent

Pour l'Association des hôpitaux, la procédure accélérée est un précédent important

MARC THIBODEAU

Les infirmières se plieront à la décision du Conseil des services essentiels, qui leur a ordonné jeudi de cesser de refuser d'effectuer des heures supplémentaires de façon concertée.

C'est ce qu'a confirmé hier en conférence de presse la présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ), Jennie Skene, quelques heures avant que les 500 délégués syndi-

caux entérinent cette orientation en assemblée générale.

La FIQ accueille positivement le nouveau mécanisme mis de l'avant du même coup par le Conseil pour assurer un traitement plus efficace des plaintes relativement au fardeau de tâches, qui est au cœur du conflit de travail.

« Ce n'est pas exactement ce que nous demandions, mais c'est un pas dans la bonne direction », a indiqué Mme Skene.

Auparavant, plusieurs années pouvaient s'écouler entre le dépôt d'une telle plainte et l'apport de correctifs. « Désormais, ça devrait pouvoir se faire en quelques mois au maximum », indique Mme Skene.

Pour réduire leur charge de travail, les infirmières misent beaucoup sur d'autres mesures promises par la partie patronale qui s'engage à débloquer rapidement de l'argent pour former des infirmières en plus de réexaminer l'or-

ganisation du travail dans chaque établissement en vue de minimiser le recours aux heures supplémentaires.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) a indiqué pour sa part hier, par voie de communiqué, qu'elle accueillait « bien » la décision du Conseil, qui devrait permettre rapidement aux établissements de reprendre leurs activités normales.

Voir **LES INFIRMIÈRES** en A2



au Foglia Mondial

La solution du berger

VIMY

A mi-chemin entre Lens et Arras, il y a Vimy. Une laide petite ville à l'orée d'une superbe forêt domaniale. Dans cette région frontalière de grands massacres guerriers, endeuillée de dizaines de cimetières militaires, la crête de Vimy est une des plus terribles illustrations de la folie des hommes. En avril 1917, 3598 soldats canadiens sont morts durant les trois jours qu'a duré l'assaut de cette colline. Une terre si douloureusement canadienne que la France ne pouvait faire autrement que la remettre au Canada.

Prenez-la, elle est imbibée de votre sang.

Cent hectares de terre canadienne. Sous-bois encore minés où il est interdit de se promener. Tranchées restaurées où s'amuse des enfants malgré les pancartes: « Interdiction de jouer ».

Des sentiers mènent à des trous de verdure où gisent des petits cimetières tout blancs.

Il y a aussi des prairies sur cette colline. Et des moutons. Et un vieux berger: Bernard.

— Alors comme ça, vous travaillez en terre canadienne?

— Faut bien, mes moutons sont canadiens.

— Vous êtes payé par les Canadiens?

— Oui. Comme disait M. Robidoux, l'ancien administrateur: Bernard c'est l'argent des contribuables que je vous donne, faites-en un usage modéré! L'argent des contribuables! Je trouvais ça marrant. Il n'était pas dépensier M. Robidoux. Mais je l'aimais beaucoup. Un brave homme, sa femme aussi. Pas comme le suivant, M. Pierret, qui est parti aussi, celui-là personne ne pouvait le sentir. Ah lui il dépensait, M. Pierret! Toujours en cérémonies, en réceptions. C'est

Voir **LA SOLUTION** en A2

■ Autres textes, page G1

Un tueur en série terrorise le Mile-End

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

C'est l'histoire d'un tueur en série qui terrorise la moitié du quartier Mile-End. Un tueur en série qui s'ingénie ni plus ni moins à combiner les scénarios des films *Chacun cherche son chat* et *Le Silence des agneaux*... en semant les cadavres de félins dans les poubelles.

Depuis un mois, près d'une vingtaine de chats se sont volatilés au pied du mont Royal. Avenue de L'Esplanade, boulevard Saint-Joseph, rues Jeanne-Mance et Marie-Anne: partout, les petits avis de disparition se sont multipliés sur les poteaux de téléphone et les voisins ont commencé à s'inquiéter ferme.

Jeudi dernier, tout a déboulé. Un adolescent qui nettoyait un terrain vague a éventré un sac de poubelle avec sa tondeuse... propulsant du coup plusieurs viscères et restes poilus parmi les branches.

Certains décomposés, d'autres mutilés, les cadavres de chats répandaient tous une odeur infecte.

« C'était l'odeur de la mort », jure le fils des propriétaires du dépanneur situé au coin sud-est des rues Villeneuve et Jeanne-Mance, tout près de l'endroit où le tueur a déposé ses sacs dans la nuit.

« Les cols bleus qui sont venus étaient obligés de porter des masques. Les chats étaient tellement pourris, qu'ils étaient sûrement morts depuis plusieurs semaines ».

Voir **UN TUEUR** en A2



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Récompense ou pas, Jan Murray ne retrouvera jamais son chat. Comme une dizaine de résidents du quartier Mile-End, elle a découvert avec stupeur que c'est une espèce de tueur en série qui lui a ravi son animal, lui infligeant dieu sait quels sévices avant de jeter son cadavre à la poubelle. C'est jeudi dernier, après des semaines d'angoisse, de recherches et de conciliabules entre voisins, que Mme Murray a retrouvé les restes de Pousseline dans un vulgaire sac de pain. Un sac caché au milieu de plusieurs autres amas pestilentiels, qui offraient chacun un dégoûtant spectacle.

Enfin une bonne job... et un bon boss!

PAUL ROY

Yvon Deschamps se demandait bien hier qui allait tondre son gazon en échange d'une « petite bière chaude ».

L'auteur de *Les unions, qu'ossa donne?* vient en effet de signer une première convention collective avec la quarantaine d'employés de son manoir Rouville-Campbell de Saint-Hilaire.

« Y vont pu vouloir faire mes commissions, a-t-il signalé à *La Presse*... dans un grand éclat de rire. Pis la bière, ça va devoir être de la froide pour tout le monde! »

C'est en 1968 que l'humoriste le plus célèbre du Québec avait écrit *Les unions, qu'ossa donne?*. Il y jouait le naïf exploité à l'os par son patron et

qui en redemandait. C'était un monologue éminemment pro-syndical.

Maintenant qu'il est passé du côté des patrons, Yvon Deschamps a-t-il changé d'opinion? Pas du tout, affirme-t-il. « Après 30 ans des Unions qu'ossa donne?, je serais mal placé pour dire: 'J'ai changé d'idée'... »

Il n'a donc pas contesté la demande d'accréditation syndicale de ses employés auprès du syndicat des Teamsters (FTQ). Mais il ne s'est pas mêlé de la négociation.

« Je serais pas capable, explique-t-il, je prendrais toujours pour le syndicat (rires). Alors y (ses avocats) m'ont dit de laisser faire. »

Pas d'animosité

Et la négociation s'est déroulée rondement.

« Deux mois en tout, signale André Paquin, représentant des Teamsters, dont cinq, six jours de négociation. »

— Une négociation facile?
— Normale...
— Juste normale?
— Un peu plus facile que normale.

M. Paquin dit avoir croisé Yvon Deschamps à quelques reprises au manoir, lors des négociations.

— Comment était-il, gentil?
— Tout à fait, il n'y avait pas d'animosité.

M. Paquin précise qu'en vertu de cette première convention collective, qui entrera en vigueur hier et qui le demeurera jusqu'en 2001,

Voir **ENFIN** en A2



PHOTO ROBERT MAULOUX, La Presse

Yvon Deschamps

552

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- Index B10

- Immobilier B10, E1

- Marchandises E3 et E4

- Emplois E4 à E9

- Automobile E10, F12

- affaires F2

- Arts et spectacles B10

- Cahiers C et D

- Horaires-spectacles D12

- Télé-horaire D2

- Actualités A23

- À tire-d'aile K6

Avis A29 et A30

Bridges IS

Carrières cahier K

Professions K1 à K15

Formation K16

Décès F11

Échecs IS

Économie F1 à F9

Éditorial B2

Écans A31

Êtes-vous observateur B10

Feuilleton F11

Horoscope H11

Loteries A2 et G8

Météo G8

Monde B9 et B12

Mon tout cahier I

Mots croisés E1 et H11

Mot mystère F11

Ni bête ni méchant! IS

Opinions B3

Philatélie IS

Plus B1, B4 à B7

Politique B8

Restaurants D20

Vacances - voyage cahier H

Vin D21

Sports G1 à G7

Réjean Tremblay G2

Chasse et pêche G8

MÉTÉO

Dégagement

Max. 23,

min. 17

page G8



6 21924 45678 2

J'AI BEBEBESOIN DE VACANCES!

TRAVAUX

No 1 SUP

Haiti

Prix à partir de **465\$**

À suivre mercredi prochain

CLUB NED

Turks et Caïcos (Club Turkoise)

Le paradis des plongeurs!!

Formule tout inclus 1 sem.

Départ tout les jours en juillet

1710\$ seulement

3 sem. en Espagne

pour aussi peu que **1210\$** / pers.

(Forfait golf disponible sur demande)

Incluant: Vol aller/retour Transfers Hébergement de 20 nuits en appartement Départ le 16 oct. 1998

VOYEZ aller/retour

Toronto* 149 \$

Calgary/Edmonton* 489 \$

Vancouver 499 \$

(*Certaines conditions s'appliquent)

J'ai besoin de vacances!

multi-voyages

8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)

858-0011 • 1-888-302-6221

Ouvert le dimanche

Suites de la une

La solution du berger

LA SOLUTION / Suite de la page A1

comme ça depuis que je suis ici. À un administrateur qui fait des économies succède toujours un administrateur qui les dépense. M. Robidoux m'avait expliqué qu'au Canada c'est comme ça, quand on ne dépense pas, on n'existe pas... Il est enterré dans le petit cimetière là-bas, M. Robidoux. Son nom n'est pas marqué sur la pierre parce qu'il n'est pas mort à la guerre, je suis tout seul à savoir où il est. Je mets des fleurs des fois. Je les cueille dans le champ. J'ai demandé au nouvel administrateur, M. Chamberland, s'il ne pourrait pas faire faire une petite plaque pour M. Robidoux. Comme je lui ai dit: il n'est pas mort à la guerre, mais ça ne l'empêchait pas d'être un brave homme. Bientôt je prendrai ma retraite, et qui saura qu'il est là?

— Qu'est-ce que vous pensez des hooligans, M. Bernard? — Je pense qu'on devrait leur botter le derrière. Puis les amener ici. Ils s'ennuient de la guerre, ces petits imbéciles? Je leur ferais réciter à haute voix les noms des 11 285 soldats gravés dans la pierre du monument en haut de la colline...

Une bonne idée. On le voit de Lens ce monument immense, immense et même, disons-le, un peu inutilement grandiloquent. Ce serait une affaire de rien d'y traîner, en le tirant par l'anneau qu'il a dans le nez, le plus chauve, le plus tatoué, le plus taré des hooligans. Allez, récite...

Edmond Hall, Augustin Hague, Leslie Haight, Williams Jones, Arthur Jordan, David Lacroix, Norman Krick, John Krueger, Nelson Campbell, Murray Campbell, Benjamin Delmore...

Continue, continue...

Samuel Evans, Robert McGowan, Murray Campbell, Louis de Bellefeuille...
— De Bellefeuille, ducon
— De Bellefeuille
— Ça va, continue.

Herbert Mumby, Stanley Vogan, Polydor Ouellette, Joseph O'Hara, James Trick, Harry Monroe, David Baker, Abraham Greenwall, David Abbott, François Bélanger, Earle Freeman, Nelson Vipond, Raoul Petit, Alphonse Pételle, Perry Campbell, Alexander Fenwick, Jeremie Gowen, Fred Dandurand, Gordon Stanford, Victor Leuning, Michael...

Les infirmières acceptent



Jennie Skene

PHOTO La Presse

LES INFIRMIÈRES / Suite de la page A1

La présidente de l'AHQ, Marie-Claire Daigneault-Boudreau, s'inquiète néanmoins de l'introduction par le Conseil du mécanisme de médiation accéléré puisqu'il s'agit d'un « précédent important ».

« C'est la première fois que le Conseil des services essentiels introduit des modifications dans une convention collective. Cela peut être lourd de conséquences dans l'avenir sur le plan des relations de

travail entre le gouvernement, les employeurs et les salariés du réseau », estime Mme Daigneault-Boudreau.

Les membres du Comité patronal de santé et des services sociaux étudient actuellement la portée de la décision et « feront connaître ultérieurement d'autres réactions » à ce sujet.

L'AHQ promet par ailleurs de contribuer au respect des engagements touchant le recrutement et la formation des infirmières.

Un tueur en série terrorise le Mile-End

UN TUEUR / Suite de la page A1

a renchéri Daniel de Cunha, qui habite à deux pas du dépanneur.

« C'est l'oeuvre d'un sadique, c'est clair », lance de son côté Jan Murray, une résidente de l'avenue du Mont-Royal qui cherchait son chat depuis le 8 mai et a subi un énorme choc en le retrouvant dans un sac de pain tranché. « Il ne lui restait que le torse et la tête. Ses pattes ont été coupées », a-t-elle pris soin de préciser.

Qui peut bien agir ainsi? Les résidents du quartier l'ignorent, mais plusieurs d'entre eux sont aux aguets depuis qu'une autre jeune femme a dû secourir sa chatte en pleine nuit, le 9 juin, dans la cour d'un voisin qui ne cache pas sa haine des matous trop aventureux.

Prisonnière d'une cage posée derrière un mur de béton, Bulle miaulait à qui mieux mieux. Il a fallu qu'Hélène Pilon grimpe sur le toit d'une camionnette et aide son conjoint à escalader le mur pour récupérer son animal.

Talonnés par Mme Murray — que six semaines d'« enquête » avaient déjà rendue malade d'angoisse —, les policiers sont finalement allés chez le propriétaire du piège, dont le fils a tout nié.

« Les agents du poste 36 m'avaient déjà raconté qu'il y a des gens qui haïssent les chats et qui essaient de les tuer avec des bâtons. Mais quand je suis retournée avec les restes de mon chat, ils n'ont pas voulu faire de rapport ni venir inspecter le reste des vidanges, dénonce Mme Murray. Ils m'ont dit

qu'ils attendraient de voir s'il y aurait d'autres disparitions, qu'ils n'avaient pas le temps de s'occuper de quelques chats morts. Ça n'a pas d'allure! »

Du côté de la police, on semble effectivement tiraillé. « On va peut-être appeler le FBI! » a spontanément blagué le premier agent joint par La Presse. Plus sérieux, le sergent Sylvain Arseneault a toutefois promis de démêler toute cette histoire en rencontrant les résidents du quartier et en retournant frapper chez leur voisin suspect, même si ce dernier reste introuvable depuis le début de la semaine.

Entre-temps, Mme Murray ne prendra plus de chances.

« Moi et ma fille, il nous reste cinq chats, dit-elle. C'est bien simple, tant que tout ne sera pas réglé, je ne les laisse plus sortir... »

Du temps plus sec pour déménager

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Selon Environnement Canada, le taux d'humidité devrait être moins élevé aujourd'hui et demain qu'au cours des derniers jours.

Hier matin, le brouillard léger qui enveloppait Montréal et les environs a fait grimper le taux d'humidité à près de 97 %: les fixatifs à cheveux les plus résistants avaient peine à maîtriser les frisettes rebelles avivées par tant de moiteur. Heureusement pour tous les coquets et coquettes de la province, le

temps se rafraîchira au cours du week-end et les températures se situeront autour de 25 degrés, ce qui fera plaisir à ceux qui prévoient profiter de la fin de semaine pour déménager.

Après un mois de mai particulièrement chaud, juin donne la fausse impression d'être sous la norme. Pourtant, la température moyenne calculée pour les 25 premiers jours du mois est de 19,2 degrés C, bien au-dessus de la normale de 17,6. Quant aux précipitations, malgré les quelques averses de la semaine dernière, elles totalisent 49,5 mm

alors que la normale est de 70,1 mm.

Pour les déménageurs, le week-end sera un amalgame du meilleur et du pire. On prévoit des journées ensoleillées, des passages nuageux et, puisque rien n'est parfait, des averses et des orages. Il faudra donc se hâter lors des périodes de soleil et mettre à l'abri les pièces de collection des mobiliers; à moins que les pénates — ces célèbres dieux du logis — s'occupent de protéger les joyeux déménageurs, ce sur quoi il ne faudrait pas trop compter...

Enfin une bonne job... et un bon boss!

ENFIN / Suite de la page A1

toutes les échelles salariales ont été ajustées. Les augmentations vont de 5 % à 25 % selon les catégories d'emploi, certains employés voyant leur salaire horaire augmenter de 2 \$ d'un coup.

Monument historique

Yvon Deschamps est, depuis deux ans, l'actionnaire principal du manoir Rouville-Campbell — le Fonds de solidarité de la FTQ a aussi des intérêts dans l'entreprise. La bâtisse, qui abrite une salle à manger de 60 places et 25 chambres, est classée monument historique depuis 1977.

L'humoriste dit croire que ses employés « aiment la place » autant que lui.

Quand ils se sont syndiqués, Yvon Deschamps dit avoir reçu des appels inquiets d'autres hôteliers. « Ils me demandaient: 'Qu'esse vous allez faire?' » — Et vous leur répondiez? — Je ferai rien.

« Ils me disaient: 'Y vont vous mettre dans la rue!' Je leur répondais: 'J'pense pas.' Mais si ça arrive, j'vas changer de bord en maudit (rires)! »

Mais pour le moment, le monologue dit trouver des avantages à ce que ses employés soient syndiqués. « Une bonne convention, croit-il, ça marche des deux bords. Qui remplace qui? Qui fait quoi? Qui a le meilleur horaire? C'est tout écrit. »

Il dit que, convention ou pas, les salaires et conditions des employés du manoir auraient été révisés à la hausse. — Sans syndicat, auraient-il obtenu d'aussi fortes augmentations? — En tant que patron, je vous dirais que oui. Mais en tant qu'être humain, je vous dirais... pas si sûr que ça.

Devinez la suite! Eh oui, Yvon Deschamps s'est esclaffé.

QUESTION

Précision

■ Une erreur s'est glissée hier dans le pourcentage de réponses obtenues à la question portant sur la décision du Tribunal des professions qui a rendu illégale la vente du tabac pour tout pharmacien. Au lieu de 43 % de non, il aurait fallu lire 19 %. Nos excuses.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 919
à quatre chiffres : 9447

FÊTE DU CANADA

Erratum

■ À la suite d'une erreur technique, l'article intitulé « Cinq jours de fête pour le Canada » a été publié dans La Presse d'hier, alors qu'il ne devait paraître qu'aujourd'hui. La Presse tient à s'excuser auprès du public et des organisateurs que cette nouvelle anticipée aurait dérangés, et rappelle que le concert rock annoncé hier aura bel et bien lieu ce soir, au quai Jacques-Cartier. Dès 20 h, les jeunes et moins jeunes pourront entendre les formations canadiennes Soul Attorneys, Refuel et Jeff Healey Band, ainsi que le groupe Dubmatique, qui terminera la soirée.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'Été... chez les cloîtrées

■ Vous en avez jusque-là du bruit et de l'humidité? Accompagnez notre journaliste Lucie Lavigne chez les Recluses Missionnaires où soeur Louise-Marie Lesage vous accueillera dans son oasis, seul monastère de l'île de Montréal qui possède une hôtellerie monastique avec ermitages. La sainte paix! Aussi dans le cahier L'Été, demain, le livre de l'été, les FrancoFolies, le camping à Old Orchard, l'hirondelle bicolore, des jeux et une recette de pâté aux fraises.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

William Johnson prie le premier ministre Lucien Bouchard de retirer à la SSJB l'organisation de la Fête nationale. Êtes-vous d'accord avec cette demande?

Le premier ministre Lucien Bouchard se dit ulcéré par les déclarations de Jean Chrétien sur la gestion des fonds obtenus d'Ottawa. A-t-il raison de réagir ainsi?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 47 %
Non: 53 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

deux des façons les plus économiques d'acheter un **matelas** de première qualité

1. Payez le plus bas prix garanti pour la gamme complète de matelas Sealy et Simmons et... Nous paierons la TPS et la TVQ!

ou

2. Ne payez rien avant un an! Choisissez celui qui vous convient maintenant...
• Aucun paiement mensuel
• Aucun intérêt • Aucun dépôt

Le Charmeur de Sealy
à partir de 995 ensemble 1995

Beautysleep Evasion de Simmons
à partir de 1895 ensemble 3295

Posturepedic de Sealy
à partir de 2995 ensemble 4995

Beautyrest de Simmons
à partir de 3995 ensemble 6495

Essai gratuit de 30 nuits • Cadre de lit gratuit avec tous les ensembles Sealy et Simmons • Matelas « payez et emportez » à partir de 36,95 \$ • Livraison gratuite

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland : 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale : 282-9525
Place Portobello Brossard : 671-2202
Les Galeries Laval : 681-9090

Le mot du jour supporter

■ L'emploi du mot anglais *supporter*, qu'on francise de plus en plus souvent en *supporteur* (fém. : *supportrice*), est critiqué par certains auteurs, mais il est passé dans l'usage. On de-

vrait le réserver au vocabulaire sportif.

— Les supporters de la Squadra Azzurra sont nombreux à Montréal. Dans les autres contextes, les mots *partisan*, *admirateur*, *adepte*, *militant* ou *fidèle* sont préférables.

Paul Roux

Caraïbes
en CROISIÈRE AVEC
vacances air transat
FESTIVAL
(voir en page H-9)

Outremont veut exporter sa neige sale à Montréal

« *Unterberg accapare notre poste de police et nous donne ses déchets à la place. C'est ignoble.* »

ANDRÉ NOËL

La Ville d'Outremont négocie l'achat d'un terrain dans le quartier défavorisé de Saint-Édouard, à Montréal, pour jeter les tonnes de neige sale qu'elle ramassera dans ses rues l'hiver prochain.

Claude Poitras, contremaître au Service de la voirie et des parcs, a confirmé l'information à *La Presse*, hier, mais il a refusé d'en dire plus. Il a cependant été possible d'apprendre que le terrain, qui appartient au Canadien Pacifique, est situé au sud de la rue Beaubien, à l'est de l'avenue du Parc.

André Collette, un Montréalais qui habite juste en face, à l'angle de la rue Beaubien et de l'avenue de l'Esplanade, a dit que de la neige sale a déjà été déversée à cet endroit l'hiver dernier. Les résidus ont dégagé de très mauvaises odeurs au cours de la canicule, cette semaine, a-t-il ajouté.

« La neige a fondu, mais c'est épouvantablement sale, a-t-il dit. De l'eau noire coule partout. Avant la pluie, ça puait terriblement. Ça va être le comble si, par dessus le marché, on doit subir le déversement de neiges d'Outremont année après année. Pourquoi Outremont ne garde pas ses déchets chez elle? »

À une centaine de mètres au sud, de l'autre côté de la voie ferrée du Canadien Pacifique, se trouve l'école primaire Édouard-VII. L'année dernière, les parents et les résidents s'étaient mobilisés pour obliger un entrepreneur à enlever un amas de poussières de béton qui déparait le paysage et polluit l'air.

Or, c'est exactement là que la Ville d'Outremont veut décharger ses neiges usées, souillées par l'essence et l'huile des voitures et pleines de poussière et de gravillons, affirme Helen Fotopulos, conseillère municipale indépendante de Mile-End (Montréal).

« Est-ce que les citoyens d'Outremont aimeraient que les Montréalais aillent jeter leurs neiges usées chez eux, sans même les prévenir? demande-t-elle. Jérôme Unterberg (le maire d'Outremont) traite Montréal comme une zone du tiers-monde. Il accapare un poste de police qui devait être construit dans le Mile-End, et nous donne ses déchets à la place. C'est ignoble. »

Chantal Raymond, candidate défaite à la mairie d'Outremont, a dit qu'elle se sentait « solidaire » de ses voisins montréalais. Elle dénonce le manque de transparence. En fouillant dans les documents de sa ville, elle a découvert que l'achat du terrain et son aménagement en dépotoir de neige coûtera 2,4 millions de dollars aux contribuables d'Outremont.

Viviane Leduc, conseillère en communications du maire Unterberg, a dit que personne, à la Ville, ne pouvait nous donner d'informations sur ce sujet, hier. Un article publié dans *L'Express d'Outremont* confirme qu'Outremont projette d'acquiescer le terrain au Canadien Pacifique.

« Comme il sera impossible de déverser les neiges usées derrière l'Université de Montréal (comme cela se faisait avant), la municipalité doit trouver une solution, ajoute l'article. L'acquisition de ce terrain est inclus dans le projet de règlement d'emprunt. »

Sandy Hébert, porte-parole de la Ville de Montréal, a dit qu'Outremont n'a déposé aucune demande officielle à Montréal pour aménager un dépotoir de neige sur son territoire. Par ailleurs, il semble que les règlements de zonage — industriel intermédiaire (I-4) — interdisent ce genre d'usage.

Mme Fotopulos qualifie cette attitude de méprisante. Selon elle, il n'y a pas de raison pour que les Montréalais endurent le passage de camions lourds. Elle affirme qu'Outremont pourrait très bien disposer de ses neiges sales chez elle, sur des terrains appartenant aussi au Canadien Pacifique.



Jacques Duchesneau, candidat de Nouveau Montréal à la mairie, a présenté hier dix autres aspirants conseillers municipaux.

Duchesneau et Prescott font la paire contre la privatisation et la tarification de l'eau

ANDRÉ NOËL

Jacques Duchesneau, candidat à la mairie de Montréal, a dit hier qu'il s'opposait à l'installation de compteurs d'eau pour des raisons de salubrité publique. Michel Prescott, candidat pour le Rassemblement des citoyens de Montréal, a pris la même position.

« Si on devait installer des compteurs dans les résidences, on aurait des problèmes de salubrité », a dit M. Duchesneau, après avoir présenté 10 nouveaux candidats dans les locaux de son parti, Nouveau Montréal.

« Des personnes pauvres pourraient se priver d'eau pour économiser un peu d'argent. On ne serait guère avancés. Il y a des services essentiels... C'est comme la collecte des ordures. Ce n'est pas une bonne idée de couper là-dedans... on risque de se trouver là aussi avec des problèmes de salubrité. »

M. Duchesneau a répété qu'il s'opposait catégoriquement à la privatisation du réseau de l'eau. Il a affirmé que le réseau est tellement vétuste qu'il perdrait 40 % de l'eau traitée. Les études connues à ce jour montrent pourtant que le réseau est dans un état relativement correct.

Dans un communiqué, M. Prescott a lui aussi dénoncé les projets de privatisation et de tarification de l'eau consommée par les citoyens. Il a accusé ses adversaires de cacher leurs véritables intentions.

Par ailleurs, M. Duchesneau a présenté 10 nouveaux candidats, à la veille du congrès de fondation de son parti, demain :

■ **Pierre de Montigny** (district Fleury), qui vient de prendre sa retraite de ses postes de directeur général de la Fondation Desjardins et de conseiller senior à la direction générale de la Confédération populaires et d'économie Desjardins.

■ **Christian Bolduc** (Bourbonnière), directeur de programmes et avocat au sein de Navion (Canada), un cabinet conseil en collecte de fonds; et **Jacques Archambault** (Vieux-Rosemont), président du Parti québécois dans Rosemont.

■ **Douglas Buckley-Couvrette** (Plateau Mont-Royal), qui a agi comme porte-parole de la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Grand Montréal. L'actuelle conseillère de ce district est Thérèse Daviau, ancienne chef du RCM.

■ **Stephen Laudi** (Loyola), directeur exécutif fondateur du Centre d'entrepreneurs de Notre-Dame-de-Grâce et membre du conseil d'administration d'Alliance Québec.

■ **Robert Dobie** (Émard), qui s'est fait connaître dans le syndicalisme enseignant notamment à la Canadian Teachers Federation. M. Dobie a l'appui de l'actuel conseiller Robert Gagnon, qui ne se représente pas.

■ **Claude Rivard** (Pointe-Saint-Charles), fonctionnaire provincial et militant syndical; et **Serge La-**

reault (Saint-Jacques), rédacteur en chef de la revue *L'itinéraire*.

■ **Johanne Chayer** (la Rousselière), directrice, comptes majeurs, chez Wintel Communications; et **Genevieve Houllé** (Bout-de-l'île), membre de l'Ordre des administrateurs agréés.

L'équipe de campagne de M. Duchesneau comprend plusieurs professionnels, dont une des relationnistes les plus connues de Montréal, Michèle Bazin, qui s'est adjoint les services du journaliste Gil Courtemanche pour écrire les discours, et Alain Jean-Bart pour les relations avec les groupes ethnoculturels. Mme Bazin avait milité pour Vision Montréal en 1994.

Le directeur de l'organisation est un militant conservateur, Francis Hooper, qui a longtemps soutenu le RCM. Le directeur de la campagne est un autre conservateur, Richard Le Lay. M. Le Lay a été organisateur pour le Parti progressiste-conservateur à Anjou au début des années quatre-vingt avec Rodrigue Pageau, pour le candidat Jean Corbeil. Il a été chef de cabinet de M. Corbeil, quand celui-ci était ministre des Transports.

En 1994, porte-parole de Dompur, il a travaillé sous la présidence de Gilles Blondeau, l'actuel président de la Société pour la promotion de l'industrie des courses de chevaux. M. Le Lay dirige actuellement la firme Gesplani R.L.L. et est conseiller spécial de Claude Brochu, des Expos.

Montréal vu par...



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

ARTHUR LIBERA, Cracovie, Pologne

« Ce qui m'a impressionné en arrivant à Montréal, c'est le nombre de piscines qu'on pouvait voir du haut des airs! J'ai trouvé ça assez étonnant d'en voir autant. J'adore la ville, les gens sont très amicaux. J'ai bien aimé le Stade olympique et le métro. La ville est très propre. Je suis aussi surpris par le beau temps. La seule chose qui m'a déçu, c'est que le Casino était fermé à cause de la grève. Je tenais à y jouer, mais je n'ai pas pu. Je me suis promené dans les jardins autour et j'ai eu l'occasion de voir pour la première fois un vrai castor! »

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

AILES

LES AILES DE LA MODE

19,99\$
courant 40\$

Avant de partir à la plage, passez aux Ailes! Les tongs pour homme griffées Tommy sont à prix réduit.

10%
additionnel sur les soldes

Adhère à la carte Les Ailes MasterCard et économisez sur-le-champ.
1 888 88-AILES.

Noyade d'un enfant au Domaine de Rouville

Des parents inquiets réclament la garantie d'une surveillance adéquate

MARIE-CLAUDE GIRARD

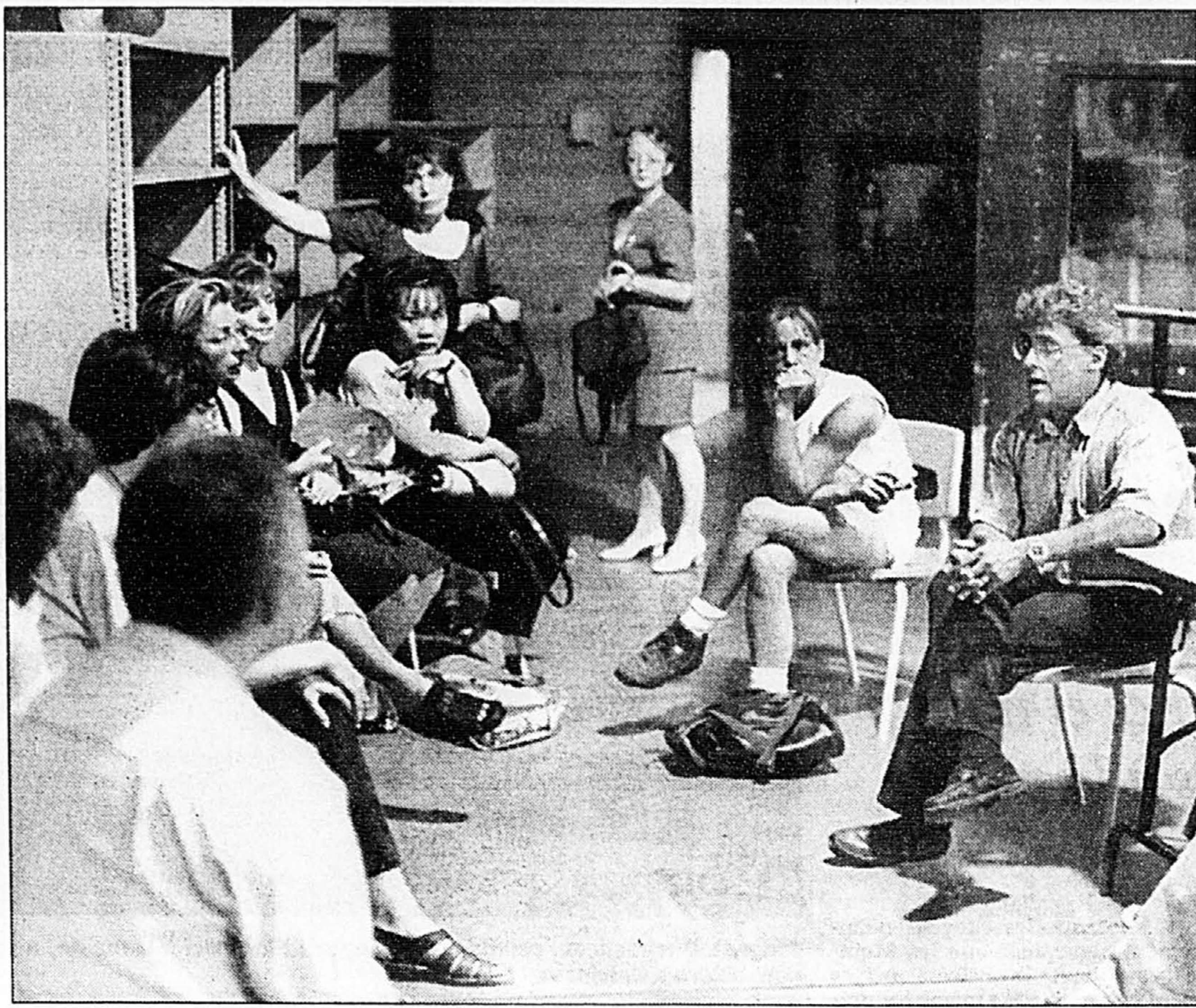
De nombreux parents ont demandé hier des garanties quant à la surveillance de leurs enfants placés au camp de jour Rosemont, depuis la noyade de Matthieu D'Amour, jeudi, lors d'une sortie de groupe au parc aquatique du Domaine de Rouville.

« Si j'avais su que, dans le cas des sorties, le ratio d'un moniteur pour sept enfant n'était pas en vigueur, je n'aurais pas emmené ici mon petit de cinq ans », a déclaré hier Ginette Gervais, lors d'une rencontre avec le président-fondateur du camp, Richard Roch. Contrairement à ce qui se passe lorsque les activités ont lieu au collège de Rosemont, les moniteurs n'avaient pas constamment sous les yeux leur groupe attiré.

« Je suis hyper inquiète. Je ne sais pas si je vais le retourner lundi prochain », ajoute Mme Gervais. D'autant plus qu'un autre enfant a été conduit à l'hôpital après s'être blessé au parc aquatique.

La question fondamentale, selon le père d'un garçonnet, c'est que le petit Matthieu a été laissé sans surveillance entre la fin des activités aquatiques et le retour à l'autobus.

Il semble que le garçon soit retourné avec les autres au vestiaire, vers 14 h 45, puisqu'on y a trouvé son sac, note M. Roch. À 15 h, quand on a compté les présences dans l'autobus, il manquait à l'appel. On s'est rendu au vestiaire, puis dans les toilettes. Les responsables de la sécurité du Domaine ont été alertés et ont cherché le garçon dans le camping, le parc et les plans d'eau.



Le président-fondateur du camp de jour Rosemont, Richard Roch, à droite, a dû donner des explications à un grand nombre de parents, inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

Le corps inanimé du garçon a été trouvé sous l'eau près des glissades. Il ne portait plus les flotteurs qu'on lui avait remis à son arrivée et avec lesquels il avait été vu au cours de la journée. L'autopsie pratiquée hier a confirmé que l'enfant

est mort noyé. On n'a découvert aucune lésion traumatique.

Près de 80 familles ont exigé hier des garanties à la direction du camp de jour. Certains ont demandé si le camp allait fermer la piscine du collège, annuler les sorties

ou les laisser au libre choix des parents. Le président du camp doit consulter les autres responsables avant de décider d'une nouvelle procédure. Pour l'instant, il n'a pas l'intention de priver les autres enfants d'activités aquatiques. « Mal-

heureusement, il y a des risques. C'est pour ça qu'on a choisi le Domaine de Rouville parce que c'est un parc habituellement très sécurisé, très petit et encadré. »

Les moniteurs-animateurs du camp de jour du collège de Rosemont ne sont pas nécessairement de sauveteurs, indique M. Roch. Quand le camp se rend en sortie, ce sont les sauveteurs de l'endroit qui se chargent de la surveillance aquatique, note-t-il.

Les cinq sauveteurs du Domaine veillaient à la sécurité de 153 jeunes de 5 à 15 ans. Les 21 moniteurs et les six bénévoles assuraient également une certaine surveillance, mais ils se baignaient avec eux et n'avaient pas de groupe précis sous leur protection.

« La sécurité aquatique, c'est vraiment l'affaire de tout le monde », dit le propriétaire du Domaine de Rouville, Luc Robillard. « La meilleure solution, c'est la prévention. Apprendre aux enfants à nager dès qu'ils savent marcher. » Il souligne que son établissement n'a pas connu de noyade depuis 17 ans. Toutefois, les disparitions d'enfants sont assez fréquentes au Domaine de Rouville et les employés y sont préparés, dit-il.

Certains enfants, comme Matthieu, ont porté des flotteurs plutôt que la veste recommandée par la Société de sauvetage. Le port des ballons est toléré quand la surveillance est intense, selon M. Robillard. Les enfants du camp de jour étaient les seuls baigneurs jeudi dans un parc pouvant accueillir de 3000 à 4000 personnes, en plus des 1700 familles en camping.

Ebranlée, la monitrice qui coordonnait les activités n'est pas entrée au travail hier, à la suggestion de son employeur. « Elle se demande si elle aurait pu mieux surveiller. Elle se sent coupable, mais ce n'est pas de sa faute », dit-il. C'est M. Roch qui a annoncé la terrible nouvelle à la mère du garçon et à son frère de 9 ans, qui revenait lui aussi du parc aquatique.

80
SUPERS MAGASINS

LE MARCHÉ DU STORE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Établi depuis 1954

GAGNANT

Le choix des consommateurs
1998
au
service de l'excellence

20,000 STYLES ET PLUS BAS PRIX!

LE MARCHÉ DU STORE MD ...L'IMBATTABLE DU STORE AU QUÉBEC!
MEILLEURE SÉLECTION, MEILLEURE QUALITÉ... C'EST GARANTIE!

STORES HORIZONTAUX!

MINI-STORES HORIZONTAUX 1" Camino	
23" x 42"	8.99
23" x 48"	10.99
30" x 48"	12.99
34" x 48"	16.99
37" x 48"	18.99
44" x 48"	20.99
51" x 48"	21.99
54" x 48"	24.99
58" x 48"	28.99
65" x 48"	31.99
72" x 48"	35.99

STORES de TOILE

TOILES de FENÊTRES BLANCHES «Deluxe II»	
28 1/4" x 58"	9.99
37 1/4" x 70"	11.99
43 1/4" x 82"	15.99
43 1/4" x 70"	16.99
43 1/4" x 82"	19.99
49 1/4" x 70"	23.99
49 1/4" x 82"	24.99
55 1/4" x 70"	27.99
64 1/4" x 70"	31.99
73 1/4" x 70"	32.99

STORES de BOIS

Natura 2"	
23" x 42"	59.99
23" x 48"	69.99
30" x 48"	108.99
34" x 48"	69.99
37" x 48"	111.99
44" x 48"	79.99
51" x 48"	121.99
54" x 48"	83.99
58" x 48"	133.99
65" x 48"	86.99
72" x 48"	136.99
77" x 48"	89.99
82" x 48"	142.99
87" x 48"	92.99
92" x 48"	148.99
97" x 48"	95.99
102" x 48"	161.99
107" x 48"	99.99
112" x 48"	179.99
117" x 48"	99.99
122" x 48"	186.99

RABAIS ADDITIONNELS AU-DELÀ DE NOS BAS PRIX!

\$5 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 25\$ ET PLUS	\$20 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 100\$ ET PLUS	\$50 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 250\$ ET PLUS	\$100 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 500\$ ET PLUS
---	---	---	--

EXPIRATION 30 AOÛT • UN SEUL COUPON PAR CLIENT, DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LORS DE L'ACHAT.

COUPEZ et ÉPARGNEZ sur STORES VERTICAUX • PLISSÉS • de TOILE!

STORES VERTICAUX POUR PORTE-PATIO 75" x 84"

VERTICAUX en PVC 3 1/2" 75" x 84" pour porte-patio	39.99
VERTICAUX en PVC 3 1/2" 75" x 84" pour porte-patio	49.99
VERTICAUX en PVC 3 1/2" 75" x 84" pour porte-patio	59.99
VERTICAUX en TISSUS 3 1/2" 75" x 84" pour porte-patio	69.99
VERTICAUX en PVC DE LUXE 75" x 84" pour porte-patio	79.99
VERTICAUX en TISSUS LUXUEUX 75" x 84" pour porte-patio	89.99
MINI-VERTICAUX en PVC 2" 75" x 84" pour porte-patio	99.99
VERTICAUX en TISSUS LUXUEUX 75" x 84" pour porte-patio	129.99
VERTICAUX en PVC LUXUEUX 75" x 84" pour porte-patio	169.99
VERTICAUX à ASPECT DENTELLE 75" x 84" pour porte-patio	199.99

MAINTENANT 80 SUPERS MAGASINS ...DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!

MONTRÉAL 3500, ST-JOSEPH EST. (514) 259-3500	ST-LEONARD 6862, JEAN TAILOR E. (514) 251-9375	PIAZA ST-HUBERT 6877, RUE ST-HUBERT (514) 278-8327	PIE-AUX-TREMBLES 11800, SHERBROOKE EST. (514) 640-9037	CHOMEDEY 55, ST-MARTIN OUEST (450) 648-2370	FABREVILLE 519, BOUL. CURÉ LABELLE (450) 963-2020	ST-EUSTACHE 260, BOUL. ARTHUR SAUVÉ (450) 974-3434
ST-JÉRÔME 2137, BOUL. LABELLE (450) 569-8332	SOREL 274, boul. Fleury (450) 743-6866	REPERTIGNY 111, BOUL. INDUSTRIEL (450) 582-9937	TERREBONNE 900, BOUL. DES SEIGNEURS (450) 471-4791	GREENFIELD PARK 3836, BOUL. LASCHÉRIE (450) 672-0290	ST-JEAN-SUR-RICHIEU 1050, BOUL. DU SEMAIRE N. (450) 348-0990	ST-HYACINTHE 2426, BOUL. CASAVANT O. (450) 721-4266

LE MARCHÉ DU STORE

MD Marques déposées de Blinds To Go, Inc.

Pyromanes appréhendés

RAYMOND GERVAIS

La police de Le Gardeur a mis la main au collet, cette semaine, de deux hommes soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs incendies criminels, dont deux survenus la nuit dans des maisons d'habitation.

Deux résidents de Charlemagne, Marc Lalonde et François Giroux, tous deux âgés de 19 ans, ont été appréhendés et accusés d'un total de 23 chefs relatifs à des incendies criminels.

Les pyromanes allégués ont d'abord allumé des incendies dans des poubelles, puis se sont attaqués à des arbres, à des haies de cèdres pour ensuite mettre le feu à deux résidences.

Un premier incendie a été allumé dans une maison de la rue Lauzé où dormaient trois personnes, puis dans une autre située au 265, rue Caza. À cet endroit, deux occupants dormaient. Heureusement, les deux incendies n'ont pas fait de blessés, mais les dégâts matériels sont importants.

Selon le sergent-détective Claude Aubut, de la police municipale de Le Gardeur, c'est le 28 avril dernier que la vague d'incendies a débuté. Ils ont tous eu lieu entre 2 h et 3 h du matin.

Lalonde, un homme sans antécédent judiciaire, a pu reprendre sa liberté après avoir été formellement accusé sous 13 chefs. Quant à son comparse, François Giroux, il passera le week-end en prison et devra revenir en cour lundi pour y subir son enquête pour mise en liberté. Les deux hommes sont aussi accusés de vol de bidons d'essence.

Yves Manseau peut manifester

Déclarant qu'il serait temps que ce dossier soit fermé parce que cette affaire judiciaire commence à « friser le ridicule », le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, a retranché aux conditions de mise en liberté d'Yves Manseau celle de ne pas prendre part à une manifestation illégale ou non paisible.

Manseau, de l'Association des citoyens opposés à la brutalité policière, avait été arrêté à l'occasion de l'affaire du commando-bouffe, à l'hôtel Reine-Elizabeth, en décembre dernier. Il a obtenu un arrêt des procédures ce printemps, mais est de nouveau accusé, cette fois pour avoir bousculé un procureur de la Couronne lors d'une manifestation devant la cour municipale, le 5 février.

Le juge Boillard a constaté que parmi ses conditions de mise en liberté figure déjà l'obligation de garder la paix. Inutile de lui ordonner de manifester légalement et paisiblement.

General Electric vit un grand chagrin

NADINE FILION

Une semaine après l'écrasement d'avion à Mirabel qui a coûté la vie à neuf de ses 450 employés de Lachine, la direction de General Electric est sortie de son silence afin d'exprimer sa peine, quelques minutes avant la cérémonie commémorative qui se déroulait hier à l'église des Saints-Anges.

« Les mots ne pourront jamais décrire la peine que nous éprouvons. C'est une perte tragique pour l'entreprise, qui est privée ainsi d'un groupe d'employés d'une valeur exceptionnelle, mais plus encore pour les familles qui perdent des êtres chers et irremplaçables », a souligné en anglais le chef de la direction de GE Canada, Robert Gillespie. Ces paroles ont été reprises en français par le directeur de l'environnement en santé et sécurité à l'usine de Lachine, Marc Vaillancourt.

Visiblement touché par la perte de ses collègues, ce dernier s'est demandé pourquoi tant de talentueux travailleurs ont trouvé la mort le jeudi 18 juin à Mirabel. La question est évidemment restée sans réponse. Et les dirigeants de la compagnie ont pris le chemin de

l'église des Saints-Anges de Lachine.

« C'est la première fois depuis l'accident que tous les parents et amis des victimes se retrouvent ensemble », rapporte Yves Roberge, conseiller en communications. À la demande des familles, la cérémonie s'est déroulée en privé. De hauts dirigeants de la compagnie, l'une des plus importantes au monde avec ses 275 000 employés, y participaient. Les témoins estiment à 1200 le nombre de parents, amis et collègues présents.

Malgré les tristes événements, l'usine de Lachine poursuit ses activités, tout en offrant à ses employés l'aide de ses psychologues. Jusqu'à maintenant, la direction de GE soutient avoir accordé la priorité au soutien aux familles.

La disparition d'une partie de l'équipe de GE Lachine, bien que fort triste, ne devrait cependant pas occasionner trop de problèmes de réorganisation au sein de l'entreprise.

« Il ne s'agissait pas d'un seul groupe qui travaillait à un seul projet, mais de plusieurs personnes qui travaillaient à plusieurs projets », a mentionné M. Gillespie.



Marc Vaillancourt et Robert Gillespie, de la compagnie General Electric, quelques instants avant d'assister à la cérémonie qui a réuni 1200 parents, amis et collègues des neuf employés morts dans l'accident d'avion de la semaine dernière.

Les pilotes croyaient pouvoir ramener leurs passagers

NADINE FILION

Selon le président de la compagnie aérienne Propair, Jean Pronovost, les deux pilotes tués dans l'écrasement de la semaine dernière à Mirabel ont cru sans doute jusqu'au dernier moment qu'ils parviendraient à ramener leurs passagers sains et saufs sur la terre ferme.

Pour les gens de Propair, les derniers jours ont été meublés d'une bien triste façon: les funérailles. D'abord celles du commandant Jean Provencher jeudi à Laval, puis celles des neuf employés de GE et enfin celles du copilote Walter Stricker ce matin à Saint-Jean-sur-Richelieu.

M. Pronovost souligne que les relations avec les gens de GE sont

excellentes malgré les événements.

« Nous avons beaucoup de soutien de leur part. Ils sont de vrais gentlemen. Même que les employés de Peterborough (où devait atterrir le vol 420 la semaine dernière) ont envoyé un petit mot de soutien pour les familles de nos pilotes, nous disant qu'il s'agissait d'un accident. »

Si les opérations aériennes chez

Propair n'ont pas été interrompues, M. Pronovost note toutefois quelques annulations. « Environ 10 % des vols. Mais c'est normal, on ne peut blâmer les gens. D'ailleurs, on me dit que le même phénomène aurait été constaté chez la compétition. »

Le président a par ailleurs obtenu hier quelques informations supplémentaires du Bureau de la sécurité dans les transports, qui provenaient du Bureau du coroner du Québec concernant l'autopsie des deux pilotes.

C'est l'impact au sol qui a tué Jean Provencher et Walter Stricker. Ils n'ont sûrement pas souffert. En fait, tout a dû se passer tellement vite. Dans leur esprit, ils étaient probablement certains qu'ils « fai-

saient » la piste et qu'ils ramèneraient tout le monde sain et sauf.

C'était sans compter l'explosion qui a entraîné la désintégration de l'aile à quelques pieds au-dessus de la piste, puis l'atterrissage de l'appareil sur le dos. La force de l'impact aurait été estimée à 30G. Histoire de comparer, M. Pronovost indique que les sièges d'un avion doivent satisfaire à la norme de 9G.

« Les organes internes des pilotes se sont déplacés et les deux aortes de leur cœur se sont sectionnées, rapporte encore le président. Par ailleurs, il n'y avait pas de fumée dans leurs poumons. »

Selon M. Pronovost, n'eût été de l'explosion, les deux pilotes auraient pu faire atterrir le Metroliner.

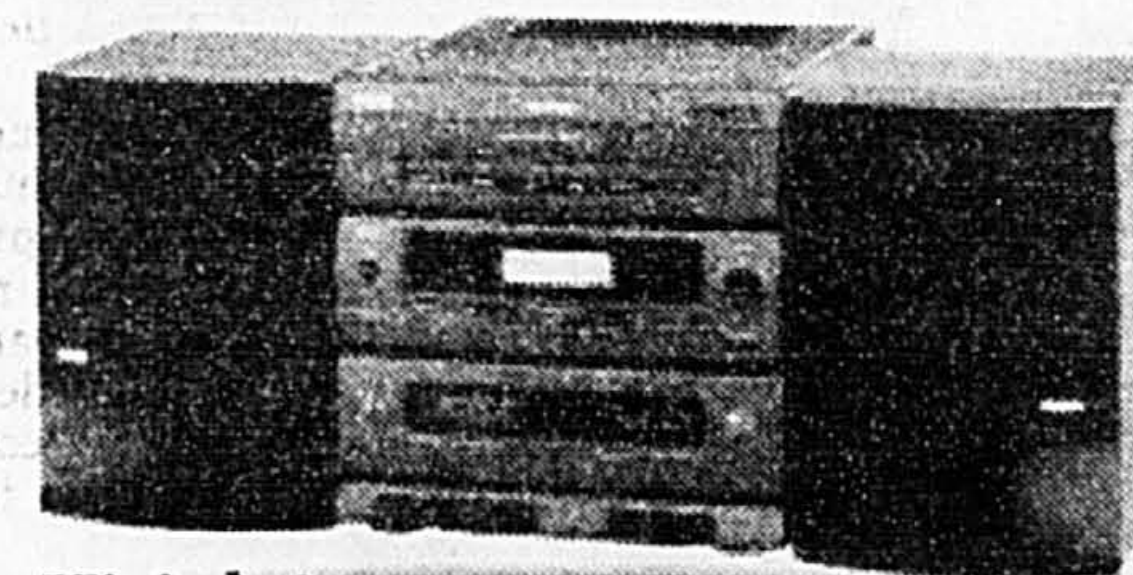
« Les pompiers auraient alors eu le temps d'arroser l'incendie. » Il n'a manqué que quelques secondes — entre huit et trente, estime M. Pronovost — pour que la catastrophe soit évitée. Ou du moins limitée.

Au lieu de quoi, les familles ont été plongées dans le deuil.

« Il y avait près de 300 personnes aux funérailles de Jean Provencher, raconte M. Pronovost. Même qu'un ami pilote qui travaille pour Air Canada est venu de Vancouver pour assister à la cérémonie. La famille de Jean était très sereine. Elle disait qu'il s'agissait du destin. Moi, j'ai bien de la difficulté avec ça. »

On vous en met plein les oreilles!

RCA



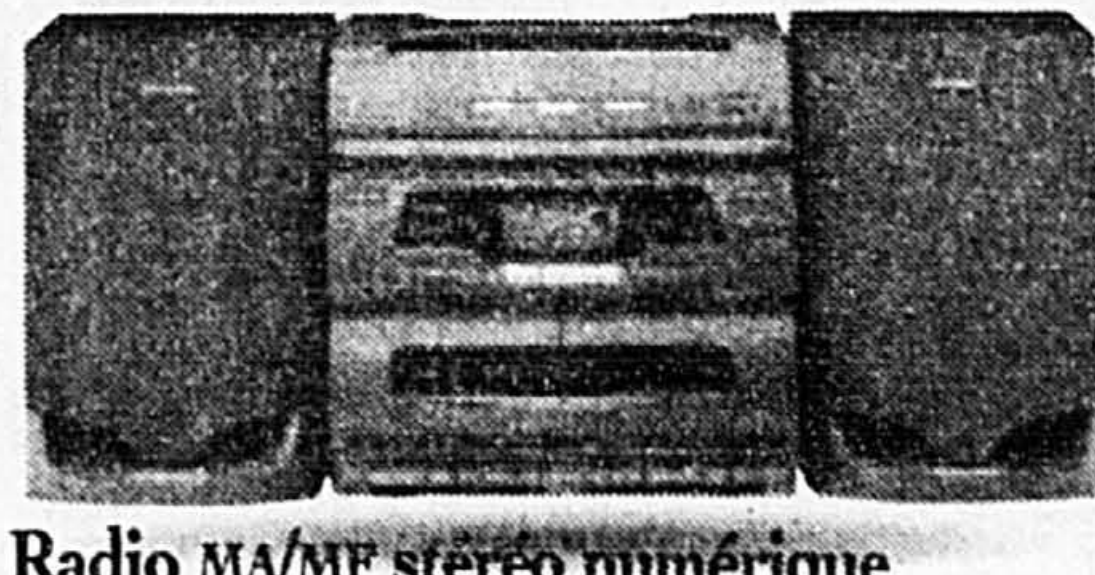
Mini-chaîne avec lecteur CD 3 disques
• Double platine
• Égalisateur • Télécommande

RABAIS 70\$



GRATUIT!
Valeur de 99\$
198\$
Rég.: 268\$

SONY



Radio MA/MF stéréo numérique avec changeur CD 3 disques
• Double platine • Copie synchronisée
• Correcteur graphique à 3 segments
• Micro, téléc. • Haut-parleurs détachables

RABAIS 100\$



GRATUIT!
Valeur de 99\$
298\$
Rég.: 398\$

GRATUIT!
à l'achat d'un de ces produits vedettes

Paire d'écouteurs sans fil
d'une valeur de 99\$

SONY

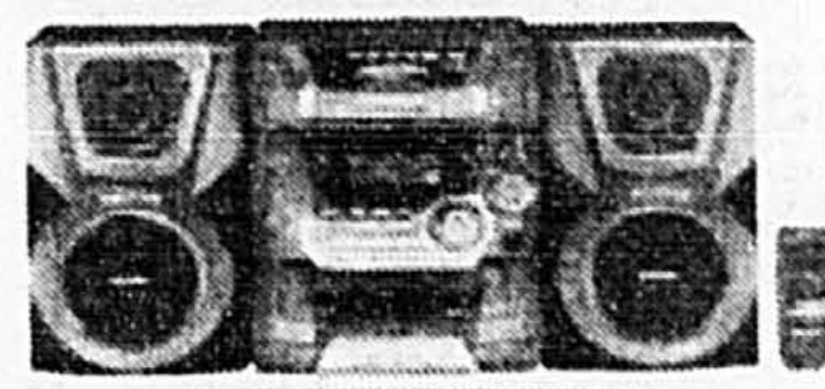


Mini-chaîne avec lecteur CD 3 disques
• Puissance de 70 watts total • Encerites à 2 voies
• Double platine mécanique
• Circuit "Bass Boost" • Télécommande



GRATUIT!
348\$

Panasonic



Mini-chaîne avec changeur CD 5 disques
• Puissance de 100 watts total • Haut-parleurs à 2 voies
• Double platine à auto-inversion • Télécommande



GRATUIT!
398\$

SONY



Mini-chaîne avec 120 watts total
• Double platine électronique • Égalisateur 11 bandes Dolby B
• Encerites à 3 voies • Circuit "Bass Boost" • Télécommande



GRATUIT!
498\$

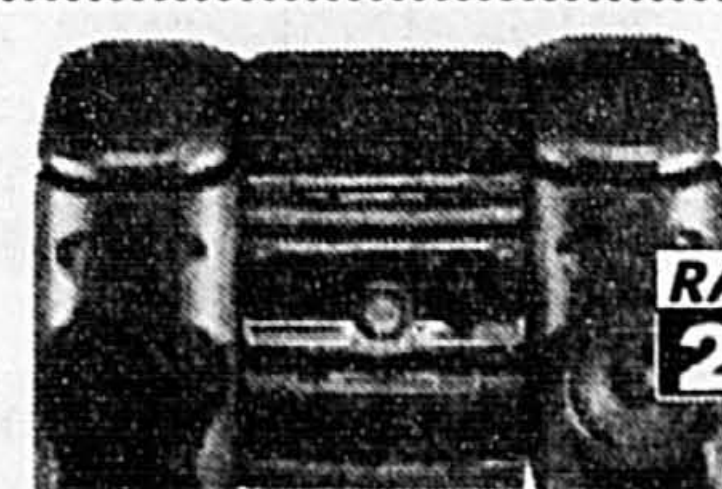
DENON



Micro-système avec lecteur 6 disques
• Magnétocassette
• 30 watts total • Télécommande



GRATUIT!
598\$



Mini-chaîne HI-FI stéréo Dolby Pro-Logic
• Puissance de 2 x 80w + 2 x 10w + 20w
• Effets sonores • Double platine à inversion Dolby B
• Systemes à 5 haut-parleurs • Télécommande



RABAIS 210\$ + GRATUIT!
Valeur de 99\$
788\$
Rég.: 998\$

DENON



Mini-chaîne HI-FI stéréo avec puissance totale de 60 watts
• Lecteur cd 3 disques
• Haut-parleurs



RABAIS 100\$ + GRATUIT!
Valeur de 99\$
998\$
Rég.: 1098\$



Quelle offre! Je n'en crois pas mes oreilles!!!

OUVERT LE DIMANCHE

Dumoulin

Toujours branché sur l'électronique

Nous réparons tous les appareils en électronique... Ou presque!

Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer.

MONTRÉAL • Centre-ville de MONTRÉAL • LAVAL • LONGUEUIL • ST-LÉONARD • POINTE-CLAIRE

8390, rue St-Hubert 388-4777 2050, boul. St-Laurent 288-7755 1599, Autoroute 440 O. 681-7770 2203, Chemin Chambly 468-1993 6870, Jean Talon Est 255-5577 2355, rte Transcanadienne 428-1616

(Sud de la Métropolitaine) (Stationnement gratuit) (Sortie, boul. Industriel) (Pres de Curé-Pointe) (Entre Langlois & Galeries d'Anjou) (Voie de service / angle boul. des Sources)

TRUVILLIERS 5115, boul. Jean XXIII 691-4755 ST-ROCH 404, St-Vincent 789-6956 ST-MARTIN 1815, Marie-Victoire 742-4511 ST-JEAN 3911, du Séminaire 348-9377 VAL D'OR 1817, Ste-Anne 624-3994 VICTORIAVILLE 525, boul. Beaufrancis Sud 327-2208

BEAUFRANCIS 463, Lavoie 764-6920 ST-PIERRE 632, Dufrénoy 372-7732 ST-ROCH 102, St-Jean-Baptiste 692-6769 ST-ROCH 112, du Corneil 565-3177 2222, King Ouest 566-0261 ST-ROCH 101-B, Lachapelle 454-7161 ST-ROCH 2487, Avenue Ste-Anne 773-7353 ST-ROCH 1739, Sherbrooke 843-6621 ST-ROCH 740, boul. St-Joseph 474-2727

Plus de 30 succursales au Québec... Composez le 1-888 444-0173 pour connaître le magasin le plus près.

De nombreux parents accompagnent les derniers pensionnaires de Boscoville à leur nouvelle prison

LILIANNE LACROIX

« Ce qui m'a le plus frappé en arrivant ici, c'est cette sculpture juste devant l'édifice avec des enfants emprisonnés dans un bloc de béton. J'ai eu l'impression que c'était moi. L'un tendait les bras pour en sortir, un autre était ramassé sur lui-même... »

Jeffrey (nom fictif) a 16 ans. Hier matin, avec une vingtaine d'autres jeunes, il a été transféré des lieux verdoyants de Boscoville vers le centre sécuritaire de Cité-des-Prairies. Ce déménagement, les jeunes et les parents qui les accompagnaient auraient pu le faire à pied. Mais malgré la proximité, c'est tout un monde qui sépare l'environnement physique de Boscoville, un véritable havre, et celui de Cité-des-Prairies. « Toutes les portes sont fermées, il y a plein de caméras de surveillance. À Boscoville, quand ça n'allait pas bien, j'allais prendre l'air, faire un tour dehors. Ici, j'irai où ? » se demande Jeffrey.

C'est tout de même en klaxonnant que les autos amenant les jeunes ont fait leur entrée à Cité-des-Prairies, un peu comme un cortège de noce qui arrive à la salle de réception. Pizza, équitation, sans compter le petit coup de peinture et le nettoyage qui avaient rafraîchi les lieux au coût de 60 000 \$, on avait tout fait pour que le choc ne soit pas trop grand.

Un cadre beaucoup moins attirant

« Je ne m'attendais pas à ce qu'ils soient heureux de venir ici », admet M. Jean-Claude Bohémier, coordonnateur de l'encadrement intensif à Boscoville et Cité-des-Prairies. Si les intervenants de Cité-des-Prairies sont aussi dévoués que leurs confrères de Boscoville, le cadre est évidemment moins attirant. « Nous ne sommes pas une prison », précise toutefois avec vigueur une employée.

« Aujourd'hui, c'est une journée spéciale, alors ça va assez bien. C'est ce soir, quand les portes vont se fermer que les jeunes commenceront à réagir », dit Jean-François Arbour, éducateur. Employé à Dominique-Savio-Mainbourg, il a aussi vécu des changements diffi-

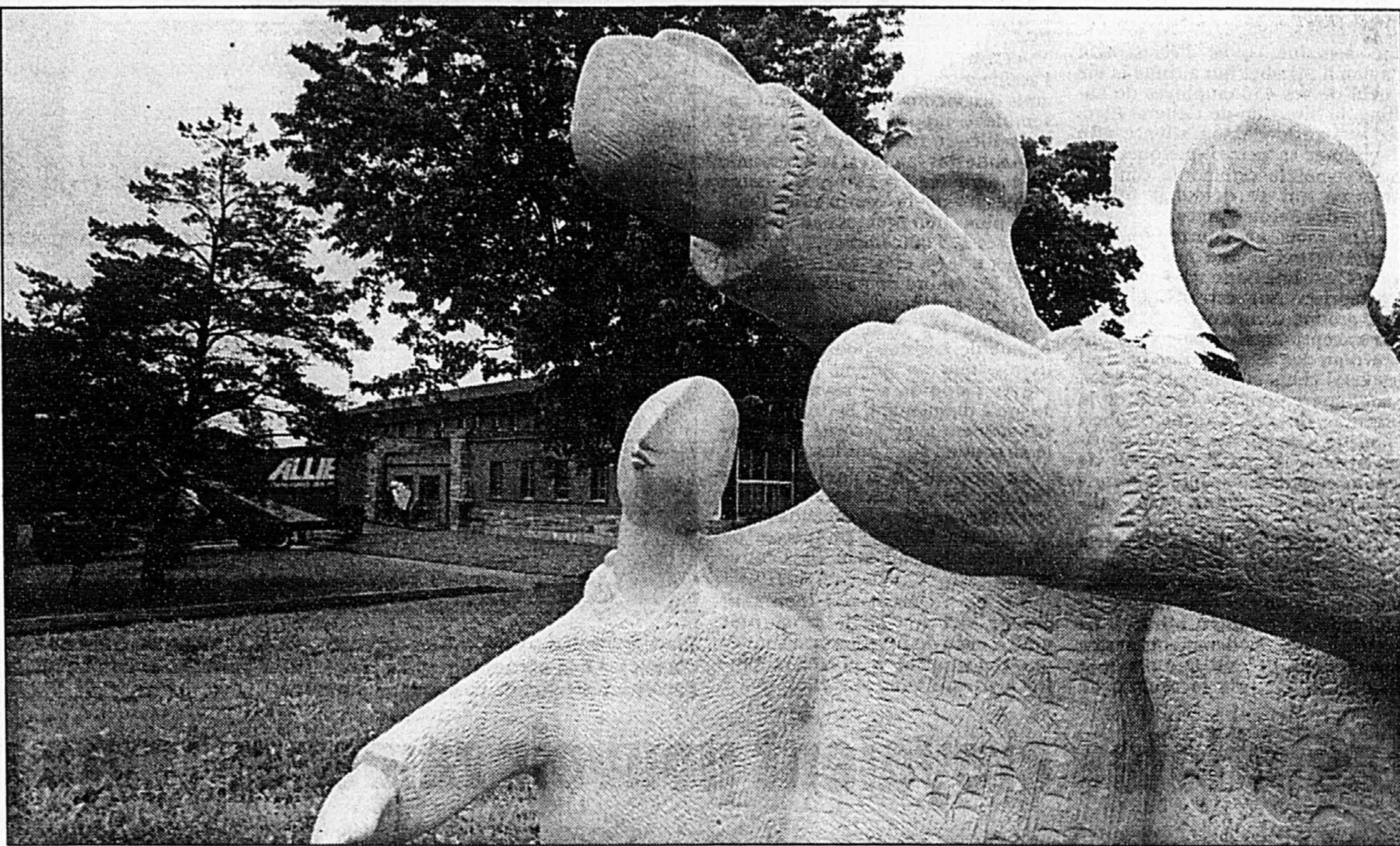


PHOTO ERIC CLEMENT, La Presse

Devant les lieux désertés, une sculpture léguée par un ancien de Boscoville représente deux adultes, un homme et une femme, montrant le chemin à un jeune. Devant l'édifice principal de Cité-des-Prairies, des bras, des jambes et des visages torturés sortent d'un bloc massif où un autre personnage demeure prostré. Quel message les jeunes doivent-ils y saisir ?

les. « Les adultes vivent de l'anxiété par rapport à leur emploi, les jeunes aussi dont le cadre de vie change. Quand je suis arrivé ici ce matin, avec toutes ces clés, j'ai trouvé ça dur. Il y a des deuils à faire. »

Jeffrey, dont la famille éprouvait des problèmes sérieux et qui a été placé en protection par la DPJ, était à Boscoville depuis février et terminera son année à Cité-des-Prairies. Une fois, à Boscoville, il a fugué : « J'avais envie de voir ma mère, de lui parler en personne. » Complètement opposée au déménagement, sa mère ne l'a pas accompagné dans son transfert.

Une majorité de parents avaient répondu à l'appel. Après une vigile jusqu'à minuit la veille aux portes de Boscoville, ils ont accompagné

leurs jeunes hier matin jusqu'à leur nouveau domicile : « Pour le respect et la dignité dans lesquels ils ont effectué ce déménagement malgré leur désapprobation, ces parents méritent d'être salués bien bas. Ils ont démontré beaucoup plus de respect envers le processus décrété par les autorités qu'on a pu en montrer à leur égard », déclare M. Patrick Turcot, psychoéducateur et président du syndicat du personnel clinique.

« Cité-des-Prairies n'a jamais vu autant de parents se promener là en une seule journée », déclare M. Hamani Harrell qui venait d'y transférer son fils adoptif.

« On voulait montrer qu'on arrivait avec notre monde et notre façon de faire », a-t-il ajouté, admettant en riant son intention de

contaminer Cité-des-Prairies avec la philosophie qui sous-tendait l'intervention à Boscoville. « On ne veut pas travailler que pour nos jeunes, mais pour tous les autres qui sont ici. On va former un comité de jeunes et de parents auxquels on espère bien que les autres se joindront », dit-il.

Revenant à son fils, il admet que l'espace et l'ouverture de Boscoville lui manqueront : « Mais on va l'aider », dit-il.

Mme Louise Rinfret, elle, était plus cinglante : « C'est vrai que les planchers sont reluisants et qu'on a fait un grand ménage. Restent les clôtures ! Juste pour retourner à notre auto, il nous fallait passer quatre portes. »

Mme Rinfret y a accompagné un jeune qu'elle considère comme le sien même si aucun lien formel ne

les rattache. Lui aussi est sous protection : « Depuis qu'il a cinq mois qu'il se promène dans des centres. À 13 ans, il était venu ici et n'avait nullement envie d'y revenir. Mais les enfants y seront avec leurs éducateurs et nous autres, on va continuer à s'occuper d'eux... »

Encore amère, elle ajoute toutefois : « On les a aidés à déménager parce qu'il le fallait bien, mais on va continuer à demander au ministre : Qu'est-ce que nos jeunes font ici ? »

Deux unités de désengorgement occupaient toujours hier les lieux à Boscoville pour soulager d'autres centres des environs débordés. Selon M. Bohémier, le groupe des 9-14 ans devait partir plus tard hier tandis que l'unité de filles devrait déménager au cours de la semaine prochaine.

Offres Spéciales Eaton



Seulement
10\$

Offre spéciale! Sac de jardinage rose

Agréable fourre-tout de jardinage 5 pièces. Comprend 2 outils de jardinage, une paire de gants pour jardiner et un exemplaire du magazine Gardening (en anglais). En vigueur jusqu'au 12 juillet 1998.

Pure d'Alfred Sung avec une prime

• Eau de parfum en atomiseur 50 mL.
À l'achat de 55\$ ou plus de produits parfumés Pure d'Alfred Sung, sauf les ensembles-cadeaux, vous recevrez, sans autres frais, un **Talc liquide revitalisant** 125 mL. Une valeur de 25\$.

Prime



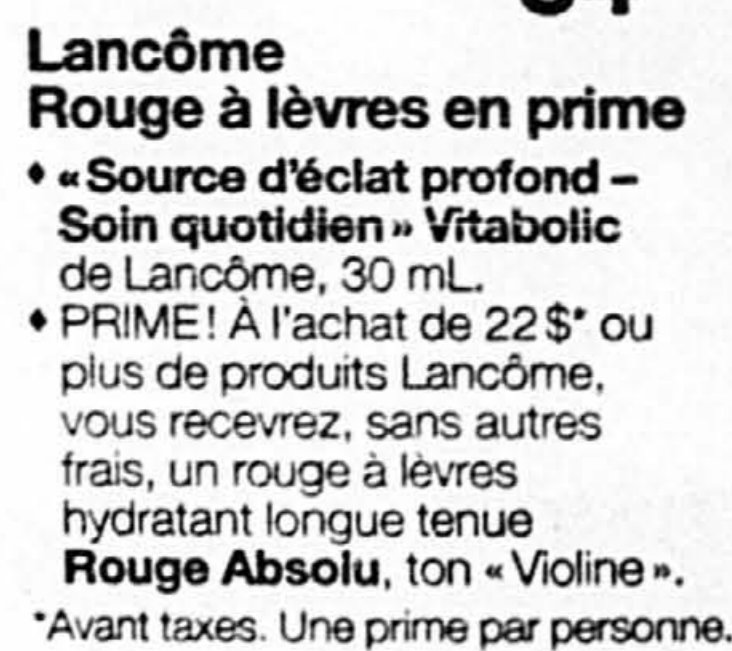
55\$



44\$

Offre spéciale Hilfiger

• Tommy 50 mL.
• À l'achat de 40\$ ou plus de produits parfumés Tommy, vous pouvez vous procurer, pour 19\$, un sac marine Tommy Hilfiger d'allure militaire.



54\$

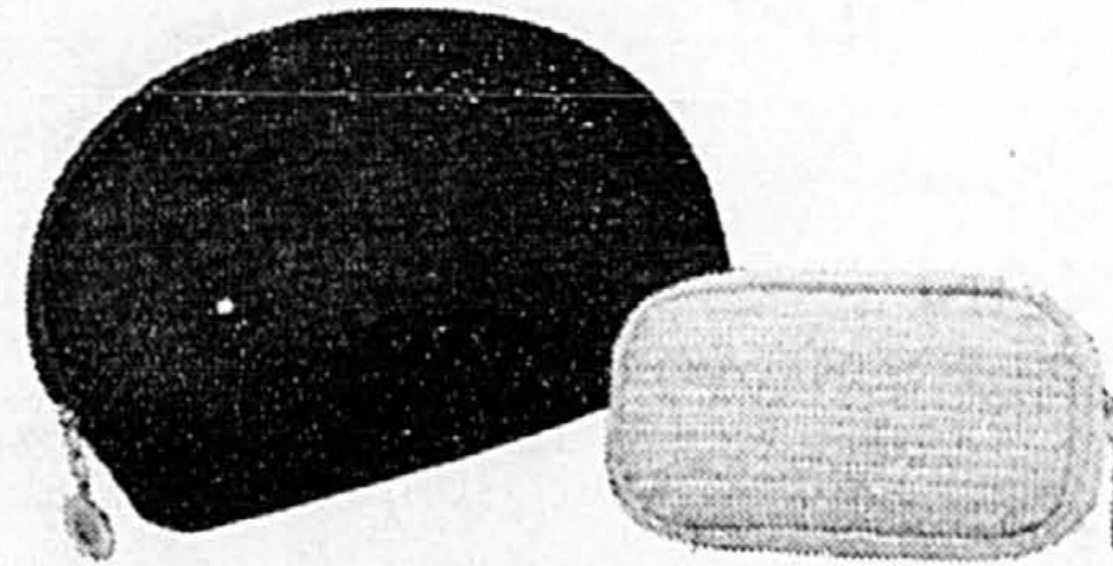
Lancôme Rouge à lèvres en prime

• « Source d'éclat profond - Soin quotidien » Vitabolic de Lancôme, 30 mL.
• PRIME! À l'achat de 22\$* ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans autres frais, un rouge à lèvres hydratant longue tenue **Rouge Absolu**, ton « Violine ». *Avant taxes. Une prime par personne.

Prime

Ensemble-cadeau Oscar d'Oscar de la Renta

Une valeur de 133\$. Une exclusivité Eaton. Quel délice que ces 4 produits à superposer : un parfum de luxe 4 mL, une eau de toilette en atomiseur 50 mL, une lotion « Activée » pour le corps 60 mL et un bain moussant « Activée » 60 mL.

Seulement
54\$

40% de rabais

sur une sélection de trousseaux à maquillage designer. La sélection varie d'un magasin à l'autre.

50\$



Ensemble-cadeau «Red Door» Elizabeth Arden

Élégant sac à double compartiment comprenant une eau de toilette en atomiseur 50 mL, une lotion parfumée pour le corps 50 mL, un gel parfumé pour le bain et la douche 50 mL et une poudre parfumée pour le corps. Une valeur de 76\$.

«Summer Latino» de Jean Paul Gaultier

Jean Paul Gaultier s'est inspiré de l'esprit de l'Amérique du Sud pour créer une version plus légère et toute fraîche, sans alcool, de sa célèbre fragrance. Ce flacon à collectionner, une édition limitée, exhale la passion et le rythme du soleil d'été.
• Eau de toilette sans alcool 100 mL.



70\$



40\$

«Le Mâle» de Jean Paul Gaultier

Le tonique revitalisant pour le corps «Le Mâle». Conçu pour l'été... procure la fraîcheur si recherchée lorsque le soleil se fait brûlant. Appliquez-le et voyez comme il rafraîchit, tonifie et revigore votre peau.
• Tonic revitalisant pour le corps «Le Mâle» 125 mL.



40\$

Extravagance de Givenchy

Offre de lancement. Maintenant chez Eaton. Une toute nouvelle fragrance, sensuelle et grisante. Format pour le sac, 30 mL; édition limitée.

« Sursis » pour un ex-policier

Cocainomane, il puisait à même les pièces à conviction

YVES BOISVERT

Tenant compte du fait qu'il avait devant lui un homme brisé, le juge Jean-Pierre Bonin a accordé une peine d'un an de prison avec sursis à l'ex-policier Sylvain Lacasse, hier à Montréal. Lacasse demeurera donc en liberté sous certaines conditions.

Lacasse, 33 ans, a reconnu sa culpabilité à une accusation de vol de 261 grammes de cocaïne dans les lots saisis par la SQ et destinés à la destruction.

Le policier travaillait à la salle des pièces à conviction au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. Il y avait été muté en 1993, après avoir été accusé de violence à l'endroit de trois suspects (il s'est avoué coupable à l'égard d'un des trois, les deux autres ayant reconnu avoir menti).

Ce n'était que le plus récent de la série de déboires qui a marqué son entrée à la SQ, en 1992. Il avait été victime d'un vol à son appartement, puis battu par trois inconnus, ceux qu'il sera accusé d'avoir maltraités lors de leur arrestation.

Quand il arrive à Parthenais, à l'automne 1993, son moral est au plus bas. On lui offre de la coke dans un bar et il y prend goût. Dans la salle des pièces à conviction, il voit d'immenses sacs de cocaïne à détruire. Ils sont éventrés et, ni vu ni connu, Lacasse commence à se servir. Entre février et septembre 1994, il en a pris 261 grammes.

Il se dénonce après avoir eu des idées suicidaires. Il cherche de l'aide auprès d'un supérieur... qui lui envoie deux enquêteurs. Lacasse est arrêté et avoue tout.

Pour compléter le tableau, en 1996, Lacasse fait un accident cérébro-vasculaire sérieux.

La Couronne réclamait de la prison ferme. La défense, de la prison avec sursis (purgée dans la collectivité).

Il est certain, dit le juge Bonin, que le fait, pour un policier, « de voler des stupéfiants à l'intérieur de la salle des (pièces à conviction) est un crime d'une extrême gravité. Ce crime requiert l'imposition d'une peine de prison, même si les stupéfiants ont été volés dans le but de satisfaire la consommation personnelle de l'accusé et non pour la revente. »

Mais, ajoute le juge de la Cour du Québec, ont doit tenir compte du fait que Lacasse, qui a perdu son emploi, est dans une condition physique fragile depuis qu'il a subi un ACV. La société, par ailleurs, a tout intérêt à encourager les efforts entrepris par Lacasse pour se réhabiliter. L'homme a tenté de suivre des cours de dessin industriel, mais sa difficulté à se concentrer l'a empêché de se rendre jusqu'au bout. Il veut suivre de nouveaux traitements.

Lacasse, qui voit double de l'oeil droit, doit se déplacer avec une canne dans les endroits publics; il a de la difficulté à se concentrer et ne peut exécuter des problèmes mathématiques relativement simples; il a moins d'équilibre et de dextérité.

Le rapport psychologique est très favorable. Lacasse a reconnu tous les faits et les risques de récidive sont à peu près nuls.

Le juge Bonin conclut qu'un an de prison, mais « avec sursis », est une peine juste. Il devra demeurer chez lui, suivre des traitements au centre Lucie-Bruneau et rencontrer un agent de probation. Il sera sous probation pour une année ensuite.

Le dossier Hamann repoussé à septembre

MARC THIBODEAU

Le dossier de Claude Hamann, cet avocat de Cowansville, aussi juge à la cour municipale, accusé d'entrave à la justice, a été repoussé jusqu'à la toute fin de l'été, hier, au palais de justice de Cowansville.

Selon le procureur de la Couronne, Michel Breton, l'avocat représentant Me Hamann, Pierre Poupard, a invoqué ses vacances estivales ainsi que celles de son client pour reporter la suite du processus judiciaire au 18 septembre.

Les deux parties, qui devaient initialement régler cette question hier, devront

alors déterminer la date à laquelle débutera l'enquête préliminaire de Me Hamann.

L'avocat est notamment accusé d'avoir contacté la mère d'un de ses clients, Richard Grenier, un délateur recruté par l'escouade Carcajou, pour l'inciter à convaincre son fils de ne pas témoigner contre un « homme d'affaires » des Cantons de l'Est bien connu des milieux policiers, Raymond Coulombe.

L'avocat aurait également invité Coulombe — qui devait finalement être libéré d'une vingtaine d'accusations de recel, de complot et de trafic de stupéfiants —

à verser 100 000 \$ en échange du silence du délateur de 37 ans.

En marge de ses démêlés devant la cour, Me Hamann pourrait se voir imposer des sanctions par le Barreau du Québec, où le syndic poursuit toujours son enquête.

Un comité d'enquête du Conseil de la magistrature doit par ailleurs se pencher prochainement sur le dossier de l'avocat, qui agit également comme juge à la cour municipale de Farnham.

Hier, la porte-parole du Conseil, Carole Richard, a indiqué que la date de l'audience n'était pas encore fixée.

Meurtre inexplicable

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après avoir poignardé à mort un homme de 85 ans, hier, un jeune homme de 19 ans se serait rué avec son arme vers un policier de Joliette qui a réussi à le maîtriser en l'aspergeant de poivre de Cayenne.

Peu après 13 h, Damasse Boulard, locataire de l'appartement 204 d'un immeuble situé au 429, rue Saint-Thomas, à Joliette, discutait paisiblement avec le concierge, un étage plus bas, près de l'appartement 104. À un certain moment, l'occupant du 104, Michel Saint-Amour, qui habite avec sa mère, est apparu en tenant un couteau.

Sans dire un mot, il aurait poignardé M. Boulard, qui s'est effondré. Des voisins l'ont transporté dans son appartement pendant que d'autres alertaient le 911.

Le premier policier arrivé sur les lieux a vu un jeune homme te-

nant un couteau se diriger vers lui. Il a dégainé son revolver et il lui a ordonné de laisser tomber son arme, mais il n'a pas obéi, continuant plutôt à avancer vers l'agent qui était seul.

Sans perdre son sang-froid, le policier a rengainé, prenant plutôt le contenant de poivre de Cayenne à son ceinturon pour l'en asperger à la hauteur des yeux, ce qui lui a fait lâcher le couteau, explique l'agent François Doré, des affaires publiques de la SQ.


D'autres policiers sont arrivés et le suspect a été maîtrisé pour être conduit au poste de police, pendant que l'octogénaire était placé à bord d'une ambulance.

La direction de la police de Joliette a par la suite fait appel aux membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ. Le suspect a été soumis à un interrogatoire capté sur bande vidéo en soirée. Tard hier soir, le mobile du meurtre était toujours inconnu.

LASERMEDIC

Le plus récent LASER POUR L'ÉPILATION

15, av. McGill, Vieux-Montréal
V. MINASSIAN M.D. et ass. (omni)
840-1398



RAPIDE, EFFICACE ET SÉCURITAIRE



Première et seule machine au Québec avec le système de refroidissement intermittent pour mieux protéger la peau.

nos autres traitements :
CELLULITE (non chirurgicale)
Liposuccion • Laser pour rides, paupières et ronflement • Goretex • acide glycolique, acné • cicatrices • collagène.

1 888 893-0030
Rive-Sud
LASERMEDIC - Solumed
8230, boul. Taschereau, #1, Brossard
Drummondville - St-Hyacinthe
LASERMEDIC - Clinique médicale St-Nicéphore
4534, boul. St-Joseph

Vente d'ouverture

du 8493, boul. Décarie!




Grand choix

- Mobiliers de chambre à coucher
- Mobiliers de salle à manger
- Mobiliers de salon

Directement de l'importateur.

Grand choix de couleurs de rotin et tissus

Rabais jusqu'à 50 % sur certains ensembles en exposition jusqu'au 15 juillet

INFLUENCE MEUBLES EN ROTIN HAUT DE GAMME

3919, boul. Taschereau Saint-Hubert (Qué.)
Tél. : (514) 445-8678

8493, boul. Décarie, 2e étage Mont-Royal (Québec)
Tél. : (514) 734-2801

...et Traitement de star Clinique

Pleins feux sur les ateliers « Pour une belle peau » de Clinique

Vous pensez belle peau? Passez au comptoir Clinique et, à titre gracieux, profitez d'une consultation beauté « Traitement de star » avec l'une de nos spécialistes. Elle notera sur votre scénario le système de soins de la peau qui vous convient, l'ABC d'une belle peau! 3 étapes, 3 minutes, matin et soir.

Il n'en faut pas plus pour que votre peau paraisse plus douce, plus lisse et plus fraîche! Suite à votre consultation et à titre gracieux, nous vous remettrons une mini-trousse d'échantillons de produits du **Système de soins en 3 étapes** de Clinique. De plus, à l'achat d'un savon facial, d'une lotion clarifiante ou d'une émulsion hydratante tellement différente, vous recevrez, sans autres frais, un échantillon de crème ou de lotion rénovatrice Clinique convenant à votre type de peau.

Ce produit se veut une petite merveille! Aussi n'hésitez pas. Vous pouvez profiter du « Traitement de star » Clinique jusqu'au 12 juillet 1998.

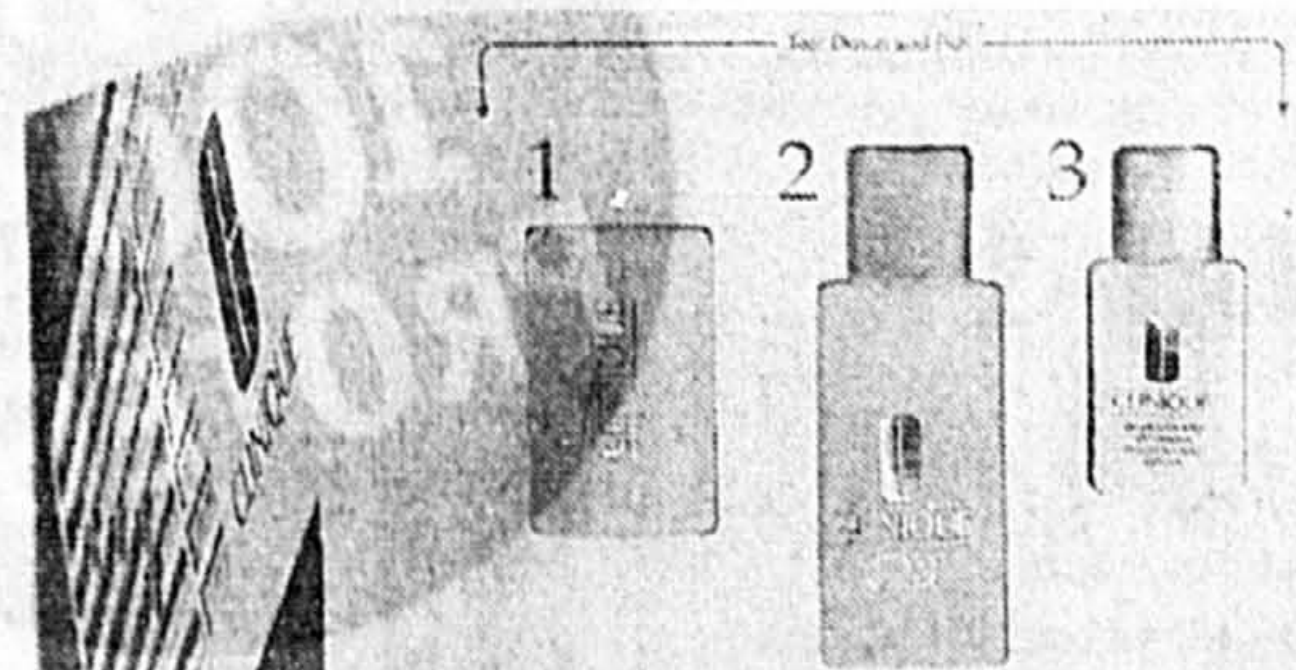
Gratuit.
Votre scénario «soins de la peau».
Retrouvez-y les secrets d'un teint radieux.
« Traitement de star » de Clinique :
votre outil-beauté pour une belle peau.
Apportez-le avec vous et mémorisez-le!

Les seconds rôles.
Le système de soins en 3 étapes de Clinique:
Développé par des dermatologistes. Soumis à des tests d'allergie. Et 100% sans parfum.
Savon facial 170 g, 14 \$
Lotion clarifiante 200 mL, 14 \$
Émulsion hydratante tellement différente 60 mL, 15,50 \$



CLINIQUE

Soumis à des tests d'allergie. 100% non parfumé.



Mini-trousse

avec votre consultation beauté.
La mini-trousse «Système de soins en 3 étapes» de Clinique.
Une mini-trousse par personne, par événement.



Un scénario chinois bâti sur l'Empire du feu

GEORGES LAMON

« Dessine-moi ce que tu veux et je le ferai », avait dit Chong Shih, propriétaire de Sunny International à Alberto Navarro, concepteur du spectacle chinois de ce soir. N'est-ce pas là le rêve de tout artiste : laisser libre cours à son imagination ?

Quatre-vingt-dix employés se sont donc mis à l'oeuvre pour préparer les quelque 3300 pièces — dont plus de 200 bombes de 150 à 305 mm — qui transformeront La Ronde en théâtre, ce soir. Un arsenal de fabrication exclusive Sunny, une firme de plus de 1000 ouvriers.

« Je les ai fait travailler beaucoup pour fabriquer des bombes incorporant différentes étoiles de couleur, note Navarro. Ce sera vraiment spécial pour ce genre de scénario. Je travaille à ce concept depuis novembre. Pour moi, c'est une chance inouïe de concevoir un feu pour une firme comme Sunny, l'un des plus grands fabricants. De plus, les Chinois ont une très longue tradition pyrotechnique. Jim Shih m'avait parlé de construire un scénario autour de l'empereur. J'ai donc plongé dans la musique et l'histoire de la Chine. » Résultat : un scénario étoffé où l'on découvre beaucoup de recherche et dirigé exclusivement par ordinateur (pyro-

digital). « Pour ce spectacle, nous allons employer du matériel nouveau comme des saules pleureurs aux branches bleues tombant en clignotant, des gâteaux (boîte d'une multitude de petites fusées qui partent en série) et des grosses bombes avec changement de quatre couleurs, explique Jim Shih, directeur de Sunny International Fireworks. Techniquement, le scénario est bien monté, les pièces, de qualité, et la trame musicale, unique. »



Feux sur la ville

théâtre en 11 actes autour d'un légendaire empereur chinois. Un récit imaginaire où la pyrotechnie jouera le rôle des acteurs. On aura droit aussi à une brève présentation, histoire de nous mettre dans l'atmosphère à chacun des chapitres.

En 30 minutes, Navarro se propose de nous faire traverser « L'Empire du feu » sur une musi-

que mi-chinoise, mi-classique. Ainsi on démarre sur la trame du film *Sept ans au Tibet* en passant par *In Re Don Giovanni*, *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, pour se terminer sur *L'Ouverture des festivités* de Shostakovich. Tout un programme en perspective.

Quatre chapitres qui résumeront cette trame à la fois joyeuse, tragique, triste, gaie et remplie d'espoir dans le palais de « l'Harmonie céleste » en compagnie de l'empereur, son épouse et ses sujets. Où les forces du yin et du yang tendent à s'équilibrer.

Pour l'artiste-peintre-chorégraphe espagnol Navarro, il s'agit avant tout de faire plaisir au public montréalais, en lui offrant « ce qu'il y a de mieux, mais aussi quelque chose de nouveau ». Faire entrer le public durant 30 minutes dans un monde de merveilles, de beauté par les couleurs et la symphonie, pour lui faire oublier son quotidien.

« Nous avons essayé de traiter un feu différemment avec une chorégraphie inusitée, fait-il remarquer. C'est la première fois que je m'attaque seul à un scénario ; avant je prêtais une assistance technique. C'est un spectacle exclusif, préparé pour cette compétition. »

On peut donc s'attendre à un spectacle très aérien, étonnamment rythmé comportant aussi ses moments forts (marche de l'armée impériale, acte 9) et légers. Et bien sûr, du percutant habituel en fin de programme.

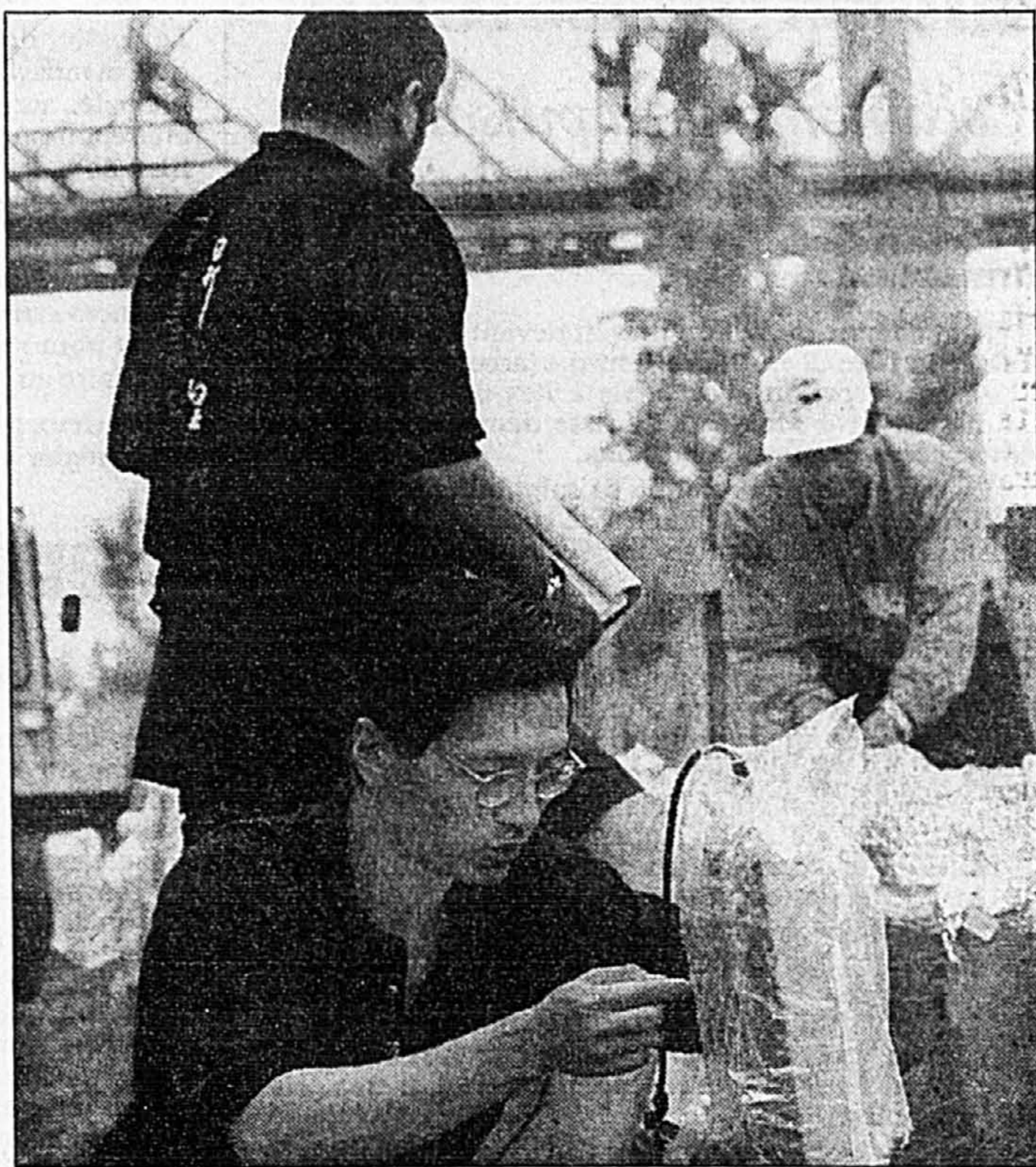


PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

Jim Shih, directeur de Sunny International (au premier plan) en compagnie d'artificiers chinois, s'affairent à l'installation de pièces pyrotechniques.

Fonds InvesNat Protégés

Faire
décoller
mon huard
sans perdre
une plume...

Qui aurait pensé?



Une seule banque vous offre des
Fonds Protégés à 100%

La famille des Fonds InvesNat Protégés¹, exclusive à Placements Banque Nationale inc., vous permet de bénéficier du potentiel de croissance à long terme des marchés financiers, tout en garantissant le capital investi à 100%. De plus, la garantie offerte peut être révisée de façon à protéger aussi la croissance du capital.

¹Disponibles au Québec et au Nouveau-Brunswick seulement.

Cinq bonnes raisons d'investir.

- Capital 100% protégé à l'échéance ou au décès
- Possibilité de garantir la croissance du capital
- Aucuns frais d'achat, de vente ou de transfert
- Admissibles à 100% au REER
- Admissibles au programme d'épargne périodique à partir de 25 \$

**« Concours InvesNat »
Multipliez vos huards par deux!**

Cinq personnes qui auront investi dans des Fonds InvesNat avant le 30 septembre 1998, verront leur mise doubler, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par personne.¹¹ Tirage le 15 octobre 1998. Bonne chance!

¹¹Excluant tous les Fonds de marché monétaire. Détails dans les succursales de la Banque Nationale. Certaines restrictions s'appliquent.

Aujourd'hui, j'InvesNat!

Pour investir ou pour en savoir plus sur les Fonds InvesNat ou InvesNat Protégés, communiquez avec votre succursale de la Banque Nationale ou composez le

1 888 TELNAT-1

il faut penser autrement



**PLACEMENTS
BANQUE NATIONALE INC.**



**CAPITAL
100%
PROTÉGÉ**

*Placements Banque Nationale inc., gérant et placeur principal des Fonds communs de placement InvesNat et InvesNat Protégés, est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada. Les Fonds InvesNat Protégés bénéficient d'une garantie de remboursement disponible au décès et à la date d'échéance correspondant à 100% du capital investi. Cette garantie est disponible en autant que le porteur des parts détienne son investissement pour une période de dix ans. Assurance-vie Banque Nationale Compagnie d'assurance-vie est le seul émetteur du contrat d'assurance garantissant le remboursement du capital. Des informations importantes sur les Fonds InvesNat et InvesNat Protégés figurent dans le prospectus simplifié qui est disponible dans toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada ou du Trust Général du Canada (au Québec seulement). Il est important de lire avant d'investir. Les rendements, les revenus de placement et les valeurs liquidatives des parts de Fonds fluctuent.

Un ancien bénévole des Grands Frères condamné pour contacts sexuels

Christian Racine a écopé 14 mois de prison

MARTHA GAGNON

Un ancien bénévole de l'Association des Grands Frères, Christian Racine, 32 ans, a été condamné hier à 14 mois de prison au palais de justice de Saint-Hyacinthe pour avoir eu des contacts sexuels avec un enfant, il y a dix ans.

Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, a expliqué que l'homme avait profité de son rôle au sein des Grands Frères pour « user de chantage affectif » auprès d'un enfant et « abuser de lui à chaque week-end » durant la période allant de janvier 1988 à janvier 1991.

Dans sa sentence, le juge a toutefois tenu compte du fait que Racine avait enregistré un plaidoyer de culpabilité, qu'il n'avait pas d'antécédents judiciaires et qu'il avait entrepris une thérapie pour apprendre à maîtriser ses pulsions sexuelles.

L'ex-bénévole a reconnu sa culpabilité à deux chefs d'accusation, dont l'un est d'avoir touché des parties du corps de l'enfant et l'autre de l'avoir incité à le caresser et à le masturber.

Au lieu de veiller correctement sur son jeune protégé, l'ex-bénévole a « abusé de son double statut de Grand Frère et d'adulte, a souligné le juge. Il a profité de la naïveté de la victime pour assouvir ses pul-

sions sexuelles ».

Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'une faute grave pouvant entraîner une peine maximale de 10 ans de prison, le juge Roy a expliqué qu'il devait considérer certains facteurs atténuants. Il a insisté sur le fait que l'homme a un emploi stable, qu'il n'a pas subi d'agression au cours de sa jeunesse, qu'il ne consomme ni alcool ni drogue, qu'il joue de la musique, qu'il habite seul en appartement et qu'il ne possède pas les caractéristiques habituelles des délinquants.

Le procureur de la poursuite, Pierre Beaudet, estimait qu'une peine de plus d'un an de prison était nécessaire, alors que son collègue de la défense, André Blanchette, suggérait 90 jours purgés de façon discontinue.

Selon le juge Roy, Christian Racine s'est rendu compte qu'il « avait fait fausse route » et tente de « trouver des solutions durables ». Il estime que la « sexothérapie qu'il a accepté de suivre lui a

fait prendre conscience de la cruauté de ses gestes ».

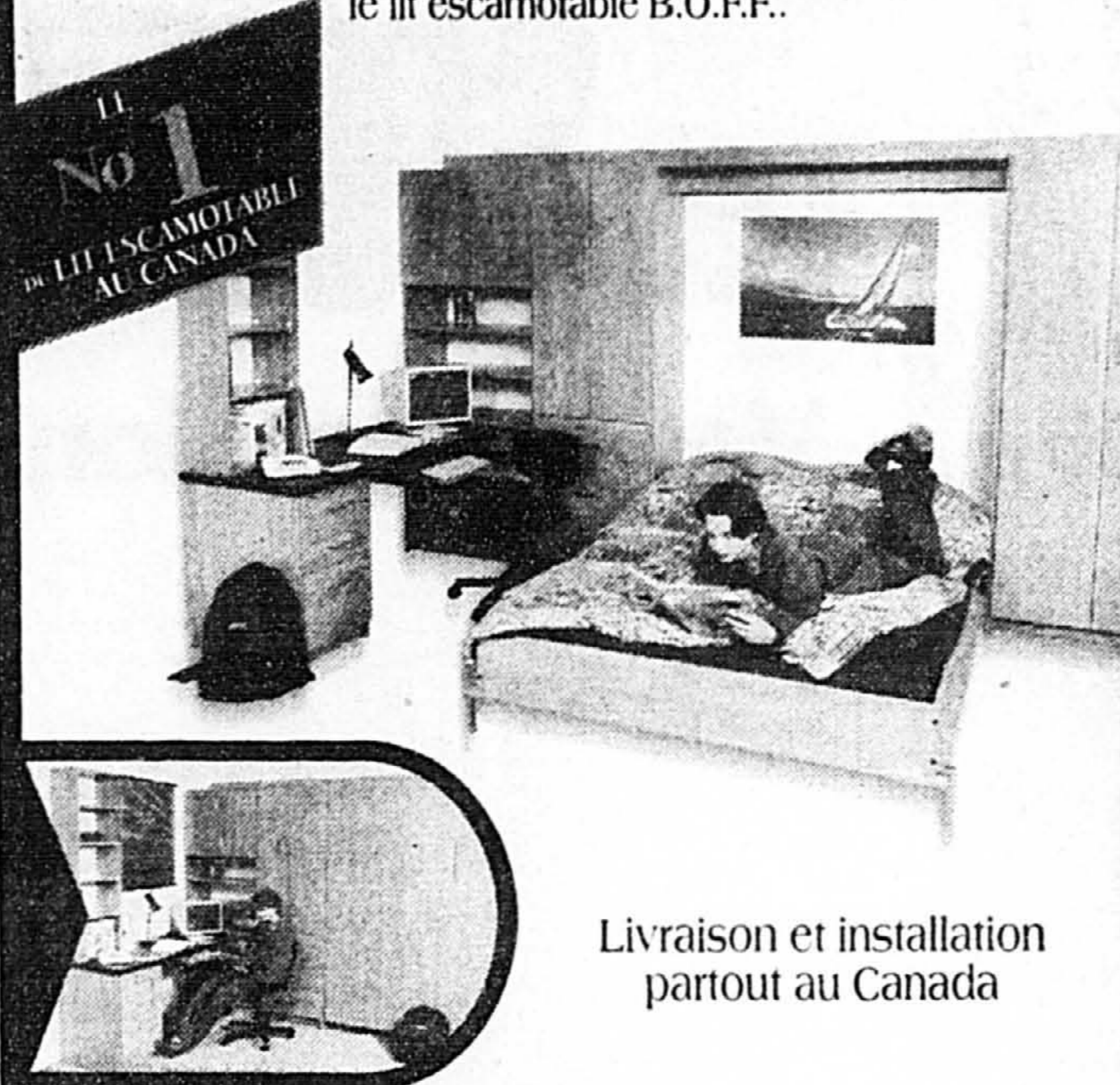
La sentence est assortie d'une probation de trois ans et d'une interdiction de fréquenter durant cinq ans des lieux où il est possible de rencontrer des enfants comme les parcs, piscines publiques, les terrains des garderies, écoles et centres communautaires. Il lui est aussi interdit de travailler durant cette période, bénévolement ou non, dans des milieux nécessitant une relation de confiance ou d'autorité auprès des jeunes.

Quant à la victime, une psychologue a expliqué lors des représentations avant la sentence qu'elle avait vécu toute la gamme des émotions à la suite de cette relation néfaste : pleurs, rage, honte, culpabilité et découragement. Elle a connu des moments de dépression et une attirance pour la drogue.

Lors du plaidoyer de culpabilité en avril 1998, l'Association des Grands Frères du Québec avait exprimé son indignation et assuré qu'elle s'efforçait de maintenir un processus très rigoureux dans le choix de ses bénévoles.

Réinventez votre espace

Transformez votre chambre à coucher en une pièce de travail ou de loisir en quelques secondes et sans effort avec le lit escamotable B.O.F.F.



Livraison et installation partout au Canada

MONTRÉAL 5120, boul. Métropolitain Est (514) 374-8570 **B.O.F.F.** PARTOUT AILLEURS 1 800 494-0433

Convoyeurs d'argent détroussés

RAYMOND GERVAIS

Deux convoyeurs d'argent de la compagnie Loomis se sont fait attaquer par deux cagouleurs armés et détrousser des sacs qu'ils transportaient jeudi soir, au moment où ils venaient de pénétrer à l'intérieur d'une succursale de la Banque Royale du Canada, située au 4849, rue Sherbrooke Ouest, à Westmount.

Selon la police, deux hommes armés de pistolet 9 mm, vêtus de noir et portant cagoule, ont réussi à introduire à l'intérieur de la banque en perçant un trou dans un mur, à l'arrière du guichet automatique. Ils ont alors attendu l'arrivée des deux convoyeurs.

Lorsque les employés de la compagnie de transport d'argent sont arrivés, les deux bandits les ont surpris en criant « c'est un hold-up » et les ont forcés sous la menace de leurs armes à leur remettre les sacs qu'ils transportaient ainsi que les armes qu'ils avaient en leur possession.

Les employés n'ont pas été blessés et ont réussi à aviser leur centrale par radio afin de signaler l'événement à la police.

Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, une vingtaine de minutes après le vol, les braqueurs étaient déjà loin. Le premier suspect est un homme d'une quarantaine d'années. Il mesure près de 1,80 m et pèse de 80 à 90 kg. Le second mesure 1,75m, pèse de 72 à 81 kg et serait âgé de 25 à 30 ans.

FORMATION EN SHIATSU INTENSIF
avec Sergio Côté, Alain Morrier et Luigi Burrogano
(190 heures) du 6 juillet au 7 août 1998
Nous vous offrons une immersion de cinq semaines en shiatsu qui vous imprégnera en profondeur. Il s'agit d'une approche énergétique d'origine japonaise qui consiste à exercer des pressions, des étirements et des mobilisations le long des méridiens d'énergie. Il se pratique traditionnellement au sol sur un tatami, mais peut être exécuté sur une table ou une chaise. Le shiatsu se veut avant tout préventif, tout en étant aussi correctif. Il peut aussi être pratiqué dans une perspective de détente. Joignez-vous à cette classe afin de bénéficier de l'expertise de nos trois professeurs. Vous en retirerez équilibre et harmonie.
CENTRE DE SANTÉ HOLISTE HITO,
523-2303.

La collection coton de Tilley

Tilley Endurables
Des vêtements dans lesquels il fait bon vivre!

1050 ave. Laurier Ouest 272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249



PLAN VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

Désormais, avec le plan Véhicules d'occasion Chrysler certifiés, chaque véhicule d'occasion certifié vendu chez nos concessionnaires est soumis à une rigoureuse inspection en 110 points, en plus d'être garanti par Chrysler Canada. Si, après l'achat du véhicule, vous remettez en question votre choix, vous profitez de notre politique d'échange de 3 jours ou de 500 km. Vous pouvez vous offrir un véhicule de qualité à prix très avantageux. Et garanti. C'est ça avoir l'esprit tranquille.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT. GARANTIE.

- 1 Garantie sans frais du fabricant
- 2 Inspection en 110 points
- 3 Assistance routière 24 heures sur 24 pendant 1 an
- 4 Politique d'échange de 3 jours ou de 500 km

CHRYSLER CANADA



LES SUPER OFFRES PONTIAC

Vos concessionnaires Pontiac Buick GMC laissent leurs super modèles s'envoler à des prix incroyables.

10.9%

Sunfire GTX^A

- Radio AM-FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres de 115 chevaux

189\$
/mois*
Location 36 mois



Sunfire 4 portes^B

- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Traction asservie
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues

199\$
/mois*
Location 36 mois



de financement**

- Aucun dépôt de sécurité
- Transport et préparation inclus à la location
- Offert pour un temps limité

Jimmy SL^C

- 4 x 4, 2 portes
- Moteur V6 Vortec 4300 de 190 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Roues en aluminium
- Climatiseur

À partir de
239\$
/mois*
Location 24 mois



Trans Sport^D

- Moteur V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux
- Sacs gonflables latéraux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Climatiseur

259\$
/mois*
Location 36 mois



Jimmy SLT^E

- 4 x 4, 4 portes
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Sièges en cuir, volant gainé de cuir
- Rétroviseurs chauffants

À partir de
359\$
/mois*
Location 24 mois



Sierra Spécial^F

- (modèle 1500, 4 x 2)
- Caisse de 8 pieds à double paroi
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Pont arrière autobloquant
- V6 de 4,3 litres développant 200 chevaux

179\$
/mois*
Location 24 mois
20 498\$ à l'achat***



Century^G

- Verrouillage des portes, lève-glaces, rétroviseurs électriques
- Boîte automatique 4 rapports
- Moteur V6 de 3,1 litres à injection séquentielle
- Climatiseur

299\$
/mois*
Location 36 mois
À partir de
23 498\$ à l'achat***



Sierra à cabine allongée^H

- (modèle 1500, 4 x 2)
- Moteur Vortec 5000 V8 de 230 chevaux à injection séquentielle
- Pont arrière autobloquant
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Climatiseur

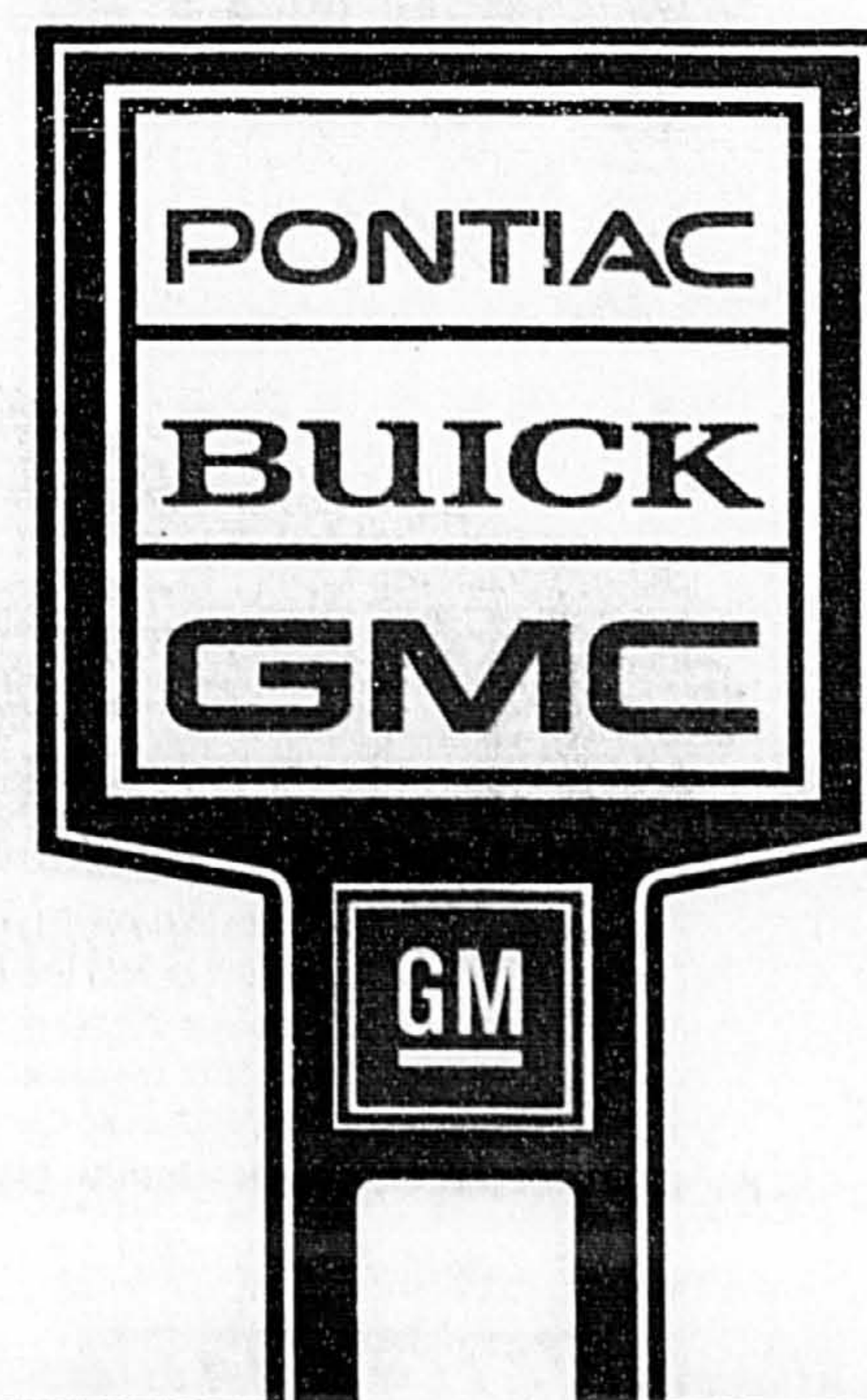
199\$
/mois*
Location 24 mois
24 698\$ à l'achat***



Grand Prix GT^I

- Siège avant, rétroviseurs, verrouillage des portes et lève-glaces électriques
- Moteur V6 3800 de 195 chevaux
- Climatisation à deux zones
- Roues en aluminium de 16 pouces

329\$
/mois*
Location 36 mois



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

La Carte GM™ Assistance ROUTIERE TOTAL ESCO Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échiquet) de A à B: 1025\$, C: 3548\$, D: 2399\$, E: 3322\$, F: 3109\$, G: 3319\$, H: 2800\$, I: 3437\$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du kilomètre après 40 000 km pour une location de 36 mois et 40 000 km pour une location de 24 mois. **Taux de financement de 10,9% disponible jusqu'à 48 mois à l'achat sur la plupart des modèles en inventaire et jusqu'à 36 mois.

à la location sur certains modèles. Exemple de financement: 15 000\$ incluant transport, préparation et taxes; 36 versements de 428,96\$, coût en intérêts 443,29\$, coût total 15 443,29\$ ****À l'achat, préparation incluse, transport (F.H.: 895\$, G.: 755\$) et taxes en sus. L'Assurance routière et la Garantie GM TO/AL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **Banque déposée de General Motors Corporation Banque TD usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Une épaisse fumée obscurcit encore le ciel de Daytona Beach

Des centaines de pompiers luttent contre les flammes qui font rage depuis le 19 juin aux alentours de cette ville floridienne

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Malgré l'épaisse fumée qui plane au-dessus de la région de Daytona Beach, les tenanciers d'hôtels situés le long de la côte ne croient pas que les vacanciers devraient annuler leurs réservations.

« À moins de souffrir de problèmes cardiaques ou respiratoires, je ne pense pas que vous devriez rater vos vacances, a affirmé un propriétaire d'hôtel situé près d'Ormond Beach, dans un reportage diffusé à la télévision locale. Le soleil est toujours là même s'il est un peu voilé ! »

On peut comprendre l'anxiété des commerçants pour qui la saison estivale représente une importante portion du chiffre d'affaires. Même s'ils se disent prêts à rembourser les visiteurs qui voudraient annuler leurs réservations, comme cela se fait chaque fois qu'un ouragan ou quelque autre cataclysme menace de toucher la côte, la plupart préféreraient l'approche « Business as Usual ».

Mais les résidents des villes affectées par les incendies qui font rage depuis le 19 juin, voient la situation d'un autre oeil. « La fumée est tellement dense à certains moments de la journée qu'on ne distingue rien à trois mètres devant soi ! » se plaint Dianne Weber de Tomoka Farms, un secteur situé près du marché aux puces de Daytona Beach. Ses voisins et elle ont été évacués cette semaine.

Mme Weber, 27 ans, physiothérapeute au Halifax Medical Center de Daytona Beach, attend son premier bébé en novembre. Elle préfère se rendre à son travail malgré les recommandations de ses employeurs qui ont conseillé à ses collègues de l'hôpital de rester chez eux. « Ici, au moins, l'air n'est pas vicié, explique-t-elle. Je peux respirer à mon aise et je ne pense pas à ma maison. »

En attendant, les Weber vivent chez une tante qui habite à Daytona Beach, près du centre-ville. Mardi, ils ont tout juste eu le temps de charger leur voiture de leurs biens les plus précieux. « Il a fallu se dépêcher, on voyait les flammes à un coin de rue de chez nous ! »

Depuis lundi, des sections importantes des autoroutes 4, 92 et 95 ont été fermées à cause de la fumée et des cendres qui retombent au sol. « Ma voiture est tellement couverte de débris que je ne reconnais plus la couleur ! » a dit Beth McCall, en visite chez ses parents à Port Orange.

Les autorités ont signalé aux personnes âgées de ne sortir qu'en cas d'urgence. Une centaine de personnes souffrant de problèmes respiratoires ont été admises à l'hôpital.

Une pluie non providentielle

Malgré les efforts des 668 pompiers venus d'un peu partout aux États-Unis, on pouvait encore compter 11 foyers d'incendie majeurs (dont deux qui se sont re-



Le pompier Mike Becker, de Ft. Myers, à l'ouest de Daytona Beach, s'accorde un répit tout en continuant de tenter de maîtriser un des incendies qui fait rage dans le comté floridien de Volusia.

joints pour former un formidable embrasement) sur une distance de 40 km hier midi, entre Ormond Beach et New Smyrna.

Même la pluie tant attendue n'a pas réussi à éteindre les flammes. Au contraire, les orages électriques ont provoqué 47 nouveaux petits foyers d'incendie. « Nous aurions été mieux de ne pas en recevoir, dit Rick Gardner, responsable de l'information des services d'urgence. Au moins, on n'aurait pas eu de foudre. » Avec les quelques millimètres de pluie reçus hier, le comté de Volusia n'a reçu que 15 cm de pluie depuis avril.

Plusieurs techniques pour tenter de maîtriser les incendies ont été utilisées jusqu'à maintenant. Mercredi, des avions devaient laisser tomber des milliers de balles de ping-pong remplies de glycérine et d'autres produits chimiques afin de cerner les flammes dans un cercle déterminé. Mais cette initiative a

dû être annulée à cause de vents violents. Des avions et hélicoptères sont sur le qui-vive à l'aéroport de DeLand et le Canada a loué un CL-251T à l'État de la Floride. Cet avion peut aspirer l'eau d'un lac et emplir son réservoir de 5337 litres sans jamais avoir à se poser.

À Ormond Beach, au nord de Daytona Beach, les pompiers ont creusé une tranchée de 10 km qui a servi à retenir les flammes. « Cet incendie a pu être éliminé à 90 % », a poursuivi M. Gardner.

En tout, 70 000 acres de terrain boisé ont été rasés par les flammes dans les comtés de Volusia et Flagler. Dans tout l'État, ce sont 40 comtés sur 67 qui ont été touchés par 1048 incendies ravageant 100 000 hectares.

À Daytona Beach, 447 résidences ont été évacuées mercredi, mais jeudi, l'alerte avait été levée. Seuls les résidents de Tomoka Farms n'avaient pas la permission de re-

tourner chez eux.

Bien que des centres d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 9000 personnes aient été ouverts hier, à midi, à peine une dizaine s'étaient présentées. « La plupart de gens restent chez des amis ou avec des membres de leur famille », explique M. Gardner.

Jusqu'à maintenant, aucun édifice n'a été touché dans les comtés de Volusia et Flagler et on ne signale aucune perte de vie. Une petite fille de six ans a succombé à une crise d'asthme, mais on ne sait si sa mort est liée à l'état de l'air.

Malgré tout, les autorités ne prévoient pas annuler les festivités du 4 juillet, mais on ne retrouvera pas les traditionnels feux d'artifice, interdits jusqu'à nouvel ordre.

« Si ça continue, le mois de juin aura été le plus sec de l'histoire », a indiqué Paul Houle, météorologue à Melbourne, plus au sud. Les feux de forêt sont les pires depuis 1932.

El Niño accusé

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les États-Unis sont frappés à leur tour par des incendies gigantesques, en Floride et au Texas, en raison d'une sécheresse exceptionnelle qui a déjà embrasé les forêts d'Amérique latine et centrale. L'accusé est toujours le même : El Niño.

En Floride, 66 comtés sur les 67 que compte l'État ont été touchés par les incendies, qui ont ravagé plus de 100 000 hectares.

Au Texas, quelque 60 000 hectares, souvent des terres destinées à l'agriculture et à l'élevage, ont déjà été dévastés par des sinistres.

Et les autorités locales estiment que les pertes économiques découlant de la sécheresse et des feux, notamment pour l'agriculture, pourraient s'élever à deux milliards de dollars au Texas et à plus de 20 millions de dollars en Floride.

Certains estiment que El Niño est à l'origine de ces incendies destructeurs. Ce phénomène météorologique a occasionné l'hiver dernier des précipitations exceptionnelles sur le sud des États-Unis, provoquant une explosion de la végétation.

Au printemps, par contre, El Niño a apporté canicule et sécheresse, déshydratant la flore qui prend feu comme de l'étope. Ainsi, en Floride, des records de chaleur ont été relevés, avec près de 37 degrés centigrades. Le 24 juin, pas moins de 72 feux ont été répertoriés.

Et le pire est peut-être encore à venir, si l'on en croit les météorologues. En Floride, il pourrait s'agir du mois de juin « le plus sec de l'histoire », selon Paul Houle, météorologue à Melbourne (Floride). Au Texas, les spécialistes s'attendent à un été « long et chaud ».

Les quelques orages qui s'abattent sur ces régions aggravent la situation : les pluies ne sont pas assez abondantes pour éteindre les flammes, attisées au contraire par le vent alors que la foudre allume de nouveaux foyers.

Ces incendies dramatiques ne sont que le dernier avatar d'El Niño, déjà tenu pour responsable de la destruction de millions d'hectares de forêts en Amérique latine depuis le début de l'année.

Ainsi, au Mexique, près de 13 000 incendies — les plus graves jamais enregistrés dans ce pays depuis 70 ans — ont ravagé plus de 400 000 hectares, faisant 61 morts. Ils ont dégagé une épaisse couche de fumée qui s'est déplacée du sud au nord du pays, atteignant même le Texas.

Au Brésil, 34 000 km² (un territoire grand comme la Belgique) de l'État amazonien du Roraima ont brûlé. Le gouvernement a notamment accusé « la sécheresse exceptionnelle due au phénomène climatique El Niño ».

Au nord du Guatemala, dans le département du Peten, les flammes ont anéanti 65 000 hectares de forêt et en ont affecté 155 000 autres. Au Honduras, 20 000 hectares de pins et d'autres espèces ont été détruits.

Au Nicaragua, dans le département de Nueva Segovia (nord), le feu a consumé 4000 hectares de forêt. En Colombie, quelque 600 incendies ont détruit près de 2000 hectares boisés.

Une nouvelle planète découverte

Associated Press
SAN FRANCISCO

Deux équipes d'astronomes viennent de découvrir une nouvelle planète hors du système solaire, située à « seulement » 15 années-lumière. L'astre, près de deux fois plus gros que Jupiter — la plus importante planète du système solaire — est la treizième « exoplanète » recensée et c'est la plus proche de la Terre.

Geoffrey Marcy, qui dirige une équipe de chercheurs de San Francisco, a annoncé la découverte cette semaine lors d'un symposium au Canada. Cette percée a été confirmée par un autre groupe de chercheurs basé en Suisse, et est présentée dans la revue Science datée d'aujourd'hui.

En utilisant le télescope Keck d'Hawaï, l'équipe de M. Marcy a décelé la masse énorme de la planète — au moins 1,9 fois celle de Jupiter — grâce au léger mouvement d'une petite étoile, Gliese 876. Cette oscillation est provoquée par le mouvement de la planète qui tourne autour de l'étoile en 61 jours.

La nouvelle planète, qui n'a pas été directement observée, est une énorme sphère de gaz composée principalement d'hydrogène et d'hélium. Sa température en surface est glaciale : environ -60 degrés. Les astronomes n'ont pas trouvé signe d'une surface solide.

Distante de 15 années-lumière, la planète est la plus proche jamais découverte hors du système solaire, d'où son nom « d'exoplanète ».

Il fait 15 étages. Il a 100 ans. Venez le voir s'élever demain dimanche le 28 juin au beau milieu de l'île Notre-Dame.

Bibendum, le célèbre bonhomme Michelin, fête ses 100 ans cette année. Pour souligner l'événement, nous allons gonfler demain une montgolfière Bibendum de près de 50 mètres de haut, tout près des portes d'entrée de la Plage des Îles (si le temps le permet). Il y aura des jeux, des activités et des cadeaux pour les enfants. Si vous ne pouvez pas y assister, visitez le site Web Planète Québec à : www.planete.qc.ca et courrez la chance de gagner un jeu de pneus Michelin X-One ZP.



MICHELIN
Cent ans d'innovation
Parce que les pneus, c'est important

Cécilia Ines Barbosa-Hernandez : pas de libération conditionnelle

ANDRÉ CÉDILOT

Même s'il est peut-être exagéré de l'appeler la « marraine du cartel de Cali » à Montréal, Cécilia Ines Barbosa-Hernandez s'est vu refuser sa libération conditionnelle, hier.

En détention depuis un peu plus de deux ans pour trafic de cocaïne, Mme Barbosa, 50 ans, était tellement déçue qu'elle a quitté la salle d'audience sans donner le temps aux commissaires d'expliquer les motifs de leur décision.

S'appuyant sur des rapports favorables des employés du Service correctionnel, Mme Barbosa pensait être transférée dans une maison de transition. Les commissaires Patricia Thériault et Serge Lavallée en ont décidé autrement après l'avoir interrogé pendant six longues heures.

Mme Barbosa et celui qu'elle décrit maintenant comme son ex-conjoint, Ricardo Liberos, ont été arrêtés en 1995 après avoir vendu de la cocaïne à trois reprises à un agent source de la GRC. C'était la deuxième fois depuis le début des années quatre-vingt-dix que le couple tombait dans les filets de la police.

Elle purge présentement six ans de pénitencier. Cette peine s'est ajoutée à la peine de cinq ans qui lui a été infligée en mai 1992 pour l'importation de 17 kilos de cocaïne. Elle était en liberté conditionnelle quand elle a de nouveau été appréhendée par la GRC, en 1995.

Arrivée de Colombie avec sa famille dans les années soixante-dix, Ines Barbosa dit avoir commencé ses activités illicites en 1985, peu après avoir rompu avec son premier mari. « Pour rendre service, j'avais alors remplacé quelqu'un que je ne connaissais pas » afin d'organiser l'échange de traites bancaires dans des bureaux de change de la métropole.

Elle a fini par connaître des trafiquants de haut niveau de Montréal et de la Colombie. Dans les trois années qui ont précédé sa première arrestation en 1990, elle dit avoir échangé 75 millions. Elle touchait une commission de un pour cent sur chaque transaction. Elle évaluait sa fortune personnelle, à ce moment-là, à plus d'un million !

En 1992, à la suite de saisies de la police, Mme Barbosa dit avoir perdu presque toutes les propriétés qu'elle et des membres de sa famille avaient acquises pour rembourser 1,4 million à des clients. Pour montrer leur sérieux, ceux-ci avaient enlevé un de ses frères en visite en Colombie.

À sa sortie de prison en mai 1991, elle avait décidé de se tenir loin de la drogue, mais un chauffeur qu'elle avait engagé pour les déplacements de sa mère malade était de connivence avec la GRC. « Il m'a tellement fait de propositions que j'ai été incapable de résister. J'ai été piégée », a-t-elle dit.

« Pourquoi la police vous a-t-elle choisie ? » a demandé le commissaire Lavallée. « Je l'ignore. C'est peut-être à cause de ma réputation », a-t-elle dit, tout en reconnaissant qu'elle vivait avec Ricardo Liberos et qu'elle fréquentait toujours le milieu des trafiquants de drogues montréalais.

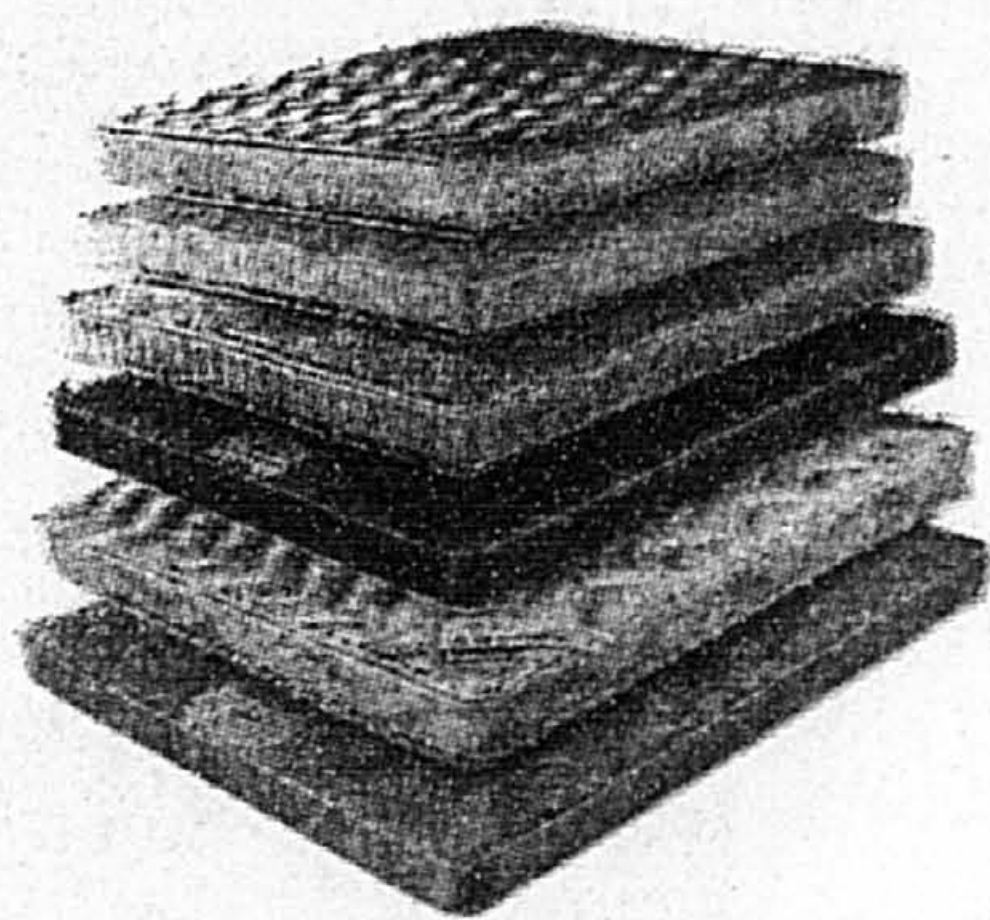
Après la découverte de ses relations « assez proches » avec l'ancien policier de la GRC Jorge Leite, en cavale au Portugal depuis mai 1992, elle soupçonne les enquêteurs de lui avoir donné un rôle beaucoup plus important que la réalité. « Ils ont préféré mettre l'accent sur la personne qui a corrompu, pas sur le policier supposément honnête », a-t-elle relaté.

À l'appui de cette affirmation, son avocate, Lucie Tétrault, a fait état d'un rapport de la GRC voulant que l'enquête avec l'agent source n'ait pas donné les résultats escomptés, « puisque celui-ci ne devait pas être impliqué directement dans les transactions avec Mme Barbosa ».

« Il a reçu 200 \$ par semaine pendant neuf mois, et 150 000 \$ après l'arrestation de Mme Barbosa », a insisté M^e Tétrault. Elle a aussi fourni des extraits d'un rapport du sergent d'état-major Daniel Foucault voulant que « la GRC, à une certaine époque, ait donné plus d'importance à Mme Barbosa, car on connaissait peu les ramifications du crime organisé colombien ».

Diplômée en littérature colombienne de l'Université de Montréal, Mme Barbosa promet de ne plus tremper dans le trafic de drogue à sa sortie de prison. Elle prévoit travailler comme réceptionniste à la compagnie d'importation et d'exportation d'équipements électriques de son frère.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!



MATELAS
Plus de 100 styles!

LIVRAISON GRATUITE **RETRAIT GRATUIT** **CADRE DE LIT GRATUIT** **INSTALLATION GRATUIT**

de vieux matelas avec ens. de matelas

DEUX DES MEILLEURES FAÇONS D'ÉCONOMISER!

OPTION 1 • Nous payons la TPS et la TVG! OPTION 2 • Ne payez rien durant un an! Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», À PARTIR DE 36⁹⁹

Charmeur de Sealy			
Simple	99 ⁰⁰	ens. 199 ⁰⁰	
Double	149 ⁰⁰	ens. 289 ⁰⁰	
Grand	189 ⁰⁰	ens. 379 ⁰⁰	
Posturepedic de Sealy			
Simple	299 ⁰⁰	ens. 499 ⁰⁰	
Double	419 ⁰⁰	ens. 599 ⁰⁰	
Grand	489 ⁰⁰	ens. 699 ⁰⁰	
Très grand	749 ⁰⁰	ens. 999 ⁰⁰	
Beautysleep Evasion de Simmons			
Simple	189 ⁰⁰	ens. 329 ⁰⁰	
Double	249 ⁰⁰	ens. 399 ⁰⁰	
Grand	279 ⁰⁰	ens. 449 ⁰⁰	
Beautyrest de Simmons			
Simple	399 ⁰⁰	ens. 649 ⁰⁰	
Double	499 ⁰⁰	ens. 799 ⁰⁰	
Grand	569 ⁰⁰	ens. 899 ⁰⁰	
Très grand	699 ⁰⁰	ens. 1099 ⁰⁰	



Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵

Oreiller 7⁹⁵



Édredons de duvet d'oie blanche

Simple 79⁹⁵
Double 99⁹⁵
Grand 109⁹⁵
Très grand 149⁹⁵



Couvre-matelas «Easy Fit»

Simple 9⁹⁵
Double 12⁹⁵
Grand 14⁹⁵

SALLE DE BAIN

ROYAL VELVET

Serviettes R.O.M. 9⁹⁵
Bain 6⁹⁵
Essuie-main 3⁹⁵
Débarbouillette 3⁹⁵



Ensemble de draps en percale (180 fils au pouce carré)

Simple 16⁹⁵
Double 24⁹⁵
Grand 34⁹⁵
Très grand 49⁹⁵

Ensemble de draps en super percale (200 fils au pouce carré)

Simple 24⁹⁵
Double 34⁹⁵
Grand 44⁹⁵
Très grand 59⁹⁵

DRAPS ET ACCESSOIRES ASSORTIS

SHEFTEX MARTEX lowrance Springmaid
CANNON Vansutta Dan River

CHOISISSEZ PARI 200 STYLES, MODELES ET COULEURS, TOUS AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS.

DÉCORATION PARURES DE FENÊTRES

Jusqu'à 50% DE RABAIS SUR LE PRIX SUGG.

HunterDouglas
SACOQUETTE • VIGNETTE • OULETTE
Levolor®
Holican

SERVICE À DOMICILE

Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite. C'est gratuit et sans obligation!

331-5260

STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX • PLISSÉS
STORES EN BOIS • ROMAINS • DENTELLES
CANTONNIÈRES BOUFFANTES • TENTURES • PARURES COMPLEXES • TISSUS • PARURES DE LIT SUR MESURE

Le plus bas prix pour un portatif 12.1" matrice active, 233 MHz au Canada.

EUROCOM 6100

• Écran 12.1 po SVGA TFT Actif
• Pentium 233 MHz avec MMX
• 32 Mo de Mémoire vive
• Disque dur de 2.1 Go

• 512 Ko de cache
• CD-ROM 20x
• accès simultané du disque dur, du lecteur de disquettes et du CD-ROM

\$2399.00

Microsource (514) 332-1999
Montreal Crazy Living (514) 398-0737
Montreal Logix Innov (514) 735-7850
Lachine Info Provinciale (514) 637-3311

www.eurocom.ca
1-877-EUROCOM
2647494-D

Il n'y a pas de collecte d'ordures ménagères ni de collecte sélective

le mercredi 1^{er} juillet 1998

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et demande de ne pas sortir les déchets et les bacs verts lors de ce congé férié.

MONTRÉAL c'est toi ma ville!

ÇA CHAUFFE! SOLDE SURPLUS DE STOCK

NOUS SOMMES DÉBORDÉS! RABAIS JUSQU'À 70%

Valeur de 1 000 000 \$ À LIQUIDER!

Batterie Milano 10 pièces Acier inox 18 / 10 249⁹⁹\$

Marmite 16 pintes GRATUITE!

VAISSELLE	COUPELLERIE	VERRERIE	ARTICLES DE PATIO
Vaisselle À partir de... 199\$ Cour. jusqu'à 6,99\$ Service de vaisselle 20 pièces 1499\$ Service en fine porcelaine pour 8 5999\$	Coutellerie lourde 2499\$ FABRIQUÉE EN ITALIE Coutellerie en acier inox 18/10 12999\$ CONÇUE EN ALLEMAGNE Coutellerie 72 pièces en acier inox 18/10. Service pour 12 19999\$	Ensemble de 4 verres de bar 399\$ FAITS EN ITALIE - BORMIOLI Superbes verres sur pied Ens. de 4 1499\$ Service à punch 27 pièces 1799\$	Articles de bar en acrylique à compter de 199\$ Chope à congeler en acrylique girée 399\$ Ustensiles Gourmet pour barbecue à compter de 699\$ Panier à pique-nique en osier Service pour 4 invités 1499\$

BENIX & CO.

PASSÉZ À L'UN DE NOS MEGA-ENTRÉPÔTS! DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'ARTICLES!

3213, AUTOROUTE 440
7335, BOUL. DÉCARIE

IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lundi-mercredi 10 h - 18 h • Jeudi-vendredi 10 h - 21 h
• Samedi 9 h - 17 h • Dimanche 10 h - 17 h

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

ROCKLAND 681-9090
LAVAL Les Galeries Laval
BROSSARD 671-2202
CENTRE-VILLE 282-9525

Garantie 30 JOURS CONDITIONS

CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10% !

VOUS ne voulez pas voir rouge!



**notre fameux
solde semi-annuel
de 30 à 50 %
de rabais**

sur nos prix originaux

Talbots

Passez nous voir à l'occasion de notre liquidation semi-annuelle de vêtements et d'accessoires classiques de printemps et d'été pour femmes, dans les tailles courantes et les petites tailles.

Les quantités sont limitées.

Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

« Je crains plus le domaine policier que le domaine criminel »

Gaétan Rivest, ex-policier, fait cette révélation lors de la dernière journée de son témoignage à la commission Poitras

PATRIK GILBERT

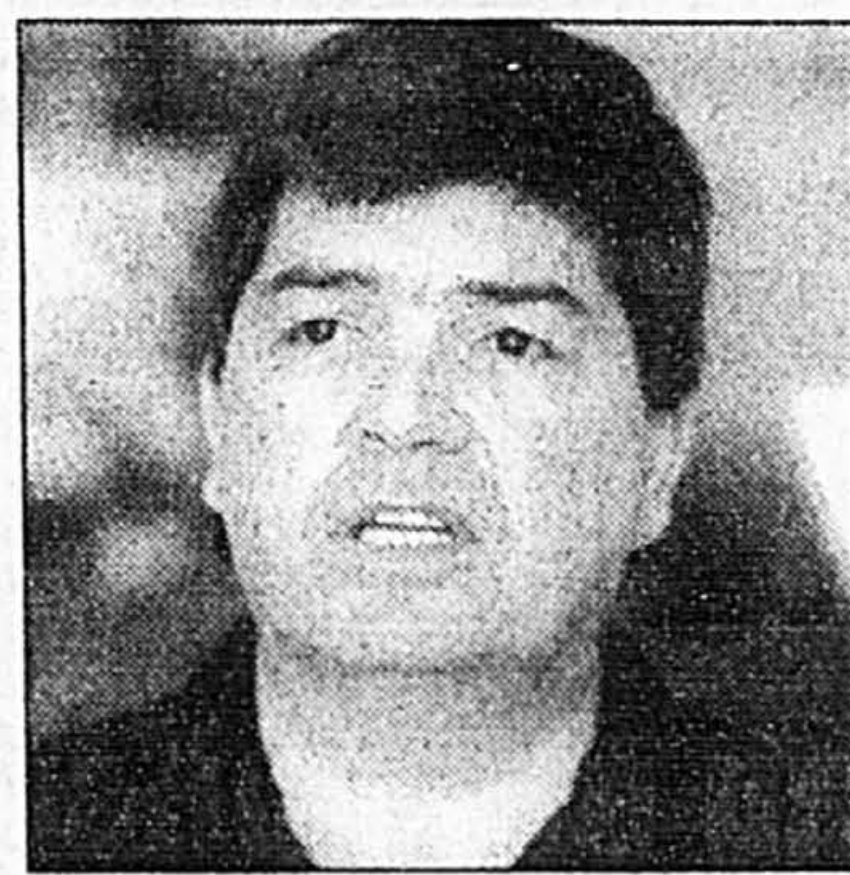
« Je crains plus le domaine policier que le domaine criminel, et je sais de quoi je parle », a déclaré hier l'ex-policier Gaétan Rivest, lors de la dernière journée de son témoignage à la commission Poitras.

L'ex-policier refuse toujours de donner les noms des sources internes à la SQ sur lesquelles reposent ses informations. « Il y a des conséquences à donner ces noms-là. Ça ne vaut pas la peine de placer la vie d'une personne en danger en permettant à certaines personnes de l'état-major de l'identifier. Il n'existe rien dans les corps de police nous permettant de dire quelque chose sans mettre notre sécurité en danger. »

Rivest soutient que sa famille est victime de harcèlement depuis qu'il a décidé de parler. « Ça ne me fait pas plaisir de venir dire sur la place publique ce que j'ai fait. Cela a des conséquences sur ma famille. Je le prends, parce que je pense qu'il y a des chances de faire changer quelque chose. »

Rivest a révélé d'autres pratiques étonnantes qui, selon lui, avaient cours lorsqu'il était policier. « Aux crimes contre la personne, j'ai toujours eu dans ma valise un petit re-

volver qu'il était impossible d'identifier. S'il était arrivé lors d'une intervention qu'une personne que l'on croit armée ne l'était pas et soit tuée par erreur, nous aurions justifié notre geste en plaçant



Gaétan Rivest

cette arme dans ses mains. Dans mon équipe, certains avaient un couteau ou un « jack-knife » dans leur valise. Rivest aurait été prêt à utiliser ce stratagème en cas de besoin. « Si j'avais commis une erreur, plutôt que de mettre en péril ma carrière et ma vie familiale, j'aurais préféré placer l'arme dans les mains de la personne. »

On apprend également que la SQ a déjà acheté un cheval de course. On voulait que ce dernier serve d'« agent d'infiltration » chez les différents entraîneurs de chevaux dans le but de déceler les cas de dopage. « Lorsque la première opération allait se faire, après avoir entraîné le cheval pendant un an, la SQ a tout annulé. »

Selon l'ex-policier, lorsque la SQ faisait appel à des délateurs pour aller acheter de la drogue et ainsi procéder à d'autres arrestations, il arrivait fréquemment que le délateur ne remette que la moitié de la drogue achetée, et garde le reste pour sa consommation personnelle. « Nous fermions les yeux là-dessus », a déclaré Rivest.

Certaines anecdotes de Rivest réussissent à faire sourire. « En 1985, nous avions décidé de partir de Montréal avec 150 policiers pour aller faire une grosse perquisition chez les Hells Angels à Sorel. Le seul problème, c'est que le policier qui conduisait en tête ne savait pas comment se rendre, et a pris la mauvaise route en entraînant la moitié du convoi à sa suite. Arrivé sur l'autoroute en direction de Sorel, il ne restait que 10 voitures. »

« Ça en prend de la police, on n'a pas le choix. Sauf qu'à un moment donné, il y a eu de l'exagération quant à la manière de travailler, et elle n'a pas cessé d'augmenter. Si c'était à refaire, je choisirais encore la SQ. Selon mes informations, la corruption existe beaucoup plus au SPCUM qu'à la SQ », a-t-il affirmé.

Interrogé sur sa crédibilité, il a eu cette réponse : « Il y a assez de détails dans mes dossiers pour que vous puissiez vérifier assez facilement si oui ou non je dis la vérité. Je parle d'événements précis. Les enquêteurs de la commission m'ont bien informé qu'ils ne pouvaient pas garantir l'immunité. Je suis prêt à subir les conséquences de ce que je vais dire et des gestes que j'ai posés. »



Enquête sur la SQ

SEARS

De très BONS ACHATS!

Tous les climatiseurs de fenêtres et pour une pièce



Rabais 100\$

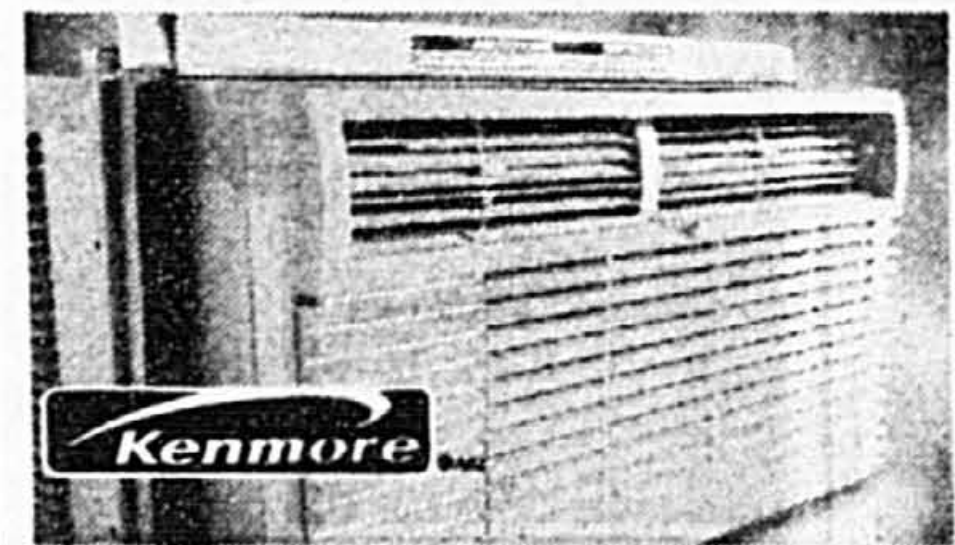
CLIMATISEUR DE FENÊTRE KENMORE DE 10 000 BTU
Modèle vertical*. N° 35637. Rég. Sears 799,99. **699⁹⁹**

Et, rabais 60 \$ sur modèle vertical* de 6000 BTU. N° 35635. Rég. Sears 649,99. **589⁹⁹**



Rabais 100\$

CLIMATISEUR DE FENÊTRE DE 14 000 BTU
Modèle Kenmore horizontal*. N° 35815. Rég. Sears 899,99. **799⁹⁹**



Rabais 70\$

CLIMATISEUR DE FENÊTRE KENMORE DE 8000 BTU
Horizontal*. Rég. Sears 569,99. **499⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 708
Et, rabais 80 \$ sur modèle horizontal* de 5000 BTU. N° 35625. Rég. Sears 459,99. **379⁹⁹**



Rabais 70\$

CLIMATISEUR DE FENÊTRE KENMORE^{MD} HORIZONTAL*, 6000 BTU, POUR UNE PIÈCE

Rég. Sears 499,99. **429⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 626

Et, rabais 50 \$ sur climatiseur de fenêtre horizontal* de 5000 BTU.

N° 35800. Rég. Sears 349,99. **299⁹⁹**

Bien au frais cet été!

*Les modèles horizontaux sont montés sur des fenêtres à guillemet dont les châssis coulissent de haut en bas tandis que les modèles verticaux sont prévus pour des châssis qui coulissent sur les côtés. Les modèles pour appartement vont dans un manchon pré-installé. Vous pouvez acheter tous ces articles à votre magasin Sears ou par téléphone s'ils sont accompagnés du symbole ci-dessous. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir les chercher à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons les livrer à domicile moyennant quelques frais.



ACHATS PAR TÉLÉPHONE: 1-888-607-3277

En vigueur jusqu'au dimanche 5 juillet 1998

dans la limite des stocks disponibles

SEARS

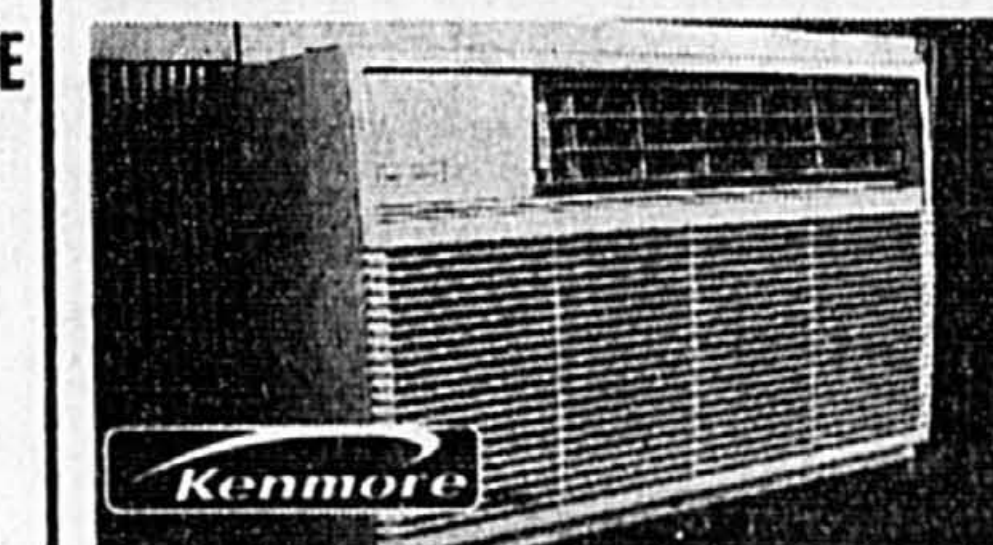


Rabais 140\$

CLIMATISEUR DE FENÊTRE KENMORE DE 10 000 BTU
Horizontal*. Rég. Sears 689,99. **549⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 810
Et, rabais 100 \$ sur modèle horizontal* de 12 000 BTU. Rég. Sears 749,99. **649⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 812



Rabais 50\$

CLIMATISEUR DE 8000 BTU POUR APPARTEMENT*
Modèle Kenmore. Rég. Sears 799,99. **749⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 629
Et, rabais 50 \$ sur modèle d'appartement* de 10 000 BTU. Rég. Sears 849,99. **799⁹⁹**

COMMANDEZ: 428 435 631

rien que 299⁹⁹

climatiseur de fenêtre de 8000 BTU

N° 35908. Dans la limite des stocks

La police de la CUM a les criminels du Net à l'oeil

RAYMOND GERVAIS

Depuis sa création au mois de novembre 1996, la section des Crimes technologiques de la police de la CUM, dont l'objectif est de lutter contre la criminalité faite à l'aide de l'ordinateur, a traité quelque 180 dossiers et a réussi à en fermer 100.

La semaine dernière, trois pédophiles oeuvrant sur l'Internet ont été arrêtés à la suite du travail d'enquête réalisé par les quatre policiers de cette section.

Comme l'a expliqué hier le sergent-détective Jacques Viau, le travail des policiers consiste à rechercher les preuves et faire les enquêtes nécessaires relatives aux crimes qui se commettent sur l'Internet.

Le 18 juin dernier, Sylvain Dufresne, 24 ans, a été formellement accusé de production

et de possession de matériel pornographique juvénile en plus d'être accusé de possession d'armes. Dufresne recrutait ses victimes sur le Net, puis les invitait à venir le rencontrer pour finalement avoir des relations sexuelles avec des jeunes âgés de 14 à 17 ans.

L'accusé filmait d'abord ses ébats sexuels avec les adolescents à l'aide de caméras cachées, puis rediffusait ces images sur l'Internet. Il faisait ensuite chanter ses victimes, menaçant de révéler au grand jour qu'ils étaient homosexuels.

Le sergent-détective Viau a expliqué que de nombreuses plaintes étaient adressées au SPCUM via le courrier électronique.

« Lorsqu'une plainte ainsi reçue touche la moralité et que nous avons la conviction qu'un crime a été commis, on réfère la plainte à la moralité tout en accordant un support

technique aux policiers. On s'occupe de recueillir la preuve nécessaire et de localiser d'où vient le crime », a précisé le policier.

Fan de l'informatique depuis 20 ans, le sergent-détective Viau a réussi la semaine dernière avec ses collègues à épingle un individu qui organisait via l'Internet un concours de petits garçons. Il faisait voter les internautes amateurs de petits garçons âgés de 9 à 12 ans, qui au départ étaient vêtus. L'enquête policière a permis de déterminer que cette personne est un prédateur sexuel.

Un autre, qui avait échangé avec un policier américain et qui se spécialisait dans l'échange de matériel pédophilique, a été arrêté à Brossard.

Le sergent-détective a expliqué que le crime via l'Internet allait au-delà des frontières et que pour lutter efficacement il fallait que

les policiers fassent de même et s'échangent de l'information concernant des crimes qui sont ainsi commis.

Afin de protéger les enfants contre ces déviances, le sergent-détective recommande aux parents de ne pas laisser leurs enfants jouer sur l'Internet sans se soucier de savoir avec qui ils correspondent et de quoi ils parlent.

« L'ordinateur devrait être dans un endroit commun à tout le monde dans la maison. Les parents n'ont pas le réflexe de penser qu'un intrus puisse pénétrer dans leur demeure par l'écran. Il faut qu'ils s'intéressent au contenu des sites qui attirent l'enfant ».

Le policier a ajouté qu'il comptait beaucoup sur la collaboration des fournisseurs d'Internet pour faire le ménage sur le réseau. Les activités illicites de certaines personnes nuisant à l'outil que représente le Net pour les personnes normales.

La défense a droit au matériel pornographique

RAYMOND GERVAIS

L'article du Code criminel interdisant à quiconque la production, l'impression ou la publication de matériel de pornographie juvénile ne peut s'appliquer à un avocat dans la préparation et l'analyse de la défense d'un accusé.

Toutefois, des conditions sévères de possession et d'utilisation de ce matériel par la défense doivent être imposées.

C'est ce qu'a statué récemment le juge Gérard Duguay de la cour municipale de Montréal au sujet d'une requête présentée par M^e Sabine Michaud, qui demandait à la Cour d'ordonner à la poursuite de remettre à la défense copie de matériel pornographique comprenant 328 photos ainsi qu'un disque dur.

Ces objets avaient été saisis par la police et étaient utilisés par la poursuite en guise de preuve contre l'accusé.

La procureure de la poursuite, Gaétane Martel, ne s'opposait pas à la communication de la preuve, mais refusait de faire des copies pour la défense. La poursuite tenait à ce que l'examen des documents et le visionnement du disque dur par la défense se fassent au bureau du procureur de la poursuite.

Club DÉCOR

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

GRANDE VENTE 2 POUR 1*

Sur une vaste sélection de marchandises dans tous les départements. Achetez un produit et obtenez le deuxième GRATUITEMENT!

C'EST 100 000^{vc} À PERTE DE VUE TAPIS ET PRÉLARTS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

MAIS EN PLUS DES STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX 600 MODÈLES EN MONTRÉAL

ÉGALEMENT DES DRAPERIES TISSUS "DERNIER-CRI" MILLIERS DE VERGES EN STOCK CONFECTIONNÉS PAR DES EXPERTS

SANS OUBLIER LA LITERIE DOUILLETES, COUVRE-LITS, DUVETS, DRAPS, OREILLERS

ET AUSSI NOTRE PAPIER-PEINT PLUS DE 10 000 ROULEAUX ET BORDURES EN STOCK DÉPOSITAIRE AUTORISÉ DE CROWN DIAMOND

ET MÊME NOTRE GRAND CHOIX DE MATELAS LITS ET FUTONS DE MARQUES RÉPUTÉES

ET TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

COUVRE-PLANCHERS QUALITÉ SUPÉRIEURE

UNE IMMENSE SÉLECTION DE COUVRE-PLANCHERS POUR TOUTES LES PIÈCES DE LA MAISON: tapis Saxony, Texturé, Berbère et Commercial et en plus des prélatrs sans cirage À PARTIR DE 19⁹⁹ \$ 2 POUR 1

AUSSI EN VENTE:

- TAPIS COMMERCIAL* À PARTIR DE 4⁹⁹ \$
- TAPIS BERBÈRE* À PARTIR DE 8⁹⁹ \$
- CARPETTES* JUSQU'À 50% DE RABAIS

*Marchandise sélectionnée. Les verges données doivent être de valeur égale ou inférieure à celles achetées.

STORES • CHOIX INCOMPARABLE

STORES VERTICAUX* EN PVC ET EN ALUMINIUM, faits sur mesure. Choix de plus de 50 modèles à liquider	STORES HORIZONTAUX* EN PVC Choix de plus de 20 grandeurs et 10 couleurs en stock	STORES* HUNTER DOUGLAS Horizontaux, verticaux, bois, Plissés, Duettes, Silhouettes	Achetez 1 store* OBTENEZ-EN 1 GRATUITEMENT Achetez 2 stores* OBTENEZ-EN 2 GRATUITEMENT Achetez 3 stores* OBTENEZ-EN 3 GRATUITEMENT
--	--	--	--

2 POUR 1 2 POUR 1 150% DE RABAIS

Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés. *Marchandise sélectionnée.

VOTRE LITERIE ET DAVANTAGE

DOUILLETES* ASSORTIES Grandes sélection de modèles à liquider	ENSEMBLES DE DRAPS* ASSORTIS Toutes les grandeurs en stock	COUSSINS* DÉCORATIFS UNIS Plus de 30 couleurs en stock	à partir de 99 ⁹⁹ \$ 2 POUR 1	RIDEAUX* DE DOUCHE ET ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN DISCONTINUES	40% DE RABAIS
---	--	--	--	--	---------------

MATELAS

ACHÉTEZ UN MATELAS AU PRIX RÉGULIER Et recevez LE SOMMIER GRATUITEMENT

À PARTIR DE 299⁹⁹ \$ 2 POUR 1

*Marchandise sélectionnée.

PAPIER-PEINT

Une sélection spéciale DE PAPIER-PEINT* ET BORDURES*

2 POUR 1

*Marchandise sélectionnée.

ACHÉTEZ UN ROULEAU* OBTENEZ UN AUTRE GRATUITEMENT

6925, RUE JEAN-TALON EST (Entre Langelier et boul. Les Galeries d'Anjou)
2160, ROUTE TRANS-CANADIENNE, DORVAL (À l'est du boulevard des Sources)

Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Dimanche: 12h à 17h.



Nos prix sont aussi attrayants

Découvrez un monde de meubles intemporels et originaux chez le manufacturier même. Quand vous venez chez Hauser, vous achetez directement à la manufacture, et chaque pièce est fabriquée sur mesure pour répondre à vos besoins. Vous pouvez choisir parmi des milliers de combinaisons définitions et de tissus.

Nouveau en 1998 - Mobilier Hauser en osier très robuste

HAUSER M.
Fabriqué au Canada depuis 1949.

4830, boul. St-Jean Nord (Plaza Saint-Jean) Pierrefonds 620-1310

Boul. Pierrefonds
Boul. St-Jean N.
4/1 Route Transcanadienne

Ottawa • London • Richmond Hill • Montréal • Burlington • Mississauga

Volvo S70 GTA

398 \$

par mois avec bail de 36 mois.
Acompte de 4740 \$ ou échange (incluant transport et préparation)

Conditions de location flexibles

Mensualité	Acompte ou échange (incluant transport et préparation)
299 \$	7960 \$
514 \$	745 \$

Taux du bail **4,8%**

Ensemble d'équipement spécial offert pour un temps limité.

VOLVO

SÉCURITÉ, INTÉGRITÉ ET ABORDABILITÉ INCLUENT MAINTENANT L'INTÉRIEUR EN CUIR, LE LECTEUR CD ET LES ROUES EN ALLIAGE.

L'OFFRE PREND FIN LE 31 JUILLET 1998. SÉCURITÉ AVANT TOUT.

le groupe VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

Sainte-Agathe
GARAGE FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. St-Martin
(514) 667-4960

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(514) 659-6688

Offre temporaire valable jusqu'au 31 juillet 1998. Livraison requise au plus tard le 7 août 1998. L'offre de location à long terme est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services Financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Location à long terme de la berline Volvo S70 GTA 1998 spécialement équipée basée sur 36 mensualités de 299 \$/398 \$/514 \$ totalisant 10 764 \$/14 328 \$/18 504 \$. Le bail prévoit une allocation de 19 200 km/année (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Acompte (incluant transport et préparation) ou échange équivalent de 7960 \$/4740 \$/745 \$ requis. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité aussi requis. Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 23 553 \$, plus frais d'administration de 200 \$. Le détaillant peut vendre ou louer moins cher. Voyez un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. ©1998 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Caractéristiques techniques disponibles sur l'Internet au www.volvocanada.com.

Télé coupable d'un accroc à la déontologie ?

Selon un policier, une télé aurait incité des jeunes à commettre un acte criminel

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec demande au directeur du Service de police de Québec, Richard Renaud, d'identifier la station de télévision qu'il accuse d'avoir incité des jeunes à commettre un acte criminel ou de retirer ses paroles.

« L'accusation est grave, note le président de la FPJQ, Michel C. Auger. Si elle est vraie, il s'agit d'un sérieux manque à l'éthique

professionnelle. Aucun média ne peut agir de la sorte pour créer de la nouvelle. »

« Mais est-elle vraie ? demande M. Auger. En refusant de nommer la station, le directeur de la police est en train de salir la réputation de tous les médias télévisés et il empêche de faire toute la lumière sur cet éventuel accroc à la déontologie. »

Dans une entrevue publiée hier,

par le quotidien *Le Soleil*, M. Renaud a affirmé qu'en 1996, après une émeute au centre-ville et alors que la police était sur les dents en prévision des fêtes de la Saint-Jean, un média télévisé avait payé la bière à des jeunes afin qu'ils la consomment sur la place publique et soient arrêtés. Des journalistes auraient ensuite filmé et diffusé l'arrestation.

Les responsables des trois ré-

seaux de télévision de Québec, soit Radio-Canada, TVA et TQS, ont formellement nié avoir eu recours à ce stratagème. Hier, le service de police de Québec a refusé d'en dire davantage et jugé que l'affaire était close.

Au banc des accusés

Mais pour la FPJQ, la police, ce faisant, se met elle-même au banc des accusés. « Si la police est au

courant d'un acte criminel et qu'elle ne porte pas plainte, elle manque à son devoir, dénonce M. Auger. En gardant secrète cette information, elle se donne un moyen de chantage permanent contre la station. »

Le chef de police doit donc identifier la station « ou retirer ses paroles », conclut le président de la FPJQ.

Une ombre sur les médias américains

Agence France-Presse
NEW YORK

Reportages montés de toute pièce, sources vagues et anonymes contraignant à refaire des enquêtes après publication, influence croissante des annonceurs sur le contenu rédactionnel : plusieurs affaires récentes jettent une ombre sur les médias américains.

Les deux fleurons du groupe Time Warner, la chaîne d'information en continu CNN et l'hebdomadaire Time, sont au centre d'une controverse pour avoir affirmé le 7 juin qu'un commando des services secrets américains avait répandu en 1970 du gaz sarin sur un village du Laos censé abriter des déserteurs.

Le secrétaire à la Défense, William Cohen, a ordonné une enquête. Newsweek, principal concurrent de Time, a interviewé un officier des forces spéciales au Vietnam démentant ces informations, et les deux organisations à l'origine de ce « scoop » ont annoncé dimanche qu'elles allaient vérifier leur enquête.

L'une des principales sources de CNN et Time, l'amiral Thomas Moorer, a déjà indiqué n'avoir entendu que des rumeurs sur l'emploi de ce gaz mortel. Le conseiller militaire de la chaîne, un officier de réserve, a démissionné et évoqué un « journalisme irresponsable et malhonnête » dans le quotidien « Atlanta-Constitution » de mercredi.

Il y a une semaine, une éditorialiste du Boston Globe, Patricia Smith, démissionnait en admettant avoir inventé des citations pour des articles qui lui avaient valu l'un des plus prestigieux prix de journalisme américains.

Fin mai, le Washington Post ainsi que les magazines New Republic, George et Harper, ont reconnu avoir publié des reportages fabriqués de toutes pièces par Stephen Glass, 25 ans, jusque là considéré comme l'enfant-prodige de la presse américaine.

Et depuis le mois de janvier, les publications « sérieuses » rivalisent avec les tabloïds de supermarchés en révélations « de source anonyme » sur l'affaire Monica Lewinsky, cette stagiaire de la Maison Blanche qui aurait eu une relation sexuelle avec le président Bill Clinton.

Pour David Shaw, journaliste au Los Angeles Times, ces dérives sont dues essentiellement à la course de vitesse que se livrent les journaux entre eux, contre les télévisions et contre les services en ligne, d'une part, et à la pression croissante des gestionnaires soucieux de leurs bénéfices, d'autre part.

Depuis plus de 30 ans, le lectorat baisse constamment aux États-Unis. 81 % des adultes lisaient un quotidien en 1964, contre 58 % en 1997.

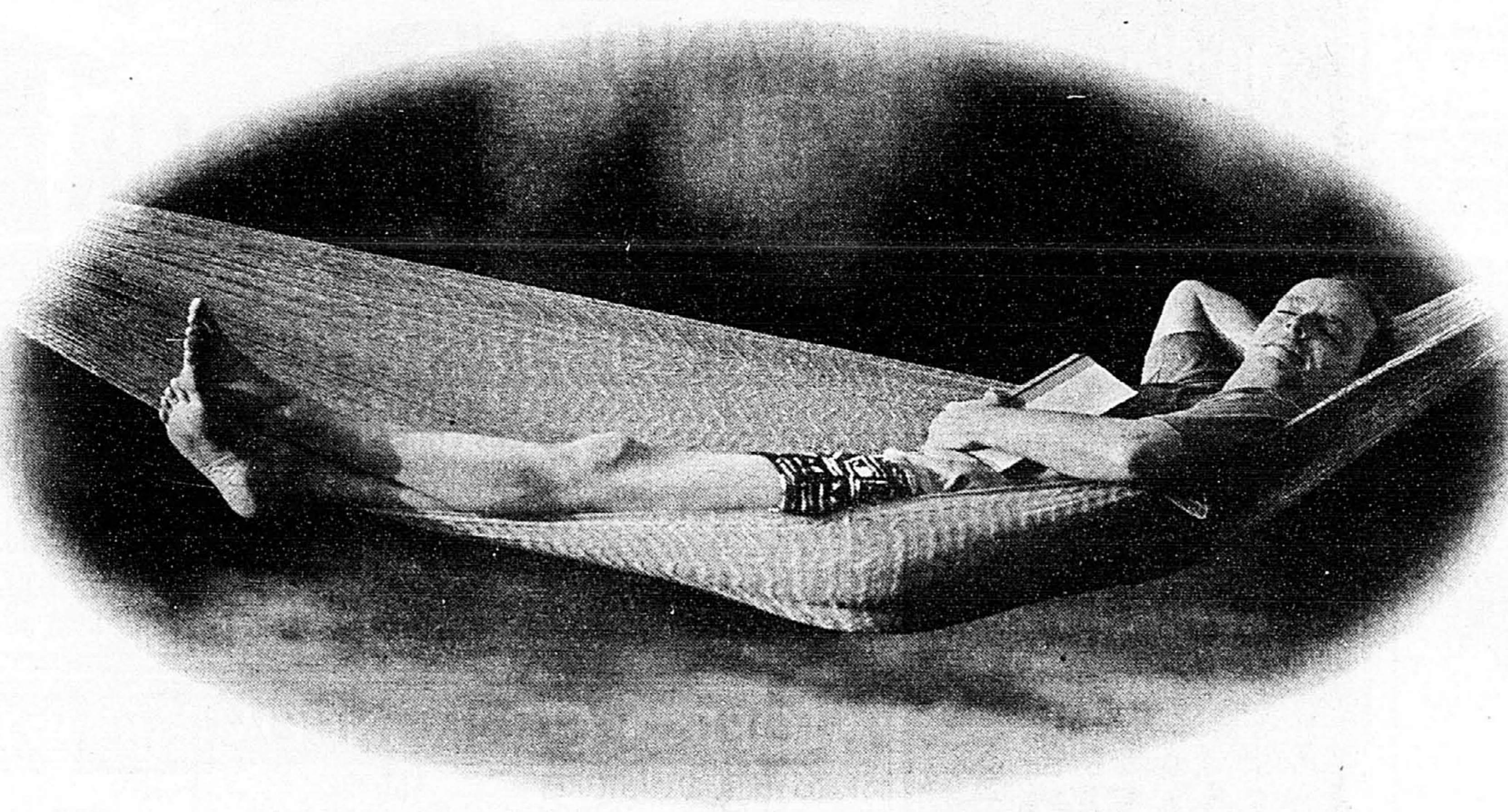
« Cherchant de nouveaux moyens d'accroître leur lectorat et leurs revenus sous ces pressions croissantes, les journaux abaissent ou suppriment « le mur » (the wall), mot désignant la séparation traditionnelle entre rédaction et publicité, écrivait M. Shaw fin mars dans l'une de ses nombreuses enquêtes sur les questions de déontologie des médias.

David Shaw a tant trouvé à écrire sur le sujet qu'il a créé une section particulière, « The Wall », sur le site internet du LA Times.

Les journaux en ligne, impossibles à battre de vitesse, attirent de plus en plus de monde, selon une étude récente du Pew Research Center, un centre de recherches indépendant basé à Washington.

Le pourcentage des Américains s'informant au moins une fois par semaine sur Internet a triplé au cours des deux dernières années, passant de 6 % en 1996 à 20 % en 1998. Plus de 36 millions de personnes (11 millions en 1996) utilisent aujourd'hui les journaux en ligne et le Web comme source d'information, affirme l'étude.

Matt Drudge, 31 ans, dont la feuille de potins sur le Web a sorti le « scoop » de l'affaire Lewinsky, repris ensuite par tous les médias, a trouvé une nouvelle légitimité : depuis samedi il présente une émission d'actualité sur le réseau Fox.



François peut dormir sur ses deux oreilles

INSPECTION PRÉVENTIVE EN 15 POINTS

26⁹⁵\$ un prix sans mauvaise surprise

Incluant changement d'huile, de filtre et lubrification. Sans rendez-vous. En 29 minutes ou moins, ou la prochaine fois c'est gratuit.

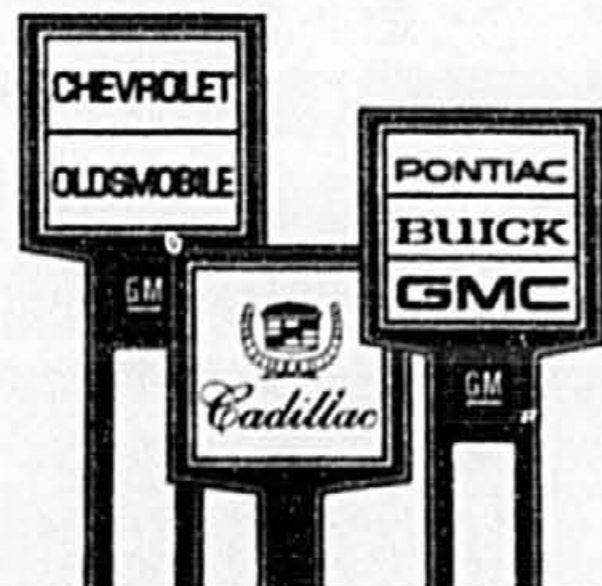
Inspection complète

- usure et pression des pneus
- filtre à air
- liquide de refroidissement
- boyaux
- essuie-glace
- courroie
- batterie
- phares et feux

Vérification et remplissage de ces liquides

- liquide de freins
- lave-glace
- servodirection
- différentiel
- boîte de transfert
- boîte de vitesses

Service Goodwrench 52774



Service Goodwrench
Une question de confiance



Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 août 1998. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.

Problèmes de distributrices sur la ligne de train de Deux-Montagnes

Les machines font rager les clients et l'Agence métropolitaine de transport

MARTIN PELCHAT

L'Agence métropolitaine de transport éprouve beaucoup de difficultés avec ses distributrices de tickets sur la ligne de train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes.

« Les distributrices, c'est le plus gros point de stress pour les clients et pour nous-mêmes comme administrateurs », reconnaît Nicholas Fayad, responsable du dossier au service des trains de banlieue de l'AMT.

Ainsi, un usager rapportait cette semaine à *La Presse* qu'à la station Mont-Royal, les deux distributrices du côté nord sont hors d'usage depuis plusieurs semaines. La première a été enlevée par l'AMT pour souder une pièce rouillée et l'autre a flanché régulièrement depuis.

Même si deux autres distributrices peuvent être utilisées du côté sud, nombreux sont les clients qui sont tentés de sauter dans le train sans billet, s'exposant à une amende de 100 \$ s'ils sont pris en défaut par un contrôleur. Selon le système

de contrôle en vigueur, on estime à l'AMT que les titres de transport des clients sont vérifiés en moyenne trois fois par mois.

Comme les deux machines du côté sud fonctionnent, « le juge ne prendra pas comme excuse » le mauvais fonctionnement des deux autres, dit M. Fayad. « Mais au niveau du service à la clientèle, on aime bien s'assurer que nos clients puissent avoir une machine qui fonctionne à chaque bout de la gare. »

M. Fayad ne cache pas qu'il a lui-même appris par *La Presse* hier que la seconde machine du côté nord était défectueuse depuis quelque temps. Des employés avaient noté le problème — une défectuosité semblable aurait duré plusieurs semaines l'an dernier à Sainte-Do-

rothée — et attendaient un rapport du fournisseur la semaine prochaine. Il semble qu'un technicien du fournisseur ait cependant trouvé le « bobo » hier matin.

L'AMT ne peut chiffrer les pertes de revenus entre-temps, mais chaque ticket régulier est vendu 1,35 \$ et les deux appareils du quai nord en distribuent habituellement de 700 à 800 par mois.

Les problèmes des distributrices ne datent cependant pas d'hier, reconnaît d'embellie M. Fayad. Il semble que les 47 appareils manufacturés par la compagnie californienne Ventek aient tour à tour flanché depuis leur installation.

L'AMT n'a d'autre choix aujourd'hui que d'envisager des solutions de rechange. Un appel d'offres sera lancé sous peu pour connaître les produits sur le marché et l'AMT compte introduire au plus tard au début de l'an prochain un nouveau système de vente de billets à différents points de services. Les usagers n'auront qu'à inscrire l'heure directement sur le quai grâce à des

machines moins complexes. L'AMT est toutefois liée pour deux ans encore avec le fournisseur Trafpark pour la location des machines jaunes.

Ces distributrices, que les usagers de la Gare centrale voient aussi souvent hors d'usage, avaient été acquises à l'époque par la STCUM — c'était avant la naissance de l'AMT — surtout pour leur faible coût et leur supposée résistance aux climats difficiles. Elles avaient, semble-t-il, fait leurs preuves en Colombie-Britannique.

« C'est du matériel installé il y a deux ans et demi sauf que ce n'est pas le meilleur de ce qui existe, explique M. Fayad. C'était le meilleur qui existait à Montréal dans ce temps-là. Il y en avait des plus chers en Europe. »

Le chef de la direction de Trafpark, Pierre Blouin, rappelle lui aussi que la STCUM avait opté à l'époque pour le modèle de distributrice le moins onéreux par opposition à la « Mercedes ». Mais surtout, dit-il, la société de transport

n'avait jamais prévu la popularité du train.

« La sollicitation des appareils a été beaucoup plus grande que prévue. Un autre problème, c'est que les distributrices sont placées là sans surveillance, sans caméras. Elles sont vandalisées avec des chiques de gomme et des trombones. Ça n'aide pas non plus. Et souvent, il arrive qu'il manque de papier. L'AMT parle d'avoir un meilleur suivi là-dessus et on va collaborer. »

Les machines jaunes valent à l'époque autour de 10 000 \$, rappelle M. Blouin, en soulignant qu'elles n'avaient pas été fabriquées par sa compagnie, mais par Ventek. Aujourd'hui, souligne-t-il, Trafpark fabrique les siennes, plus perfectionnées, pour environ 25 000 \$, et elles sont appréciées par plusieurs clients qui les utilisent sur des terrains de stationnement. « On les offre à l'AMT pour la ligne Rigaud. »

Démenti de la BN

La Banque Nationale nie toutes les allégations formulées dans une plainte de pratiques déloyales déposées par la CSN auprès du Conseil canadien des relations de travail.

La BN s'en remet d'ailleurs à cet organisme quant à l'adjudication de cette plainte.

En ce qui a trait à la requête en accréditation, la BN affirme qu'elle a toujours respecté et entend bien continuer à respecter les droits de ses employés conformément au Code canadien du travail.

CENTRE D'OPTIQUE
SEARS 

DE PÊNE MARCHAND, OPTICOMÉTRISTE

OUVERT LE DIMANCHE



3 1 OFFRE Spéciale

PARMI NOTRE COLLECTION MODE

1



2



3



ou

1



2



3



ou


1



2



3



Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres* et montures) parmi notre collection mode, et ne payez que la plus chère des deux et obtenez en plus une paire de lunettes de soleil ou une paire de verres de contact (clairs, souples, sphériques) ou lentilles jetables (BAUSCH & LOMB) au mois, pour 3 mois.

* Certains traitements en supplément.
 MD: Marque déposée de Sears, utilisée sous licence au Canada.

Rabais

30 \$

CHOISISSEZ UNE SEULE PAIRE DE LUNETTES (VERRES ET MONTURES) PARMI NOTRE COLLECTION MODE, ET SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON OBTENEZ 30% DE RABAIS.

Un coupon par achat. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Expire le 5 juillet 1998.

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE
 ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTRÉRIEUR

Galerie d'Anjou 491-6609 Galerie du Parc 366-6217
 Mail Champlain 465-8542 Galerie Rose-Hélène 657-1106
 Carrefour LaSalle 682-7818 Promenades St-Basile 441-2831
 Place Vertu 331-6226 Centre d'achat Fairview 694-9840

VOLVO

TARIF DE LOCATION

S P É C I A L


299 \$*

incluant cuir
roues en alliage, lecteur C.D.



* Oui vous pouvez louer un Volvo S-70 pour une durée de 36 mois avec 6 995 \$ comptant ou échange équivalent pour 299 \$ par mois, limite de km 57 600. 10c de km excédentaire. Taxes, immatriculation en sus. 1er et dernier paiement exigés à la livraison. Option de rachat, transport et préparation inclus.

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré
 Une rue à l'est de Décarie
737-6666



McGill



Université De Montréal

Le Département d'Oncologie de l'Université McGill et le Réseau Interhospitalier de Cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM) désirent remercier les organisations suivantes pour leur généreuse contribution à titre de subsides à l'éducation médicale, en 1997-1998.

Amgen Canada Inc.
 Bristol-Myers Squibb Canada Inc.
 Eli Lilly Canada Inc.
 Faulding Canada Inc.
 Glaxo Wellcome Inc.
 Hoechst Marion Roussel Canada Inc.
 Janssen-Ortho Inc.
 Novartis Pharma Canada Inc.
 Pharmacia & Upjohn Inc.
 Schering Canada Inc.
 Zeneca Pharma Inc.

L'Institut des Cancers contre le cancer
 au centre hospitalier de l'Université McGill
 Le Westin Mont-Royal

Ces fonds permettront encore cette année aux deux universités d'organiser une série de conférences par des professeurs invités en cancérologie de renommée mondiale.

Dr. Ronald Barr
 Dr. David Cheresch
 Dr. Walter J. Curran, Jr.
 Dr. Derek Doyle
 Dr. Gary Gilliland
 Dr. David Goldenberg
 Dr. Marc E. Lippman
 Dr. Thomas A. Lister
 Dr. Robert Marcus

Dr. Martine Piccart
 Dr. Sibrandes Poppema
 Dr. Douglas Reintgen
 Dr. Janet Rowley
 Dr. Pierre Scalliet
 Dr. Roland Schwartzberg
 Dr. Sheldon Solomon
 Dr. Sally Thorne

COUP D'ENVOI

Agence de voyages **SEARS**
 LE MONDE À VOTRE PORTÉE

PARTEZ SANS ATTENDRE! COMPOSEZ TOUT DE SUITE LE 1 888 884-2359.

<p>Vols seulement</p> <p>LONDRES 749\$ <small>Dép. 3 juillet - Retour 30 juillet ou 13 août 98</small></p> <p>BRUXELLES 699\$ <small>Dép. 9 juillet - Retour 14 août 98</small></p> <p>TOULOUSE 699\$ <small>Dép. 11 juillet - Retour 19 juillet 98</small></p> <p>LYON 699\$ <small>Dép. 10 juillet - Retour 18 juillet 98</small></p> <p>NICE 729\$ <small>Dép. 28 juillet - Retour 26 août 98</small></p> <p>PARIS 629\$ <small>Dép. 7, 8 juillet - Retour 17 juillet 98</small></p> <p>AMSTERDAM 749\$ <small>Dép. 7 juillet - Retour 22 juillet 98</small></p>	<p>vacances air transat</p> <p>Hôtels à Paris <small>Tarifs du 14 juillet ou 31 août</small></p> <p>Hôtel Merryl Monmartre, Gare du Nord Petit déjeuner inclus 4e nuit gratuite! 36\$ <small>par nuit, par personne</small></p> <p>Hôtel Jardin de Paris Gobelins Quartier Latin, St-Germain des Prés. Petit déjeuner buffet inclus 3e nuit gratuite! 70\$ <small>par nuit, par personne</small></p>
<p>FORT LAUDERDALE 578\$ <small>1 sem</small> Club Atlantic Voiture incluse départ 03 juillet 98 298\$ <small>Vol seulement</small></p>	<p>ORLANDO 598\$ <small>1 sem</small> B.W. Winter Garden Inn Voiture incluse départ 03 juillet 98 328\$ <small>Vol seulement</small></p>
<p>PUERTO VALLARTA 798\$ <small>1 sem</small> Royal Decameron Tout inclus départ 7, 8 juillet 98 1288\$ 438\$ <small>2 sem Vol seulement</small></p>	

OBTENEZ DE PRÉCIEUX POINTS DU CLUB SEARS! 

TELEPHONEZ MAINTENANT! CES PRIX NE DURERONT PAS!

1 888 884-2359

Protégez vos vacances avec une assurance-voyage de la Compagnie d'Assurance Voyageur - Nous la recommandons!

Agence de voyages **SEARS** 
 LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Heures d'ouverture: Lun. au ven. 9h à 21h - Sam. et dim. 9h à 18h.
 Adresse Internet: www.sears.ca

*Détails, termes et conditions à l'Agence de voyages Sears. Les prix et dates sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les prix sont en dollars CAN., par personne, en occupation double, sous réserve de leur disponibilité; ils comprennent les déductions et les nuitées gratuites s'il y a lieu. Suppléments et assurance en sus à moins d'avis contraire. Pour tous les détails sur les prix, termes et conditions, se référer aux brochures 1998 de Vacances Air Transat, disponible à l'Agence de voyages Sears. ©1998 Sears Canada Inc. l.a.s. Agence de voyages Sears. Détenteurs d'un permis du Québec.

Demande d'interdiction de la propagande nazie sur le Net

Agence France-Presse
SALONIQUE

Deux cents juristes juifs participant à une conférence « sur l'antisémitisme » à Salonique réclament une juridiction spéciale « pour mettre un terme à la propagande néo-nazie sur Internet », a-t-on appris hier auprès de la conférence.

« Il est impensable que, 50 ans après, l'Holocauste des juifs soit encore mis en

doute », a déclaré la présidente de l'Union internationale des juristes et avocats juifs, Hadassa Ben-Itto, lors de l'ouverture de la conférence qui s'achèvera dimanche.

« Il existe plus de 200 publications dans le monde qui refusent l'Holocauste affirmant que les juifs ont inventé les chambres à gaz pour pouvoir fonder leur propre État », a-t-elle ajouté.

Mme Ben-Itto a dénoncé « la propagande néo-nazie » dans les universités ».



Bill Gates au lancement de Windows 98, jeudi.

Le nom d'Internet Explorer n'appartient pas à Microsoft

JOHN R. WILKE
Associated Press, WASHINGTON

En dévoilant jeudi Windows 98, le patron de Microsoft, Bill Gates, a vanté les mérites de l'intégration du navigateur Internet Explorer au système d'exploitation pour les ordinateurs. Mais il n'a pas mentionné un détail : Internet Explorer ne lui appartient pas. Du moins, pas le nom, déjà déposé par une autre société...

Le Bureau américain des marques déposées (Patent and Trademark Office) est en effet passé outre les protestations du géant informatique pour enregistrer le 28 mai dernier le nom Internet Explorer pour la société informatique SyNet Inc., dont le fondateur Dhiren Rana, 40 ans, commercialise depuis 1994 un navigateur baptisé Internet Explorer.

Du coup, Microsoft devra se défendre mardi, devant le tribunal fédéral de Chicago, d'avoir volé le nom d'Internet Explorer. Les avocats de Bill Gates ne sont pas parvenus pour l'instant à trouver un compromis avec SyNet pour éviter la comparution.

La ligne de défense de Microsoft est originale : il nie avoir volé le nom mais il ne prétend pas non plus en être le possesseur légitime car, estime-t-il, Internet Explorer n'est qu'un nom générique, descriptif, tout comme le cola, qui n'appartient ni à Coca ni à Pepsi.

À l'appui de sa démonstration, il cite notamment un guide d'Internet datant de 1994, « The Internet Explorer Kit », et plusieurs sites Web comme « Spaceman Spiff's Internet Explorer Extraordinaire » ou le site de recherche pour les étudiants luthériens « Internet Explorer ».

L'enregistrement d'Internet Explorer comme marque déposée prend effet mardi. À partir de cette date, les éventuels contestataires — Microsoft comme tout autre — disposent de 30 jours pour faire appel de la décision du Patent and Trademark Office. Mais il faudra convaincre le Bureau d'enregistrement qu'il a commis une erreur en première instance.

M. Rana, lui, a un compte à régler avec Microsoft : il accuse le géant informatique d'avoir causé la faillite de sa société, qui a dû se déclarer en faillite l'année dernière après trois ans d'activité, parce qu'elle croulait sous les notes de ses avocats.

Depuis la sortie d'Internet Explorer en 1995, SyNet avait en effet engagé des poursuites contre Microsoft, refusant de les abandonner pour 75 000 dollars US. « Je m'accroche depuis trois ans. Je veux aller au tribunal », dit-il, estimant Internet Explorer à au moins 10 millions de dollars.

Mais la pression financière monte : M. Rana doit maintenant 2 millions de dollars à ses avocats et a dû accepter un poste de consultant chez Netscape, premier fabricant de navigateurs pour Internet. En outre, il doit s'occuper de sa fille leucémique de cinq ans, Suhani.

Même le juge Charles R. Norgle, qui instruit l'affaire, commence à perdre patience devant les manoeuvres judiciaires déployées par Microsoft pour empêcher le dossier de progresser. Pour Bill Gates, au-delà de l'embaras d'une nouvelle bataille judiciaire, il y a l'enjeu financier : retirer les références à Internet Explorer dans ses logiciels lui coûterait environ 30 millions de dollars (1,8 milliard de FF).



OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

UNE SEMAINE SEULEMENT!

L'avantage des services à domicile à la Baie

JUSQU'À
40%
DE RABAIS
SUR NETTOYAGE DE MOQUETTE

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient.
- Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.



29\$
2 PIÈCES ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 51 \$

49\$
4 PIÈCES ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 67 \$

59\$
5 PIÈCES ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 80 \$

20%
DE RABAIS
SUR NETTOYAGE DE MEUBLES



55,20\$
CANAPÉ ET FAUTEUIL
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 69 \$

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

- Montréal (514) 339-5420
- Sherbrooke (819) 820-1417
- Trois-Rivières (819) 378-8480
- Drummondville/ Victoriaville (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution™. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Les offres expirent le 4 juillet 1998.

Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

Quand l'école n'est plus la priorité !



BOUTIQUES
UFO
Golf

Gagnant du prix du choix des consommateurs en 1998
Catégorie : Boutique d'équipement de golf

Courez la chance de gagner un ensemble de 11 bâtons de marque Pro Select NXT en graphite d'une valeur de 450 \$

Pour être éligible au tirage du 6 juillet prochain, vous devez remplir ce coupon et le déposer dans l'un des 3 boutiques de golf U.F.O., dans la boîte prévue à cet effet (aucun achat requis)

Nom _____ Adresse / ville _____ Numéro de téléphone _____

La référence en matière de golf au Québec depuis 27 ans déjà !

- Laval 4600, boul. Dagenais Ouest (450) 627-1214
- Montréal 491, av. Viger Ouest (514) 393-1800
- Brossard 5705, boul. Taschereau (450) 443-6788

www.golffufo.com

Les perles...
Une idée des plus cultivée

Perles des mers du sud et perles noires de Tahiti également disponibles.

Le plus grand choix au Québec.
À partir de 89 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada.

LE PARCHEMIN
Mezzanine, Métro Bern UQAM, 1500, rue Bern, Montréal
845-5243 sans frais 1-800-667-6678

LA MÉNOPAUSE

MYTHE 1
« La ménopause va probablement bouleverser ma vie. »

EN RÉALITÉ :
Vous n'êtes pas obligée d'endurer les symptômes indésirables de la ménopause : bouffées de chaleur, sautes d'humeur, sécheresse vaginale, etc. En effet, il existe des choix de traitement qui vous aideront à rester maîtresse de la situation.

Pour en savoir davantage sur ces différentes options...
Appelez au Centre d'information sur les timbres cutanés dans la ménopause, au :

1 800 854-0406
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

NOVARTIS

Le mercredi 1er juillet 1998, le jour de la Confédération, nos bureaux seront fermés toute la journée.

Avis...
à tous nos clients

LES PETITES ANNONCES
La Presse

La « tremblante » : les producteurs ovins ne laisseront plus abattre les bêtes que l'on croit infectées

ANDRÉ NOËL

Les éleveurs de moutons du Québec refusent désormais de laisser abattre leurs animaux soupçonnés d'être atteints de la tremblante, en dépit des ordres de l'Agence d'inspection des aliments, indique la dernière livraison de *La Terre de chez nous*.

Le Canada a mis en place depuis 1945 un programme d'éradication de cette maladie dont le dépistage est difficile. Le sujet est devenu particulièrement sensible depuis la découverte du premier cas de maladie de la vache folle, au Royaume-Uni, en 1986, qui a tué quelques personnes.

L'hypothèse la plus généralement retenue veut en effet que la maladie de la vache folle — ou encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) — provienne d'un virus qui affecte les ovins et soit une variante de la tremblante du mouton. Les boeufs et les vaches britanniques se nourrissaient entre autres de carcasses broyées de moutons, mêlées à la moulée. Des consommateurs auraient pu ensuite être atteints par le virus après avoir mangé de la viande de boeuf.

Pour éviter la dissémination de la tremblante, la loi canadienne permet à l'Agence d'inspection des aliments d'ordonner l'abat-

tage des animaux qui pourraient être porteurs. L'éleveur reçoit alors une compensation que la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec estime trop peu élevée. Les compensations sont actuellement d'au maximum 150 \$ pour un animal croisé et 300 \$ pour un pur-sang.

En 1997, 119 troupeaux au Québec ont été touchés : l'Agence a ordonné l'abattage de 3746 ovins. Depuis le début de 1998, l'Agence a ordonné l'abattage de 6040 ovins dans 73 troupeaux québécois. Le total est donc presque de 10 000 bêtes abattues.

« À la base de cette épizootie, il y aurait un important éleveur québécois qui a vendu des animaux à plusieurs éleveurs avant qu'on ne constate la présence de la tremblante », indique *La Terre de chez nous*, le journal de l'Union des producteurs agricoles (qui comprend dans ses rangs la Fédération des producteurs de moutons).

« Dans des cas comme celui-là, les inspecteurs de l'Agence vérifient systématiquement tous les troupeaux où ont abouti des animaux. En cas de doute, ils ordonnent l'abattage. »

Selon la présidente de la Fédération, Desneiges Pepin, les producteurs d'agneaux et

de moutons sont « exaspérés » de la façon dont le programme d'éradication de la tremblante est appliqué, ajoute le journal. La Fédération demande donc à ses membres de ne pas abattre leurs bêtes tant que le gouvernement fédéral n'aura pas mis en place des mesures de compensation plus adéquates.

Le conseil d'administration de la Fédération a décidé le 15 juin de suspendre les abattages préventifs. Elle demande aux producteurs touchés de la contacter dès qu'ils reçoivent des instructions pour faire abattre des animaux. « Ils devront refuser l'abattage, mais permettre le marquage des animaux susceptibles d'être abattus pour qu'ils ne puissent pas circuler : ils seront mis en quarantaine sur l'entreprise. »

La Fédération cherche à obtenir un programme de rétablissement des entreprises affectées. Elle sensibilise les députés. Elle a obtenu jusqu'à maintenant l'appui des députés du Bloc québécois.

La critique en matière agricole du Bloc québécois, Hélène Alarie, a affirmé à *La Terre de chez nous* que « des études ont démontré que la maladie (la tremblante) n'est pas dangereuse pour l'homme. Un moratoire est donc envisageable sans mettre en danger la santé des consommateurs. »



Les animaux que l'on soupçonne d'être porteurs du virus de la « tremblante » seront désormais mis en quarantaine.

ALLO LA POLICE

EXCLUSIF :

DES CONCESSIONNAIRES PAYENT LA POLICE!

LOUEZ OU ACHETEZ!

JUSQU'AU 15 JUILLET,



TOUTES LES ZX2 ET ESCORT 98 SONT ÉQUIPÉES D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE SANS FRAIS



VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET VOS
CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY

www.acfmq.qc.ca

LINCOLN

Mercury

FORD CAMIONS FORD

Offre valide jusqu'au 15 juillet 1998 sur les ZX2 et Escort 1998 neuves. Assurance automobile pour catégorie véhicule de promenade offerte sans frais supplémentaires pendant un an aux résidents du Québec, détenteurs d'un permis de conduire en règle (couverture : responsabilité civile 1 000 000 \$, tous risques, franchise 500 \$, assurance de personnes 10 000 \$/10 000 \$/7 000 \$). Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Certaines restrictions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



PHOTO ARMAND TROTTER, La Presse

2000 personnes évacuées

Près de 2000 personnes ont été évacuées, hier matin, à la suite du bris d'une conduite de gaz qui s'est produite face à l'usine Peerless, située au 8888, boulevard Pie-IX, à Montréal. La fuite de gaz a été causée par une excavatrice utilisée pour planter de gros arbres sur le terrain de la compagnie. Personne n'a été blessé et les employés ont pu retourner au travail une fois la fuite colmatée. La circulation automobile sur le boulevard Pie-IX a interrompue durant près d'une heure.

La STCUM s'adapte aux nombreuses fêtes populaires

À l'occasion du Festival de jazz, de la Carifesta et des feux d'artifice, des modifications seront apportées au service de la STCUM.

Le parcours des lignes 15 et 358-Ste-Catherine sera modifié en tout temps entre les rues Union et Berri jusqu'au 17 juillet, en raison du Festival de jazz. Les parcours des lignes 363-Saint-Laurent et 365-du Parc seront modifiés en tout temps du 29 juin au 12 juillet et celui de la ligne 535-R-Bus du Parc-Côte-des-Neiges le sera entre 18 h et 23 h les 29 et 30 juin, 2, 3, 8, 9 et 10 juillet, et en tout temps du 6 juillet à 18 h au 7 juillet à 23 h. Les autres lignes dont le parcours sera affecté sont les suivantes : 55, 80, 125 et 129.

Pour ce qui est de la Carifesta, le service sera interrompu sur les lignes 15-Sainte-Catherine et 150-René-Lévesque entre 11 h 30 et 17 h. De plus, le parcours de la ligne 150 sera modifié de 10 h à 11 h 30, entre les rues Guy et Atwater. Le parcours des lignes suivantes sera aussi modifié : 14, 55, 57, 61, 66, 80, 107, 129, 165, 166 et 168.

En raison des feux d'artifice, le service de plusieurs lignes d'autobus roulant au sud de la rue Sherbrooke entre Papineau et Frontenac sera inévitablement ralenti. De 20 h à 23 h 30, le parcours de la ligne 10-De Lorimier prendra fin à l'intersection De Lorimier-De Maisonneuve, alors que ceux des lignes 34-Sainte-Catherine et 94-Iberville prendront fin à la station de métro Frontenac.

Enfin, le service sur les lignes 11-Montagne et 169-île La Ronde sera interrompu à compter de 20 h et reprendra une fois l'événement terminé, c'est-à-dire vers 23 h 30.

Dans le métro, le service sera renforcé par l'ajout de trains sur les lignes 1-verte, orange et 4-jaune, ce qui permettra d'offrir une fréquence de passage moyenne de six minutes.

Les vélos seront interdits dans le métro toute la journée du 7 juillet, jour du grand spectacle en plein air du Festival de jazz. Ils seront aussi interdits à compter de 18 h demain et les dimanches 5 juillet et 12 juillet, en raison de feux d'artifice.

Déroulez le paysage.



Mazda MPV 4x4 All Sport 1998

Pour vos activités estivales, Mazda a un véhicule sur mesure pour vous! Vous devez transporter fiston et toute sa bande à leur camp d'été? Pas de problème. Et vous pourrez ensuite rejoindre les amis à la pêche en paix! Seule véritable minifourgonette sport-utilité sur le marché, la MPV All Sport huit places vous offre une combinaison gagnante d'espace, de polyvalence et de confort.

Et pour les gros travaux, votre camionnette Série B va vous suivre jusqu'à la limite. Et encore plus loin. Du déménagement de l'oncle Yvon au camping sauvage dans le fond d'un bois, vous apprécierez sa force et son agilité. Et son nouveau châssis plus rigide de 350 % en améliore encore la robustesse et la tenue de route.

Location à partir de

379\$

par mois, pour 48 mois
Transport et préparation INCLUS!
Comptant initial de 3 500\$

Ou financement à l'achat de 3,9%
jusqu'à 60 mois

- Groupe sport
 - Version 8 places
 - Glaces à commande électrique et système de télédéverrouillage
 - Portes à battant
 - Système audio AM/FM stéréo avec lecteur CD
 - Climatisation jumelée (avant et arrière)
 - Coussins de sécurité conducteur et passager avant
- Antibrouillards installés en option par le concessionnaire.



Camionnette Mazda B3000 SE 4x2 1998 avec groupe commodité

Location à partir de

249\$

par mois, pour 48 mois
Transport et préparation INCLUS!
Comptant initial de 2 500\$

Ou financement à l'achat de 4,9%
jusqu'à 60 mois

- Distinction « Meilleure nouvelle camionnette 1998 » de l'AJAC
- Coussins de sécurité conducteur et passager avec interrupteur côté passager
- Toute nouvelle suspension et châssis 350 % plus rigide
- Direction à crémaillère avec assistance
- Freins antiblocage aux roues arrières
- Radiocassette AM/FM stéréo

Coup de foudre! Coup de fougue!



Les concessionnaires Mazda du Québec



VISITEZ NOTRE SITE WEB: www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée et portant uniquement sur la Mazda MPV 4 X 4 All Sport 1998, modèle V6V78CD33, et la Mazda B3000 SE 4 X 2, modèle XCB5BR00. † Taux de financement de 3,9% pendant 12, 24, 36, 48 ou 60 mois. Financement consenti sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 3,9%; 60 versements mensuels de 183,71\$; coût d'emprunt de 1 022,60\$; total à payer de 11 022,60\$. * Taux de location personnalisée Mazda: Offre portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois. Autres programmes de location offerts. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité (450\$ pour l'offre à 379\$ par mois et 300\$ pour l'offre à 249\$ par mois) exigés. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda inc. Limite de 80 000 km; frais de 8¢ le km additionnel. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent vendre et louer à prix inférieur.

Le Québec salue
le Portugal

Le Portugal est présentement le point de mire du monde avec son exposition universelle, Expo 98, la dernière du millénaire, qui se tient à Lisbonne. Ce cahier spécial, réalisé par deux lusophones et deux francophones du Québec, vous offre une visite guidée d'un petit pays en plein essor économique, fier de son passé et résolument tourné vers le futur. Promenez-vous dans sa capitale, Lisbonne, dans une ville à voir et à boire, Porto, et faites un saut aux Açores. Ce cahier multiforme est en même temps un coup de chapeau à la dynamique communauté portugaise installée au Québec.

Un cahier spécial
publié le samedi
4 juillet dans

La Presse

VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX

Rockport

MEPHISTO **Clarks**

BOSTONIAN **ecco**

842-3007

4062

ST-DENIS
MONTREAL

BOULANGERIE
LE MARCHEUR
CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHE

Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés indiquent peut-être la présence d'une infection fongique. Cette affection rebelle et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite, ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir de plus amples renseignements.



NOVARTIS

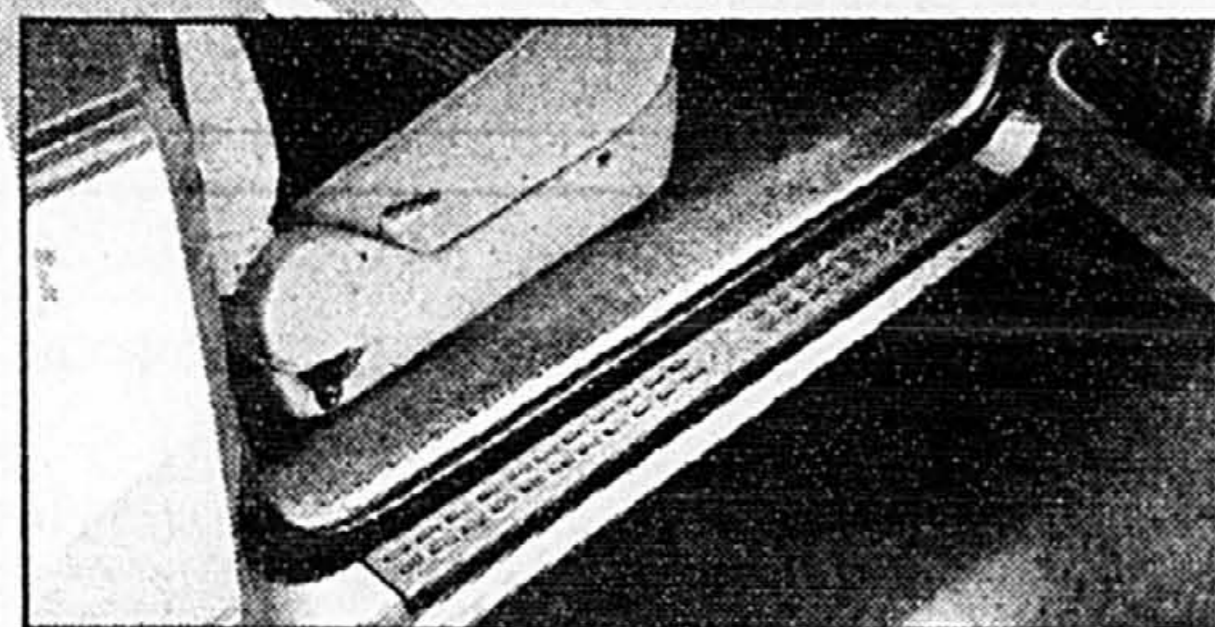
LAM-98-05-3944F

PLUS C'EST CHAUD, MOINS C'EST CHER!



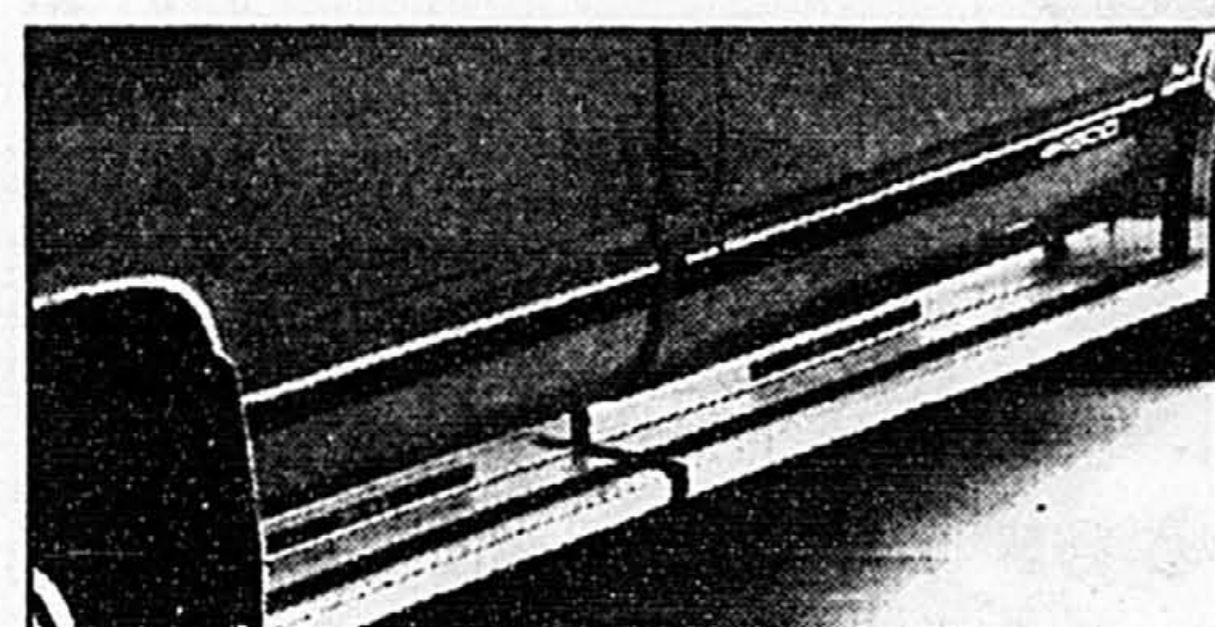
Défecteur de capot
Garantie à vie - Modèle 2627 53906 - Pour Dodge Caravan 96-98

À partir de
39⁹⁵\$*
~~52,95\$~~



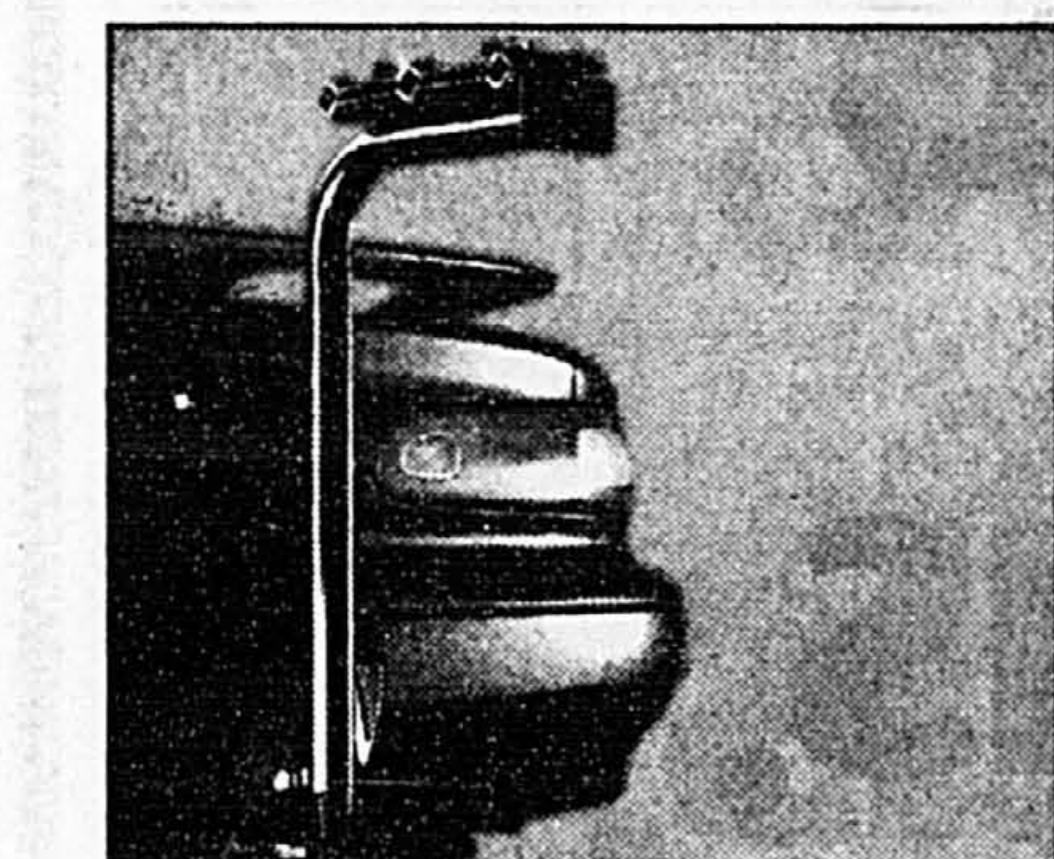
Protecteur de marche d'embarquement
Modèle 2627 88240 - Pour Toyota RAV4 4 portes

À partir de
14⁹⁵\$*
~~19,95\$~~



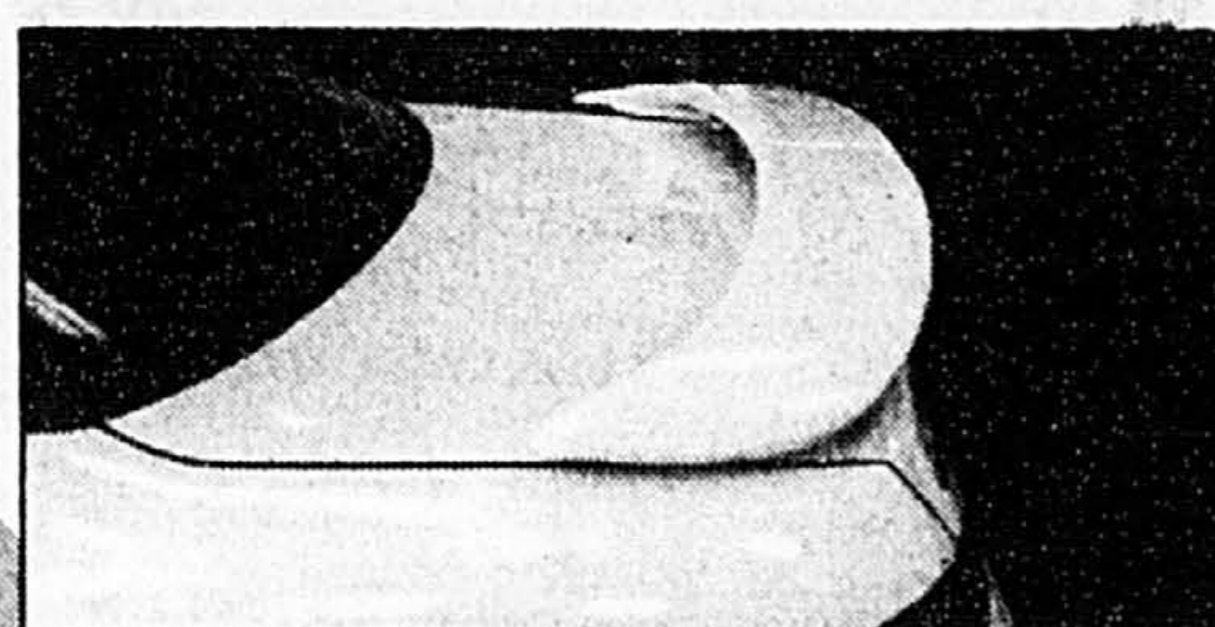
Marchepied en aluminium
Modèle Ultima 2687 CH225 - Pour Ford Pick-up 97 Série F (cabine courte)

À partir de
64⁹⁵\$*
~~83,95\$~~



Support à vélo
Modèle 2670 9000 - À l'achat et l'installation d'une attache-remorque Reese. Aussi disponible attelage 5e roue «Fifth wheel»

À partir de
59⁹⁵\$*
~~99,95\$~~



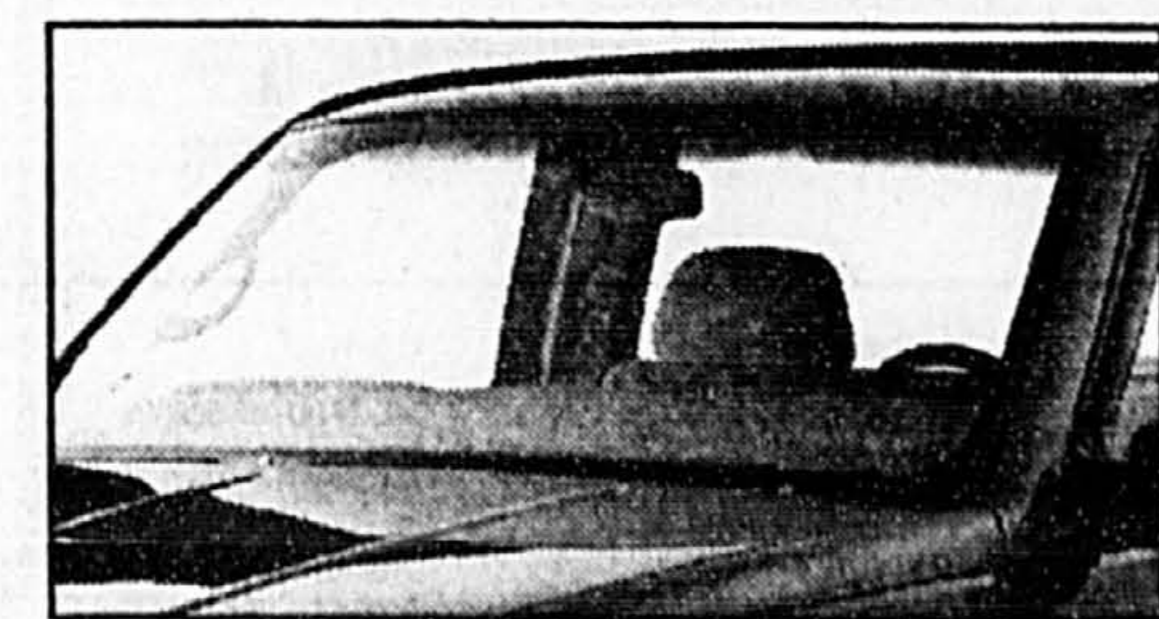
Becquet arrière
Modèle 2626 2241PP - Modèle original pour Néon 1995-1998

À partir de
149⁹⁵\$**
~~185,95\$~~



Marchepied moulé en ABS et aluminium
Modèle 2602 462000BC - Pour Chevy Blazer/GMC Jimmy 1995-1998

À partir de
274⁹⁵\$**
~~347,95\$~~



Réparation de pare-brise gratuite si assuré!

Réparation de pare-brise

0¢

Avec tout achat de 200 \$ et plus, ne payez rien avant janvier 1999!



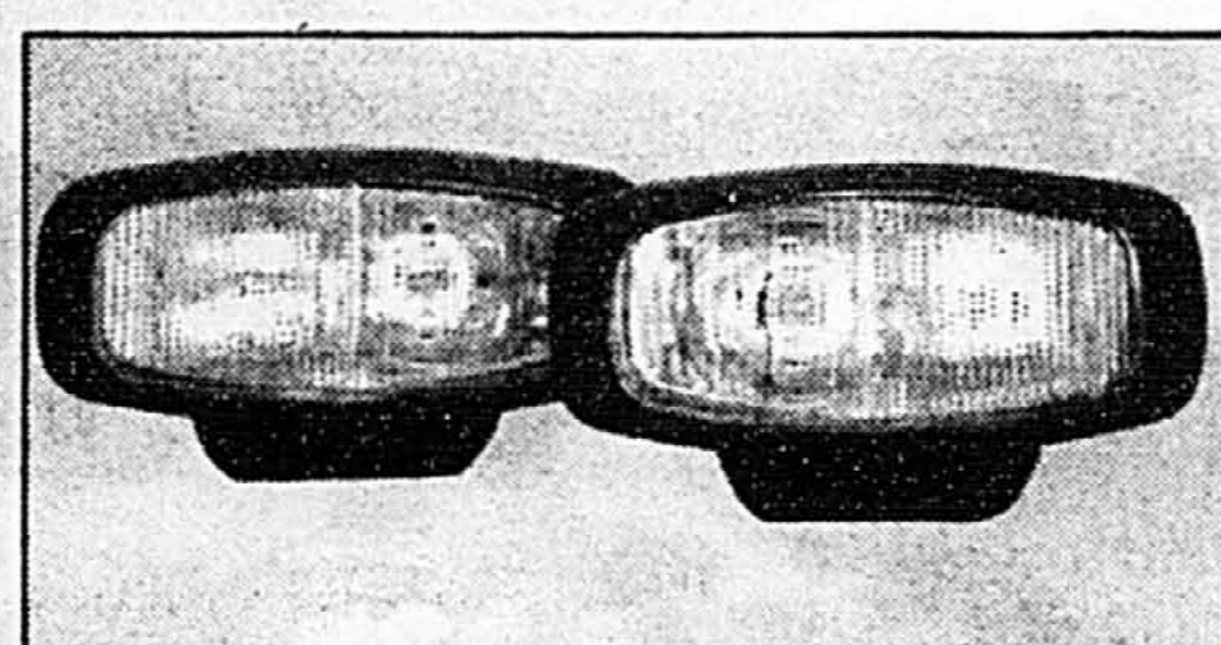
Défecteur de pluie
Modèle 2627 92659 - Pour Ford Windstar 1995-1997

À partir de
34⁹⁵\$*
~~52,95\$~~



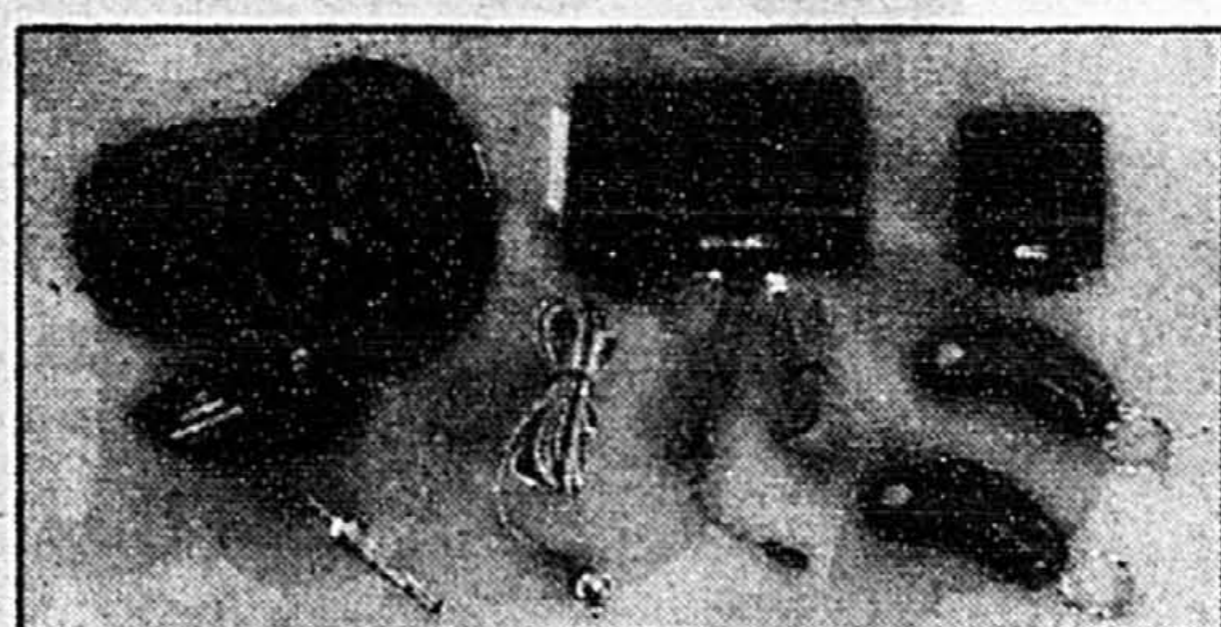
Couvre-phares
Modèle 2627 37612 - Pour Cavalier 1995-1998

À partir de
42⁹⁵\$†
~~56,95\$~~



Phares auxiliaires
Modèle 2654 3155 - Halogènes jumelés

À partir de
59⁹⁵\$*
~~72,95\$~~



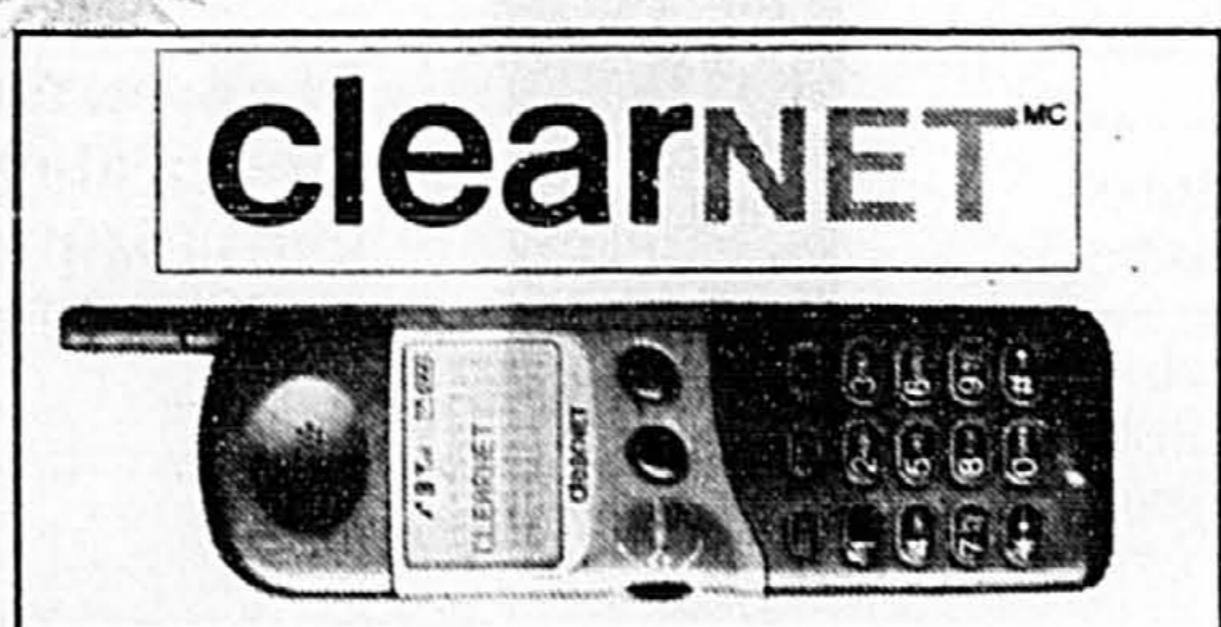
Système d'alarme pour auto
Modèle 1503 APS 400

À partir de
129⁹⁵\$*
~~203,95\$~~



Système d'alarme pour motomarine
Modèle 1328 OS5200

À partir de
149⁹⁵\$*
~~255,95\$~~



Téléphone SCP
À l'achat d'un téléphone SCP entre le 15 juin et le 15 septembre 1998, obtenez une trousse de sécurité pour automobile Justin Case. De plus, courez la chance de gagner la New Beetle avec Clearnet!

Seulement
149⁹⁵\$†

En prime : trousse de sécurité

Cette vente se termine le 19 juillet 1998.

Les produits illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement.

* Installation et taxes en sus. ** Installation, peinture et taxes en sus. † Taxes en sus.

Lebeau®
Vitres d'autos



Voyez notre annonce dans l'annuaire Pages JaunesMC sous la rubrique vitres d'autos.

Les Québécois délaissent les « États » pour les Maritimes

PAUL ROY

La côte Est des États-Unis va payer pour notre dollar à 68 cents, au cours de l'été qui débute.

Selon un sondage CROP-La Presse-TVA, réalisé auprès de 1000 personnes entre les 16 et 22 juin, seulement 9 % des Québécois prévoient effectuer leur « principal voyage de vacances » aux États cet été. C'est moitié moins qu'en juin 1992 et 1993, alors que 20 % des Québécois projetaient des vacances américaines. Il faut dire que le dollar canadien valait alors 83 et 78 cents.

En juin 1990, alors qu'il atteignait 86 cents, les plages US attiraient 17 % des Québécois.

Ce n'est cependant pas le Québec — que comptent visiter 58 % des personnes interrogées — qui bénéficiera le plus de ce changement de programme. Parce que 58 %, c'est le même pourcentage qu'en 1990, et légèrement plus qu'en 1992 et 1993 (55 % les deux années).

Qui donc remportera le gros lot ? Les Maritimes, si l'on se fie à notre sondage, dont les auteurs disent qu'il est « précis à 3 points près, 19 fois sur 20 ».

Onze pour cent des personnes interrogées prévoient en effet visi-



L'invasion des plages américaines par les Québécois, c'est bien fini, du moins pour cet été.

ter les provinces atlantiques d'ici la fin septembre. C'est deux fois plus qu'en 1990, 1992 et 1993 (respectivement 5 %, 6 % et 5 %).

L'Ontario, à 7 %, ne « bouge » à peu près pas, de même que l'Ouest canadien (2 %). Idem pour le vaste monde, que prévoient explorer 8 % des répondants. C'est la même proportion qu'en 1990 et 1993. En 1992, seulement 5 % des répondants comptaient voyager « ailleurs dans le monde ».

Le sondage nous apprend égale-

ment que 61 % des Québécois prévoient prendre des vacances cet été et que 55 % pensent quitter balconville pour quatre jours et plus. Un voyageur sur quatre (24 %) prévoit dépenser moins de 500 \$; 33 % de 500 à 999 \$; 17 % de 1000 à 1499 \$; 8 % de 1500 à 1999 \$ et 13 % plus de 2000 \$.

Enfin, 45 % des répondants ont indiqué que le taux de change du dollar canadien a influencé le choix de leur destination voyage; 54 % ont indiqué le contraire.

SONDAGE CROP - La Presse - TVA

Où prévoyez-vous aller lors de votre principal voyage de vacances d'ici la fin de septembre?

(n=voyageurs)	juin 1998 (n=540) %	juin 1993 (n=563) %	juin 1992 (n=528) %	juin 1990 (n=651) %
Au Québec	58	55	55	58
En Ontario	7	6	7	7
Dans les Maritimes	11	5	6	5
Dans l'Ouest canadien	2	3	2	2
Aux États-Unis	9	20	20	17
Ailleurs dans le monde	8	8	5	8
Ne savent pas	4	3	4	3

Combien d'argent prévoyez-vous dépenser personnellement au cours de vos voyages de vacances, incluant transport, hébergement et repas, d'ici la fin septembre?

(n=voyageurs)	juin 1998 (n=540) %	juin 1993 (n=563) %	juin 1992 (n=528) %	juin 1990 (n=651) %
Moins de 500 \$	24	27	30	32
500 \$ à 999 \$	33	31	35	33
1 000 \$ à 1 499 \$	17	19	12	14
1 500 \$ à 1 999 \$	8	7	8	7
2 000 \$ à 2 499 \$	6	6	11	9
2 500 \$ à 2 999 \$	2	1		
3 000 \$ et plus	5	5		
Ne savent pas	5	3	4	5

Infographie La Presse

Notre réseau SCP s'agrandit, C'est un plus.

le Plus
SCP

25\$ par mois

100 minutes gratuites

500 appels entrants: première minute gratuite



Allez d'Ottawa à Québec avec Le Plus.

Le réseau numérique SCP de Bell Mobilité couvre maintenant le corridor Ottawa-Montréal-Québec. Et pour offrir encore plus de mobilité à sa clientèle, le réseau joint maintenant les régions de l'Estrie et de la Rive-Sud, de Drummondville et de Saint-Jérôme. C'est ce qu'on appelle un plus.

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

Le tarif SCP 100 vous est offert sous réserve de signature ou de prolongation de contrat pour une durée minimum de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit, de modification, d'annulation ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Brossard
Centre de Téléphone Mobile
Mail Champlain
Tél.: (514) 671-1122

Drummondville
Rochefort Radio TV
Promenades Drummondville
Tél.: (819) 474-4433

Joliette
Centre de Téléphone Mobile
Galeries Joliette
Tél.: (514) 755-4112

Laval
Cellcom Carrefour Laval
Tél.: (514) 978-7133

Longueuil
Total Com
Tél.: (514) 448-7977

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Place Versailles
Tél.: (514) 385-0770

Cellular One
Centre Rockland
Tél.: (514) 340-1269

Centre de Téléphone Mobile
Tél.: (514) 526-2020

Centre de Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Centre de Téléphone Mobile
Galeries d'Anjou
Tél.: (514) 351-4494

Citécell
Carrefour Angrignon
Tél.: (514) 363-6610

Cellular One
Place Versailles
Tél.: (514) 352-0500

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

Bell Mobilité
Centre Laton
Tél.: (514) 288-8436

La CellulBoutique
Complexe Desjardins
Tél.: (514) 282-3388

Bell Mobilité
Tour Bell
Tél.: (514) 876-1622

Pointe-Claire
La Boutique Electronique
Centre Fairview
Tél.: (514) 426-2120

Rosemere
Centre de Téléphone Mobile
Place Broome
Tél.: (514) 979-1658

St-Bruno
Centre de Téléphone Mobile
Promenades St-Bruno
Tél.: (514) 461-2020

St-Hubert
Centre de Téléphone Mobile
Tél.: (514) 926-2020

St-Jean
Hébert et Gouin
Carrefour Richelieu
Tél.: (514) 349-8022

Trois-Rivières-Ouest
Centre de Téléphone Mobile
Galeries des Rivières
Tél.: (819) 371-4123

Valleyfield
Centre de Téléphone Mobile
Centre Commercial Valleyfield
Tél.: (514) 371-6792

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Beleil
R.C.C.
Mail Montenach
Tél.: (514) 446-7176

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Audiotec
Galeries de Granby
Tél.: (514) 378-8338

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Centre de Téléphone Mobile
Audiotec
Carrefour de l'Estrie
Tél.: (819) 821-9994

Cellulaire Rive-Sud
Tél.: (514) 463-7777

Radio Communication Cellulaire
Place Longueuil
Tél.: (514) 679-9989

Montréal
Locatel Inc.
Tél.: (514) 735-8000

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-4455

Sherbrooke
Audiotec
Carrefour de l'Estrie
Tél.: (819) 821-9994

Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

St-Hyacinthe
Audiotec
Les Galeries St-Hyacinthe
Tél.: (514) 261-8080

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél.: (514) 348-5210

St-Léonard
Autocell
Tél.: (514) 257-9292

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Communication
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication 1^{er} Choix
Tél.: (819) 357-7777

Communication 1^{er} Choix
Grande Place des Bois-Trans
Tél.: (819) 357-5776

Ville St-Laurent
La Boutique Electronique
Tél.: (514) 335-2355

Battery Plus

Bell Téléboutique

Unicall

FUTURE SHOP

SONY

STEREO

Actualités



Pierre-Marc a pu prendre la mini-fourgonnette de la famille pour aller à son bal de finissants. Claire, la mère de Christian, était enchantée de son cadeau de fête des Mères...

PHOTOS DENIS COURVILLE et PIERRE McCANN, La Presse

Bien raisonnable ce mois de mai, et pourtant...

Voici le budget de mai de Micheline et Christian, qui ont accepté de nous dévoiler leurs finances personnelles pendant un an. Vous avez des commentaires ou des trucs à partager? Vous pouvez laisser un message détaillé en appelant au (514) 350-4923, vous pouvez envoyer votre missive par télécopieur au (514) 285-4809 ou encore vous pouvez nous écrire à l'adresse électronique suivante : general@lapresse.ca

L'ancienne Néon avec la somme reçue à la vente de cette voiture mais les taux d'intérêt négociés lors du premier emprunt étaient tellement avantageux qu'ils ont préféré continuer à déboursier la somme de 225 \$ par mois. Plutôt, le montant obtenu (7000 \$) a servi à rembourser la presque totalité de la marge de crédit. Une décision qu'ils ne regrettent pas même si les paiements attribués à la voiture représentent maintenant 514 \$ par mois.

Quant aux autres dépenses, celles qui reviennent chaque mois, pas de grande surprise. Les dépenses reliées à la nourriture sont « sous contrôle » maintenant que l'ado de la famille n'accompagne plus sa mère pour faire l'épicerie. Pierre-Marc avait en effet profité du grand cœur de sa mère pour ajouter au passage dans le panier d'épicerie des contenants de chips, des boîtes de pizzas congelées, deux sacs de réglisse (au lieu du seul habituel) et des boissons gazeuses. La facture avait grimpé à 215 \$. D'habitude, elle frise à peine les 165 \$. Depuis, Micheline ne demande plus à son grand garçon de l'accompagner.

Pourtant Pierre-Marc est bien sensible au budget de sa famille. Son bal de finissants, qui a eu lieu le 19 juin, ne lui a coûté que 26 \$.

Vivre selon ses moyens
avec la collaboration de **Option consommateurs**

Un tour de force, quand on sait que la plupart des jeunes et leurs parents déboursent quelques centaines de dollars pour cet événement qui prend chaque année toutes les allures d'un rite de passage.

Pierre-Marc, futur cégépien qui rêve de devenir actuaire, a montré qu'il avait plus d'un tour dans son sac. Il a emprunté à gauche et à droite dans la famille presque tous ses vêtements chic, a obtenu une commandite pour son livre de finissant et a vendu des T-shirts à ses proches. Et c'est lui qu'on a élu chauffeur dans son groupe d'amis. Au lieu de louer une limousine comme le font d'autres jeunes, il s'est rendu dans la Plymouth Voyageur de la famille, une décision qui aura valu quelques discussions corsées ponctuées de nombreuses recommandations de son père.

Résultat? Il n'a eu qu'à payer 26 \$ sur un billet qui en valait 70 \$. Le livre de finissant de 40 \$ ne lui a rien coûté, et la cravate, une quinzaine de dollars. Ça vaut bien un deuxième sac de réglisse?

Sachant que les mois de mai et juin ont la triste réputation de remporter le palmarès pour des cadeaux de toutes sortes — anniversaires, naissances, (seul le mois de septembre dépasse le nombre de bébés nés durant cette période!), mariages, (plus de gens se marient à ce moment de l'année qu'à tout autre), et les incontournables fêtes des Mères et des Pères — le couple a décidé d'offrir à la mère de Christian un cadeau original. Celui-ci a pris quelques jours de vacances pour repeindre la cuisine de sa mère. Un cadeau qui n'a rien coûté en argent, mais qui a valu son pesant d'or pour Claire.

Côté jardin, Micheline, comme tant d'autres, fait du troc : une demi-boîte d'annuelles pour trois vivaces, des boutures contre un reste de terre noire, deux plants de tomates contre des pois mange-tout. Elle échange avec les voisins et la famille. Même chose pour le potager dont les plants sont offerts par le grand-papa de Cristine, 10 ans. À la rentrée, quand la récolte est prête, Cristine vend ses légumes devant la maison : tomates, 25 cents, poivrons, 10 cents et haricots, 1 cent chacun! Avis aux intéressés...

DEMAIN : Le budget de Nathalie et André

Acheter selon ses besoins

Dans le cadre d'un projet en collaboration avec Option consommateurs, La Presse recherche des personnes qui veulent, au cours des prochains mois ou de la prochaine année, acquérir des produits ou des services d'une certaine importance : maison, condominium, automobile, motocyclette, ordinateur, chauffage d'appoint, chaîne stéréo, téléphone cellulaire, assurance, rénovation, etc. Si vous êtes intéressés à faire votre magasinage tout en pouvant compter sur de bons conseils, et êtes prêts à dévoiler les résultats de vos efforts, contactez Option consommateurs en composant le (514) 598-7288.

Leur budget et... le vôtre

LEURS REVENUS	VOS REVENUS	LEURS DÉPENSES	VOS DÉPENSES
<ul style="list-style-type: none"> Salaires nets de Micheline et Christian: 2258,72 \$ (-1715,20 \$)* Allocations familiales: 69,43 \$ (+11,38 \$) Autres (gains, loterie, etc): 736,25 \$ (+736,25 \$) <p>Total: 3064,35 \$ (-967,62 \$)</p>	<ul style="list-style-type: none"> _____ \$ _____ \$ _____ \$ <p>Total _____ \$</p>	<p>HABITATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Taxes foncières et taxes scolaires: 150 \$ (0 \$) Électricité et chauffage: 189 \$ (0 \$) Téléphone: 36,18 \$ (0 \$) Assurance-maison: 0 \$ (0 \$) Entretien, aménagement intérieur et extérieur de la maison: 113,99 \$ (+72,20 \$) Câblotvion: 32,61 \$ (0 \$) Autres: 160 \$ (-58,33 \$) <p>Sous-total: 682,38 \$ (-13,87 \$)</p> <p>ALIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Épicerie: 644,18 \$ (-122,91 \$) Restaurants: 104,05 \$ (+42,57 \$) Repas travail: 0 \$ (0 \$) Diète spéciale de Micheline: 35,41 \$ (-50,98 \$) Autres: _____ \$ <p>Sous-total: 783,64 \$ (-163,32 \$)</p> <p>BIÈRE, VIN ET ALCOOL: 57,90 \$ (-81,70 \$)</p> <p>HABILLEMENT: 112,58 \$ (-262,88 \$)</p> <p>SOINS DE SANTÉ (dentiste, coiffure): 76,78 \$ (-15,68 \$)</p> <p>TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> Prêt-auto: 514,18 \$ (+289,18 \$) Assurance: 129,97 \$ (+51,20 \$) Essence: 194,40 \$ (+72,40 \$) Immatriculation: 0 \$ (0 \$) Permis de conduire: 0 \$ (0 \$) Stationnement: 0 \$ (-15 \$) Réparations, entretien des véhicules: 183,08 \$ (+171,85 \$) Autres: _____ \$ <p>Sous-total: 1021,53 \$ (+483,63 \$)</p> <p>LOISIRS ET ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Journaux, revues, abonnements: 0 \$ (-2,29 \$) Livres, disques, cassettes: 0 \$ (0 \$) Loterie: 25 \$ (+5 \$) Sorties: 30 \$ (+30 \$) Loisirs: 0 \$ (0 \$) Autres: 0 \$ (0 \$) <p>Sous-total: 55 \$ (-10,37 \$)</p> <p>AUTRES DÉPENSES</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance-vie: 45,83 \$ (0 \$) Allocations des enfants: 48 \$ (0 \$) Cadeaux: 104,01 \$ (-32,48 \$) Frais bancaires: 11,30 \$ (+1,60 \$) Animaux de la famille: 0 \$ (-17,88 \$) Régime enregistré d'épargne-études: 56,50 \$ (0 \$) Placement Québec: 100 \$ (0 \$) Autres: 0 \$ (0 \$) <p>Sous-total: 365,64 \$ (-50,84 \$)</p> <p>REMBOURSEMENT DE CRÉDIT (marge de crédit, auto): 0 \$ (-225 \$)</p>	<p>TOTAL 3064,35 \$ (-967,62\$) 3155,45 \$ (-311,68 \$)</p> <p>DÉFICIT en mai: 91,10 \$</p> <p><small>*Entre parenthèses, nous indiquons la différence entre les dépenses dûment encourues en avril et celles effectuées en mai.</small></p>

Infographie La Presse



Marie-Andrée Amiot

Le budget de Micheline et Christian a été, à première vue, plutôt sage en mai. Même, très raisonnable, selon Martine Lavallée de Option consommateurs qui suit depuis septembre dernier les deux familles qui ont accepté de dévoiler leurs finances personnelles à La Presse. Comment expliquer alors que la petite famille de Mascouche se retrouve avec un déficit de 91 \$?

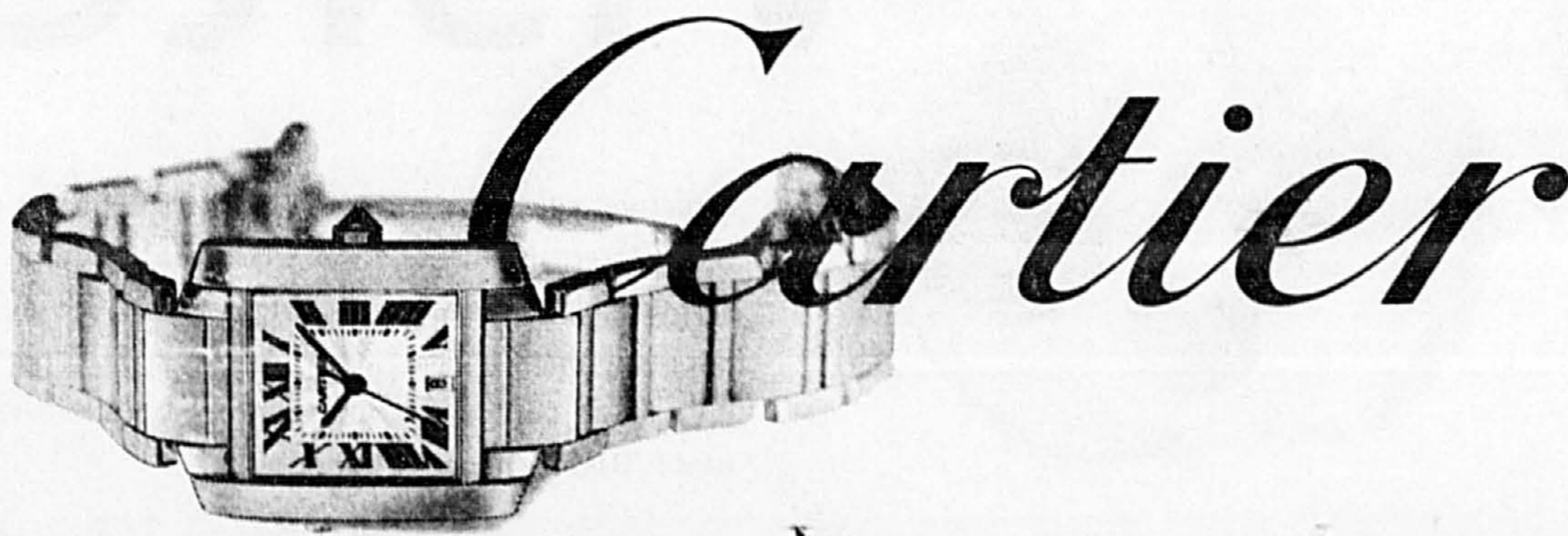
À nouveau, il faut jeter le blâme sur la fameuse auto. Toutes sortes de dépenses sont venues perturber la section transport.

À commencer par le nouveau conducteur de la famille, Pierre-Marc, qui a eu 17 ans la semaine dernière, et qui a pris goût à son nouveau statut. L'essence et les assurances ont dû s'ajouter au budget.

Puis, la Plymouth Voyageur 1989, malgré sa grande forme, commence à montrer son âge. Des réparations mineures effectuées par Christian et son beau-père ont permis d'économiser énormément, mais les pièces pour les freins et le radiateur ont tout de même coûté 183 \$. Finalement, il y a la question du prêt auto. Même s'ils ont loué une nouvelle voiture, ils continuent à rembourser l'ancienne Néon jusqu'en août 1999, soit la date de la fin de cet emprunt.

Total des dépenses de transport, 1021,53 \$ contre 537,90 \$ le mois précédent. Presque le double. Un dur coup mais prévisible.

Le couple aurait pu rembourser l'emprunt effectué pour l'achat de



Montre Tank® Française®
Or massif 18 carats.
Mouvement automatique.
Nouvelle collection.



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal - (514) 848-4651

Théorêt pourra briguer l'investiture péquiste

ISABELLE HACHEY

Bien qu'il ait dérogé à certains règlements du Parti québécois, Jules Théorêt, le président du Front Mirabel qui tente de faire le saut en politique provinciale, demeure candidat à l'investiture péquiste dans le comté de Deux-Montagnes.

Tel est le verdict du Conseil exécutif national du PQ, qui vient tout juste de rendre sa décision, deux mois après avoir institué une enquête dans cette circonscription où les militants péquistes se déchirent sur la place publique.

Alors qu'elle tentait d'obtenir des appuis, l'équipe de M. Théorêt a recueilli des contributions pour le PQ sans être dûment accréditée par le parti. Des représentants de l'équipe Théorêt ont aussi fait signer des cartes de membre aux proches des véritables signataires, absents au moment de leur visite.

Vraisemblablement, ces « irrégularités » n'ont pas semblé trop

importantes pour le Conseil exécutif national, qui a simplement résolu de rappeler au candidat et à son équipe les règles à suivre lors d'une course à l'investiture, ainsi qu'en matière de recrutement de membres et de campagne de financement, « de façon à éviter que des erreurs et des irrégularités puissent survenir à l'avenir ».

Mais le torchon brûle toujours entre les souverainistes du comté de la députée Hélène Robert, élue en 1994. Le président de l'Association péquiste de Deux-Montagnes, Vianney Pelletier, se dit « déçu » de cette décision et souhaite maintenant que le Conseil exécutif explique ses motifs en conférence de presse, dans son comté. Il aurait souhaité que M. Théorêt soit carrément désavoué par le parti. « Qu'ils nous amènent de bons arguments, et peut-être qu'on changera d'idée », lance-t-il.

« M. Théorêt, c'est un vieux loup du parti, il était là au moment de sa fondation avec René

Lévesque, ajoute M. Vianney. Il a de bons contacts au niveau national, de bons poteaux, comme on dit. » Assez bons pour faire pencher la décision en sa faveur ? « Il peut se permettre des choses que je n'aurais pas fait parce que je n'ai pas ces contacts-là. »

Le Conseil explique dans sa décision que les faits recueillis par l'enquêteur Robert Loiseau « ne permettent pas de démontrer la mauvaise foi ou une stratégie malveillante concertée de la part de Jules Théorêt et de son équipe qui viserait à entacher le processus démocratique ». Il ajoute aussi que l'on ne peut reprocher à l'équipe Théorêt d'avoir nui à la campagne de financement qui se déroulait dans le comté, puisqu'elle ne cherchait pas à recueillir des dons, mais plutôt des appuis. « En conséquence, les irrégularités n'ont pas un niveau de gravité qui légitimerait un désaveu ou toute mesure qui pourrait nuire de façon irréversible à la candidature de M. Théorêt », note le Conseil.

Les clauses à double palier inquiètent la Commission des droits de la personne

MARTIN PELCHAT

Dans un nouvel avis, la Commission des droits de la personne du Québec demande des modifications à la législation du travail afin d'éliminer les aspects discriminatoires à l'endroit des jeunes travailleurs des clauses « orphelin » des conventions collectives.

Le président de la commission, Claude Filion, ne cache d'ailleurs pas, en entrevue avec *La Presse*, sa grande préoccupation pour les jeunes devant cette situation, qui s'est aggravée notamment dans le monde municipal dans le cadre des négociations pour la récupération de 6 % de la masse salariale.

M. Filion n'écarte pas la tenue d'une enquête, dans le secteur municipal ou privé, qui pourrait mener la commission devant les tribunaux. Il note cependant qu'il est difficile de trouver des plaignants dans pareil contexte, où un jeune employé sans permanence pourrait appréhender des représailles patronales ou syndicales.

Fragile ou vulnérable

« Le simple employé peut peut-être se sentir fragile ou vulnérable, mais la Charte le protège contre toutes représailles s'il porte plainte », rappelle cependant le président.

La Commission des droits de la personne s'est inquiétée une première fois en 1990 des conséquences sur les jeunes des clauses orphelin ou à double palier, qui se manifestent par la création d'une seconde échelle salariale distincte pour une même occupation, séparant les salariés en fonction de leur date d'entrée au service de l'employeur. Les plus jeunes gagnent ainsi moins au départ, même si, parfois, la convention leur permet de rejoindre leurs aînés au fil des ans.

Cette pratique a pris naissance aux États-Unis au début des années quatre-vingt quand les employeurs ont voulu réduire leur coûts de main-d'œuvre sans s'attaquer aux employés d'expérience, mieux protégés par leurs syndicats. Le Canada a suivi.

Au Québec, de nombreux cas de clauses orphelin sont venus s'ajouter à Anjou, Brossard, Laval et Montréal-Nord par exemple, dans le cadre des dernières négociations du monde municipal. Un sondage du groupe Le Pont entre les générations, de l'Université de Montréal, démontre que sur 36 municipalités ayant conclu une entente avec leurs syndicats sur la récupération de 6 %, 75 % ont adopté au moins une clause orphelin.

Critère de l'âge

Dans son nouvel avis rendu public hier, la Commission des droits estime que « dans de nombreux cas où des conventions collectives comportent un double palier de rémunération ou d'autres clauses orphelin discriminant systématiquement les nouveaux salariés, des situations de discrimination indirecte liées au critère de l'âge sont fréquemment relevées, preuve statistique à l'appui ».

La Commission juge en outre que ces clauses peuvent aussi être indirectement discriminatoires à l'endroit des femmes et des minorités ethniques qui arrivent sur le marché du travail.

Claude Filion ira donc réclamer des modifications législatives en commission parlementaire en août. « On suit la situation de très près, dit-il. On est préoccupé depuis 1990 par les clauses orphelin. »

« Dans le cas des jeunes, ajoute-t-il, même si c'est une forme indirecte, il demeure que pour la commission c'est d'autant plus inadmissible qu'à plusieurs reprises, nous sommes appelés ces années-ci à intervenir pour les protéger contre des actes discriminatoires. On considère que les jeunes sont une clientèle à l'égard de laquelle il faut être particulièrement vigilants nous comme commission. »

UN PATRIMOINE à votre portée

NOUVELLE-ÉCOSSE

parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton
parc national Kejikujik
lieu historique national Alexander-Graham-Bell
lieu historique national du Canal-de-St. Peters
lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax
lieu historique national du Fort-Anne
lieu historique national du Fort-Edward
lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg

lieu historique national de Grand-Pré
lieu historique national de l'Île-Grassy
lieu historique national Kejikujik
lieu historique national Marconi
lieu historique national de Port-Royal
lieu historique national de la Redoute-York
lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles

NOUVEAU-BRUNSWICK

parc national Fundy
parc national Kouchibouguac
lieu historique national du Bookhaus-de-St. Andrews
lieu historique national de l'Île-Beaubears
lieu historique national du Monument-Lefebvre
lieu historique national de la Tour-Matabel-de-Carlton

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

parc national de l'Île-du-Prince-Édouard
lieu historique national Argowan
lieu historique national de Port-la-Joye-Fort-Amherst
lieu historique national Province House
Maison Green Gables

TERRE-NEUVE/LABRADOR

parc national du Gros-Morne
parc national Terra-Nova
lieu historique national du Cap-Spear
lieu historique national de Castle Hill
lieu historique national de l'Établissement-Ryan
lieu historique national de L'Anse aux Meadows
lieu historique national de Port au Choix
lieu historique national de Signal Hill

QUÉBEC

réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan
parc national Forillon
parc national de la Mauricie
parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay
lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche
lieu historique national du Canal-de-Carillon
lieu historique national du Canal-de-Chambly
lieu historique national du Canal-de-Lachine
lieu historique national du Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue

lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours
lieu historique national Cartier-Brébeuf
lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrière-de-Lachine
lieu historique national de Côteau-du-Lac
lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice
lieu historique national du Fort-Chambly
lieu historique national des Fortifications-de-Québec
lieu historique national du Fort-Lennox
lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy

lieu historique national du Fort-Témiscamingue
lieu historique national de Grande-Grave
lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
lieu historique national Louis-S-St-Laurent
lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie
lieu historique national de Sir-George-Étienne-Carter
lieu historique national de Sir-Wilfrid-Laurier
centre d'interprétation du Vieux Port de Québec

ONTARIO

parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne
parc national des Îles-du-Saint-Laurent
parc national de la Péninsule-Bruce
parc national de la Pointe-Pelée
parc national Pukaskwa
parc marin national Fathom Five
lieu historique national du Cimetière-de-Glengarry
lieu historique national du Canal-de-Saint-Marc
lieu historique national des Casernes-de-Butler
lieu historique national du Fort-George

lieu historique national du Fort-Malden

lieu historique national du Fort-Mississauga
lieu historique national du Fort-St. Joseph
lieu historique national du Fort-Wellington
lieu historique national des Hauts-de-Duquesne
lieu historique national de l'Île-Navy
lieu historique national de la Maison-Commemorative-Bethune
lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson
lieu historique national de la Mission-Saint-Louis
lieu historique national du Phare-de-l'Île-Bois-Blanc
lieu historique national des Fiebels-de-Southwood
lieu historique national de la Villa-Bellevue
lieu historique national de la Voie-Navigable Trent-Severn

lieu historique national Woodside

RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

lieu historique national du Canal-Rideau
lieu historique national de la Maison-Laurier
Musée de l'agriculture
Musée national de l'aviation
Musée des beaux-arts du Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien des enfants
Musée canadien de la guerre
Musée canadien de la nature
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musée national de la poste
Musée national des sciences et de la technologie

MANITOBA

parc national du Mont-Riding
parc national Wapusk
lieu historique national de La Fourche
lieu historique national de Lower Fort Garry
lieu historique national York Factory

SASKATCHEWAN

parc national des Prairies
parc national de Prince Albert
lieu historique national de Batoche
lieu historique national Fort Battleford
lieu historique national du Fort-Walsh
lieu historique national du Homestead-Motherwell

ALBERTA

parc national Banff
parc national Elk Island
parc national Jasper
parc national des Lacs-Waterton
lieu historique national Cave and Basin
lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff
lieu historique national du Ranch-Bar U
lieu historique national Rocky Mountain House

COLOMBIE-BRITANNIQUE

parc national des Glaciers
réserve de parc national Gwaii Haanas
parc national Kootenay
parc national du Mont-Revelstoke
réserve de parc national Pacific Rim
parc national Yoho
réserve de parc marin national Gwaii Haanas
lieu historique national du Fort-Klhwaga
lieu historique national du Fort-Langley
lieu historique national Fort Rodd Hill
lieu historique national du Fort-St. James
lieu historique national Gull of Georgia Cannery
lieu historique national du Phare-de-Fisgard
lieu historique national de la Piste-Chilkoot

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

parc national Aulavik
réserve de parc national Auyuttuq
réserve de parc national de l'Île-d'Ellesmere
réserve de parc national Nahanni
parc national Tukui hogat
parc national Wood Buffalo

YUKON

parc national Ivvavik
réserve de parc national Klutane
parc national Vuntut
lieu historique national S.S. Keno
lieu historique national S.S. Klondike
Drague numéro quatre Dawson City



PARC NATIONAL DU MONT-RIDING, MANITOBA

Tous ces paysages d'une beauté extraordinaire... Toutes ces terres, nos ancêtres les ont foulées. Ce sont les trésors du passé qui nous racontent la petite et la grande histoire... Des trésors à chérir, à partager. A travers le temps, ils ont défini notre patrimoine commun. Ensemble ils créent une image à la mesure du pays. Ce sont les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les musées nationaux du Canada. Venez en faire la découverte.



LEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE-ET-LE-MÉMORIAL-DES-IRLANDAIS, QUÉBEC



PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT, ONTARIO



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA, OTTAWA

Patrimoine canadien Canadian Heritage
Parcs Canada Parks Canada

Canada

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les musées nationaux du Canada célèbrent la fête du pays en offrant l'entrée gratuite le 1^{er} juillet.

loto-québec \$ \$ \$ **SEMAINE des MILLIONS** \$ \$ \$ résultats

1 million \$ (numéros décomposables)	6 derniers numéros 10 000 \$ 5 derniers numéros 1 000 \$ 4 derniers numéros 100 \$ 3 derniers numéros 25 \$ 2 derniers numéros 10 \$	Tirage du 98-05-31
98-06-26 1529005	98-06-23 2346314	5 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables) 746A752 230B247 862B477 830A574 761B119
98-06-25 1561225	98-06-22 1312890	1 Camaro cabriolet Z 28* (numéro non décomposable) 403B511 * Chaque voiture est échangeable contre un chèque de 30 000 \$
98-06-24 2347697		Tirage du 98-05-24
10 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)	598A999 780A399 483B643 620B085 663A984 392B332 508B595 709B534 709A108 419B872	10 voyages* (numéros non décomposables) 107A642 447A661 636B816 681B518 213A741 533A229 652B651 857B310 302A002 133B015
1 Bateau Doral 216 cc* (numéro non décomposable) 486A530 * Ce bateau est échangeable contre un chèque de 54 000 \$		Tirage du 98-05-17
1 Chevrolet Blazer* (numéro non décomposable) 494B926 * Cette voiture est échangeable contre un chèque de 42 000 \$		10 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables) 368A052 619A105 447B630 691B832 565A339 848A522 527B250 809B373 575A609 322B064
10 Cinéma maison (numéros non décomposables) 270A157 106B599 510B754 755B044 581A840 176B274 732B430 822B614 606A662 285B028 * Chaque Cinéma maison est échangeable contre un chèque de 5 000 \$		Tirage du 98-05-10
10 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables) 197A511 821A741 293B397 664B063 260A294 892A878 607B774 664B470 449A486 262B341		10 croisières* (numéros non décomposables) 178A799 764A041 662B631 812B187 359A583 347B570 726B337 842B312 692A990 542B878

* Chaque croisière est échangeable contre un chèque de 8 500 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Visitez

Structures colossales, turbines survoltées, centrales, barrages, sites naturels remarquables... Voilà ce qu'Hydro-Québec vous propose si vous vous promenez au Québec cet été. Vous verrez, c'est impressionnant, enrichissant et c'est gratuit ! Et pour en avoir plein la vue, participez à notre concours « Visitez Hydro et gagnez gros ! » Bonne chance et bonne visite !



Langue d'affichage : la grogne gagne le Quartier chinois

Une coalition de commerçants veut en saisir la Commission des droits de la personne et de la jeunesse

MARIE-CLAUDE GIRARD

Vivement opposée à l'entente sur l'affichage rendue publique lundi par la ministre Louise Beaudoin, la Coalition pour le Quartier chinois soumettra bientôt une demande d'avis à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, estimant que le droit à l'égalité et le droit de maintenir la vie culturelle chinoise sont menacés par cet accord.

La Coalition, qui dit représenter une vingtaine d'associations de la communauté et plus de 60 commerçants du quartier, affirme ne pas avoir été suffisamment consultée sur les moyens d'appliquer la loi et refuse de rendre le français prédominant sur les affiches. Elle préférerait un amendement législatif à une entente qui dépend, selon elle, du bon gré du gouvernement.

Aucun gouvernement dans le

monde n'a encore demandé que les quartiers chinois affichent dans la langue du pays d'accueil, a soutenu hier en conférence de presse, Patrick Samfat, porte-parole de l'association.

Parce que la communauté chinoise ne jouit pas des mêmes droits et privilèges que la minorité anglophone, M. Samfat se demande si le gouvernement ne pratique pas une « discrimination indirecte » en sou-

mettant les langues « ethniques » aux mêmes règles que l'anglais.

Son groupe réclame une nouvelle rencontre avec la ministre Louise Beaudoin, le ministre André Boisclair, responsable de l'immigration, et le Conseil de la langue française, chargé de se pencher sur la question de la langue des raisons sociales. La Coalition presse aussi les candidats à la mairie de prendre position.

Une menace ?

L'entente prévoit la prédominance du français dans les affiches et le bilinguisme dans les menus, factures et étiquettes. Elle a été conclue avec l'Association des restaurateurs chinois et la chambre de commerce chinoise, cette dernière représentant une portion seulement des gens d'affaires, soulignent les membres de la Coalition.

Se reportant à l'essence même de la loi, ils rappellent que le chinois ne constitue pas une menace pour le français à Montréal. « Pendant 20 ans, le Quartier chinois n'a pas été la cible. Pourquoi maintenant ? » demande M. Samfat. Est-ce que les Québécois sont aujourd'hui plus intolérants ? s'interroge-t-il. « On ne dit pas que la loi est mauvaise, mais qu'elle doit s'adapter à la situation actuelle. »

Pas question de rouvrir le dossier

Au cabinet de la ministre responsable de la Charte de la langue française, on considère toujours la chambre de commerce chinoise et l'Association des restaurateurs comme des interlocuteurs valables. Et il n'est plus question d'amendement législatif.

La langue d'affichage n'est pas

qu'une question commerciale, mais aussi une affaire de culture, soutiennent les porte-parole de la Coalition. « C'est une question de droits fondamentaux dans toutes les communautés ethniques. Est-ce que demain ce sera les Arabes, les Latinos, les Juifs ou les Grecs ? » demande M. Samfat, qui est aussi directeur du Centre d'intégration chinoise de Montréal. Pour les autres communautés, le Quartier chinois est un coin exotique, dit-il. « Pour les Chinois, l'affichage chinois est la seule place où on remémore la nostalgie du pays d'origine. »

Me Douglas Yip, président de la Fédération des professionnels chinois canadiens, rappelle que la première version de la loi 101 comportait une mesure d'exception pour les communautés ethniques.

Les arches coûteront plus cher que prévu

GILLES GAUTHIER

Avant même le début de leur construction, les deux arches que le maire Pierre Bourque fera ériger à l'entrée du Quartier chinois malgré les réticences des responsables de la circulation de la Ville coûtent 20 % de plus que prévu.

La demande de crédits supplémentaires pour les ouvrages qui surplomberont le boulevard Saint-Laurent à l'intersection de l'avenue Viger au sud et du boulevard René-Lévesque au nord, sera présentée lundi prochain au conseil municipal. La construction proprement dite des arches, qui débutera le mois prochain, coûtera 421 600 \$, soit 69 000 \$ de plus que l'évaluation initiale. On explique que le projet n'était pas inscrit au Programme triennal d'immobilisation 1998-2000 de la Ville et que les montants exigés par le soumissionnaire gagnant, Les constructions R.R.N., sont supérieurs à ce qui avait été prévu, etc.

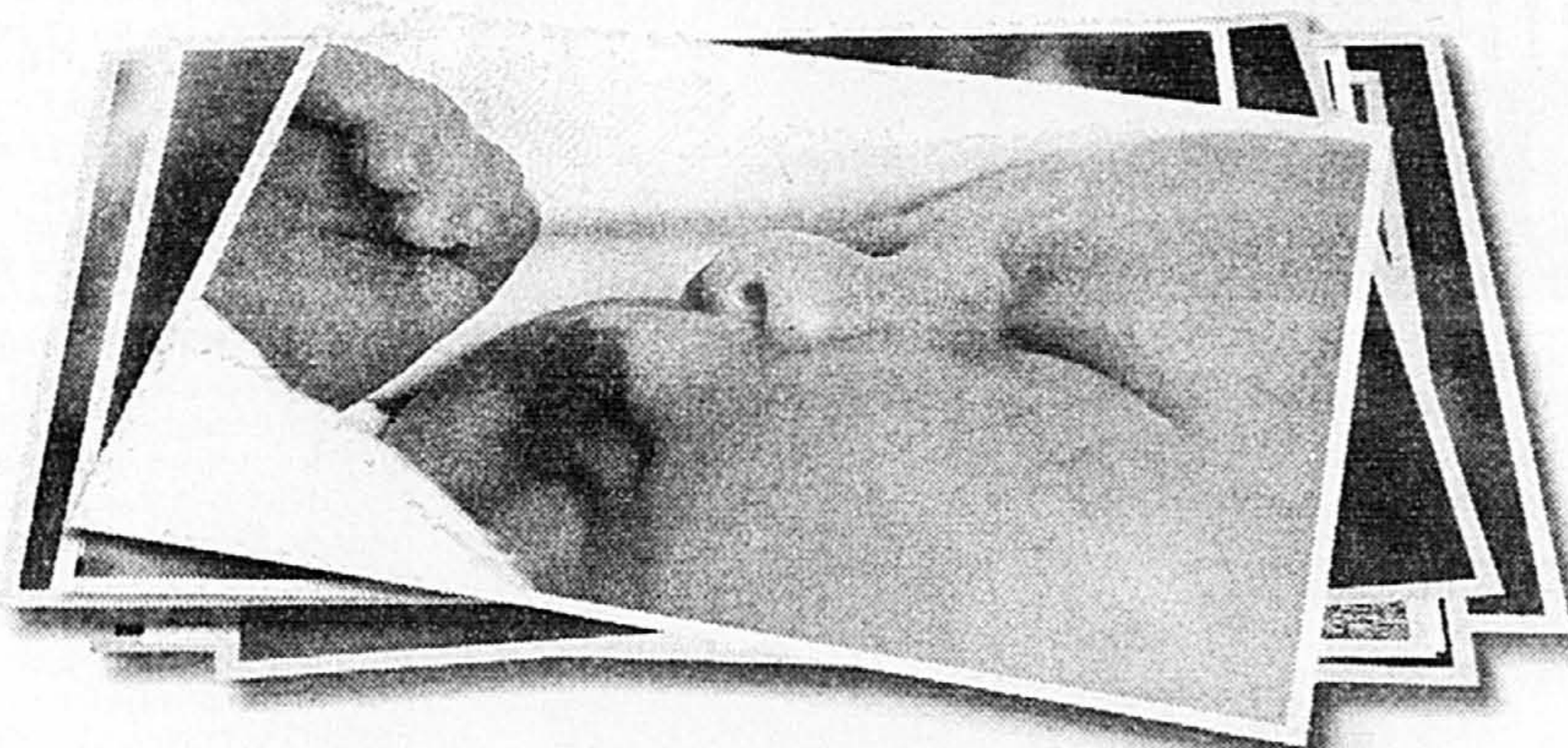
S'ajoutent jusqu'à maintenant 125 000 \$ pour l'achat et le transport de matériaux de Chine de même pour les salaires, frais de déplacement et de séjour de six artisans de Shanghai qui compléteront les détails des portiques. Une somme de 100 000 \$ est inscrite pour l'installation d'un éclairage « architectural » des arches. La construction d'une arche à l'intersection des boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent pourrait obliger la Ville à réaménager ce carrefour.

Afin de « respecter le budget disponible », l'échéancier, les normes de construction et la réglementation, il avait été convenu que la maîtrise d'oeuvre serait assumée par un ingénieur des Travaux publics de la Ville. Les plans sont dessinés par un Chinois et le Service des immeubles a demandé à un de ses architectes « d'aider à les interpréter ». Ce service fournit aussi une expertise sur les matériaux de recouvrement et les façons de les poser.

Les arches reposeront sur des saillies construites en bordure du boulevard Saint-Laurent, ce qui se traduira par un rétrécissement de la chaussée à un endroit où la circulation est déjà pour le moins chaotique. Les responsables de la circulation notent également que plusieurs espaces de stationnement seront perdus dans un secteur où la demande est très forte, que les conducteurs de véhicules lourds arrivant de la rue Viger et tournant sur Saint-Laurent devront déborder sur la deuxième travée de circulation.

Le conseil municipal sera aussi invité lundi à adopter deux des trois protocoles avec Shanghai qui avait été rejetés le 27 novembre dernier. L'un de ces protocoles a été conclu avec le Bureau de la défense civile de Shanghai et porte sur l'aménagement des espaces souterrains.

Rapprochez-vous de vos enfants



Pour croquer de près les plus adorables frimousses, le zoom est indispensable.

Passez nous voir ! Nos experts vous apporteront des conseils éclairés sur l'appareil qu'il vous faut.



109⁹⁹\$
• Mise au point automatique
• Etui, film et piles inclus
• Garantie 3 ans



179⁹⁹\$
• Zoom 35-70mm
• Etui et pile inclus
• Garantie 1 an



299⁹⁹\$
• Zoom 30-60mm (35 à 75mm)
• Film et pile inclus
• Garantie 1 an



49⁹⁹\$
• Mise au point fixe
• Garantie 1 an
• Etui: 9,99\$



79⁹⁹\$
• Mise au point automatique
• Etui et piles inclus
• Garantie 1 an



89⁹⁹\$
• Mise au point automatique
• Etui, film et piles inclus
• Garantie 3 ans [Dateur 99,99\$]



99⁹⁹\$
• Mise au point fixe
• Etui et pile inclus
• Garantie 1 an



129⁹⁹\$
• Mise au point automatique
• Rechargement à mi-film manuel
• Etui inclus
• Garantie 3 ans



139⁹⁹\$
• Mise au point automatique
• Etui, film et pile inclus
• Garantie 1 an



149⁹⁹\$
• Zoom 35-60mm
• Etui, film et pile inclus
• Garantie 1 an



199⁹⁹\$
• Zoom 25-50mm (30 à 65mm)
• Etui, film et pile inclus
• Garantie 3 ans



359⁹⁹\$
• Zoom 38-110mm
• Etui, film et piles inclus
• Garantie 3 ans



399⁹⁹\$
• Zoom 24-48mm (30 à 60mm)
• Etui, film et pile inclus
• Garantie 1 an



499⁹⁹\$
• Zoom 23-69mm (29 à 90mm)
• Rechargement à mi-film
• Etui, film et pile inclus
• Garantie 1 an



579⁹⁹\$
• Zoom 23-90mm (29 à 115mm)
• Etui, film, pile et trépied inclus
• Garantie 1 an

FILMS GRATUITS PENDANT 1 AN À L'ACHAT D'UN APPAREIL-PHOTO

foto clic

- | | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------------|--|---|---------------------------------------|--|---|
| CÔTE-DES-NEIGES
(514) 342-8592 | CENTRE DUVERNAY
(450) 661-7705 | GALERIE DE TERREBONNE
(450) 471-8578 | GALERIES RIVE-NORD
(450) 585-5200 | PLACE LONGUEUIL
(450) 679-9992 | GALERIES JULIETTE
(450) 752-0618 | CENTRE VALLEYFIELD
(450) 373-5132 | GALERIES GRANBY
(450) 777-7277 | PROMENADES DRUMMONDVILLE
(450) 478-2592 | |
| CENTRE ROCKLAND
(514) 342-8615 | PLACE BOURASSA
(514) 325-9641 | FAUBOURG DE L'ÎLE
(514) 425-2606 | MAIL CHAMPLAIN
(450) 465-6219 | PLACE ST-EUSTACHE
(450) 623-8013 | CENTRE COMMERCIAL BEACONSFIELD
(514) 697-9080 | GALERIES ST-HYACINTHE
(450) 774-4500 | CARREFOUR RICHELIEU
(450) 359-1101 | CARREFOUR DU NORD
(514) 431-8932 | CARREFOUR DES BOIS-FRANCS
(819) 758-0445 |

Hydro et gagnez gros !

Clic! Clic! 14 sites plus électrisants les uns que les autres !

- Le circuit Montréal et la Gatineau**
- Centrale des Rapides-Farmers (Gatineau) 1 800 365-5229
 - Centrale de Carillon 1 800 365-5229
 - Centrale de Beauharnois 1 800 365-5229
 - Centrale de la Rivière-des-Prairies 1 800 365-5229
 - L'Électrium (Sainte-Julie) 1 800 267-4558
- L'immensité de la Baie James**
- Centrales Robert-Bourassa et La Grande-1 1 800 291-8486

- Sur la Côte-Nord**
- Centrales de Manic-2 et 5 (Baie-Comeau) 1 418 294-3923
 - Chantier de la Sainte-Marguerite-3 1 418 964-3522
- Aux îles...**
- Centrale des îles-de-la-Madeleine 1 418 986-7276

- L'énergie du Centre du Québec**
- Centrale nucléaire de Gentilly-2 (Bécancour) 1 819 298-5205
- L'Abitibi-Témiscamingue**
- Centre de téléconduite (Rouyn-Noranda) 1 819 797-3195
 - Centrale de la Première-Chute 1 819 949-4431
- Pour plus d'information au sujet du concours ou des sites d'Hydro-Québec, composez le 1 800 ÉNERGIE ou consultez notre site internet: www.hydroquebec.com

À gagner : 2 caméscopes et 10 appareils photo.

CONCOURS « Visitez Hydro et gagnez gros ! »

AVENTURE ÉLECTRONIQUE

Remplissez ce bulletin et déposez-le dans l'une des boîtes de tirage prévues à cet effet dans l'un des sites ci-contre.

Pour obtenir le règlement, demandez-le par écrit, en incluant une enveloppe affranchie à :

Concours « visitez Hydro et gagnez gros ! »
2160, de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 2T3

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Tel : _____

JVC Valeur de 650 \$ ch.

Canon SURE SHOT Valeur de 200 \$ ch.

Hydro Québec
Une énergie nouvelle

Vous voulez rencontrer un être exceptionnel?

Bienvenue à Québec!

Rodin AU MUSÉE DU QUÉBEC
Du 4 juin au 6 septembre 1998
Une exposition unique en Amérique regroupant 137 œuvres du grand maître sculpteur français Auguste Rodin. Un événement culturel d'envergure à ne pas manquer!

Pour obtenir des renseignements supplémentaires: 1 888 888RODIN (1 888 887-6346)



LES FÊTES DE LA NOUVELLE FRANCE
Du 5 au 9 août 1998

Entrez dans l'Histoire!

Pour renseignements: (418) 694-3311
www.nouvellefrance.qc.ca

Une question de valeurs ?

Le partage des tâches ménagères reste loin de l'équité au sein des ménages canadiens

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La femme continue de prendre charge d'une part démesurée des tâches ménagères au sein des couples canadiens, indiquent deux recherches récentes sur la question.

Selon l'auteur d'une de ces études, cette situation serait autant due aux valeurs respectives des hommes et des femmes qu'à une présumée domination du mâle au sein du couple.⁽¹⁾

Professeur à l'Université Western Ontario, le démographe Kevin McQuillan souligne que les femmes qui vivent seules consacrent 19 heures par semaine au travail domestique (cuisine, ménage, entretien et courses) contre seulement 12,5 heures pour les hommes vivant dans la même situation. Dans les familles monoparentales, les pères font 15 heures de travaux ménagers par semaine, huit heures de moins que les mères. Ces données sont tirées d'une vaste enquête menée par Statistique Canada en 1992.

« On serait porté à croire qu'on ne trouverait pas de différences importantes entre les hommes et les femmes seuls. La vaisselle, le lavage, tout cela doit être fait. Et pourtant, les femmes en font beaucoup plus! » s'étonne le professeur McQuillan.

Cela s'expliquerait, croit-il, par le fait que les femmes accordent plus d'importance à la propreté et la beauté de leur habitation que les hommes. « Cela place la femme dans une situation difficile lorsqu'elle commence à vivre en couple, souligne le chercheur. Si l'homme est prêt à faire sa part, mais estime que dix heures par semaine suffiront, il refusera de consacrer à ces corvées plus que cinq heures. Si la femme pense qu'il faudrait plutôt accorder 20 heures par semaine aux tâches ménagères, elle est placée devant un dilemme: ou bien elle accepte de faire plus que sa part, ou elle se satisfait d'une maison moins belle que ce qu'elle souhaiterait. »

Le résultat c'est que les femmes qui, lorsqu'elles vivaient seules, consacraient une fois et demi plus de temps aux tâches ménagères que les célibataires masculins, en con-

sacrent deux fois plus une fois qu'elles vivent en couple avec des enfants.

« Les gens ont des idées précises avant même de se retrouver en situation de couple, et cela influence la négociation sur le partage des tâches », conclut le démographe.

Après l'orage

Une autre étude, celle-là menée à l'INRS-Urbanisation par la professeure Céline Le Bourdais, indique que la part des hommes dans les travaux ménagers diminue à mesure que le nombre d'enfants augmente, et baisse de façon importante quand ces enfants vieillissent.⁽²⁾

Les hommes en font plus quand un bébé naît, mais le gros du fardeau supplémentaire retombe sur les épaules de la femme. « Une fois l'orage passé, c'est-à-dire une fois que les enfants grandissent, les hommes se retirent graduellement du travail domestique », écrit la sociologue et démographe en se fondant sur les données de l'Enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 1990.

« Quand les enfants commencent à prendre charge de certaines tâches ménagères, on pourrait penser que ça déléguerait les deux parents d'une partie de leur fardeau. Non, ça ne libère que les pères! » ajoute M^{me} Le Bourdais en entrevue.

Malgré la révolution féministe et les changements de mentalité, la situation au sein des couples évolue très lentement. Ainsi, la sociologue a constaté que les hommes de moins de 30 ans en font un peu, mais pas tellement plus que leurs aînés en ce qui a trait au ménage, à la préparation des repas et à la vaisselle. « Ce qui va arriver très souvent, explique la chercheuse, c'est que les hommes vont prendre soin des enfants, jouer avec eux par exemple, pendant que la femme va faire le ménage. »

(1) McQuillan, K. & Bell, M. « Who does what? Gender and the division of labor in Canadian households. » Rapport de recherche no. 97-16, département de sociologie, Université Western Ontario.

(2) Le Bourdais, C. & Sauriol, A. « La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes. » Etudes et documents no. 69, INRS-Urbanisation, mars 1998.

Familles d'accueil demandées

Le groupe AFS-Interculture cherche 64 familles pour accueillir pendant un an des élèves étrangers de 14 à 18 ans, choisis pour leurs bons résultats scolaires et provenant surtout d'Europe, d'Australie et d'Amérique du Sud.

« Nous recevons 110 élèves, affirme la responsable de AFS pour le Québec, Ève-Marie Cousineau. Mais nous en avons placé moins de la moitié. On ne sait pas pourquoi, cette année, on a de la difficulté à trouver des familles d'accueil. Les élèves arrivent à la fin de l'été. Le temps presse! »

Une centaine d'élèves québécois profitent eux aussi du programme et iront séjourner pendant une année dans une famille à

l'étranger. AFS est une organisation à but non lucratif, fondée aux États-Unis pendant la Première Guerre mondiale.

Les familles doivent fournir le gîte et le couvert, et intégrer les jeunes à leur vie quotidienne. Elles peuvent choisir l'élève qui leur convient le plus: par exemple, de bons sportifs, ou des mélomanes. Les élèves payent pour le reste, comme les vêtements. Une famille peut être constituée d'une personne seule, avec ou sans enfant. Des bénévoles rencontrent les familles intéressées. On peut communiquer avec le bureau d'AFS Interculture au 514-288-3282 ou au 1-800-361-7248.

Forfait Rodin 117⁰⁰\$

Par nuit, par chambre, en occupation double. Taxes en sus.

Incluant: un petit déjeuner buffet et l'admission à l'exposition Rodin au Musée du Québec.

Le charme, l'élégance et le raffinement de nos 232 chambres se traduisent par un confort de première classe.

- À seulement 15 minutes du Vieux-Québec
- Stationnement gratuit
- Centre de santé Radiance
- Piscine intérieure
- Restaurant Moe's Deli & Bar

Le Holiday Inn Québec Sainte-Foy vous réserve d'agréables surprises!

Holiday Inn
QUÉBEC
SAINTÉ-FOY

CENTRE DE CONFÉRENCE

3125, boulevard Hochelaga Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8
(418) 653-4901 • 1-800-463-5241 • Fax: (418) 653-1836
hotel@holiday-inn-quebec.com
www.holiday-inn-quebec.com



FORFAIT RODIN GOUVERNEUR
INCLUANT hébergement, petit-déjeuner buffet, admission à l'exposition « Rodin à Québec » au Musée du Québec et les frais de service

QUÉBEC CENTRE-VILLE

75\$*



Radisson.
HÔTEL GOUVERNEUR

1 888 910-1111

690, boul. René-Lévesque Est, Québec • Tél.: (418) 647-1717
* Prix par personne, en occupation double pour un séjour d'une (1) nuit.
Valable de juin à septembre 1998, selon disponibilité et sur réservation. Taxes en sus.

www.quebecregion.com

Tourisme Québec

Communauté urbaine de
QUÉBEC
TOURISME CONGRÈS

L'appel des vacances
1 800 363-7777, poste 660

La super grille du mois

La Presse et



vous présentent la Supergrille du mois de

juin



100 gagnants



mériteront Le Grand Dictionnaire Marabout des Mots Croisés, et le fameux t-shirt « J'ai réussi ».

À surveiller demain

Ottawa veut savoir où va l'argent qu'il verse aux provinces

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Ottawa ne versera pas d'argent aux provinces pour les soins de santé sans s'être auparavant assuré que celui-ci sera dépensé de façon adéquate, a fait savoir hier à Shawinigan, en Mauricie, le premier ministre Jean Chrétien.

Les Canadiens souhaitent savoir à quoi servent leurs impôts, a affirmé M. Chrétien, qui s'est dit inquiet de la façon dont les provinces dépensent les sommes qu'elles reçoivent d'Ottawa, particulièrement celles destinées aux soins de santé.

« Les contribuables du Canada veulent savoir si nous avons des priorités parce qu'ils nous versent des impôts », a-t-il déclaré à la suite de l'inauguration d'un hôtel et d'un centre des congrès à Shawinigan, sa ville natale, située dans sa circonscription de Saint-Maurice.

Selon lui, Ottawa ne peut se permettre de récolter des impôts et de dépenser ceux-ci sans qu'aucune question ne soit posée.

Certaines provinces prétendent peut-être que leur façon de dépenser les sommes obtenues d'Ottawa est strictement de leur ressort, « mais ce n'est pas le cas », a estimé M. Chrétien.

Plus tôt cette semaine, le dirigeant fédéral avait déjà insisté sur la nécessité pour Ottawa de connaître la destination des sommes attribuées aux provinces, ce qui avait fait dire au premier ministre québécois Lucien Bouchard que M. Chrétien devait alors être fatigué ou tout simplement arrogant.

« Ce n'est pas une question de fatigue, a répliqué hier le premier ministre canadien. Nous voulons savoir où va l'argent. »

M. Chrétien a rappelé que les paiements de transfert étaient soumis à moins de conditions qu'auparavant, mais que celles relatives aux sommes destinées aux soins de santé allaient demeurer en vigueur, notamment le maintien de normes nationales.

Par ailleurs, le premier ministre a dit ne pas être étonné du retour à la vie publique de Joe Clark, candidat à la succession de Jean Charest à la tête du Parti conservateur.

« Je l'avais parié », a-t-il indiqué, ajoutant avoir gagné 50 \$ sans toutefois préciser avec qui il avait fait ce pari.

M. Chrétien a affirmé ignorer si M. Clark, âgé de 59 ans, constituerait une plus grande menace que M. Charest alors que celui-ci était chef du PC.



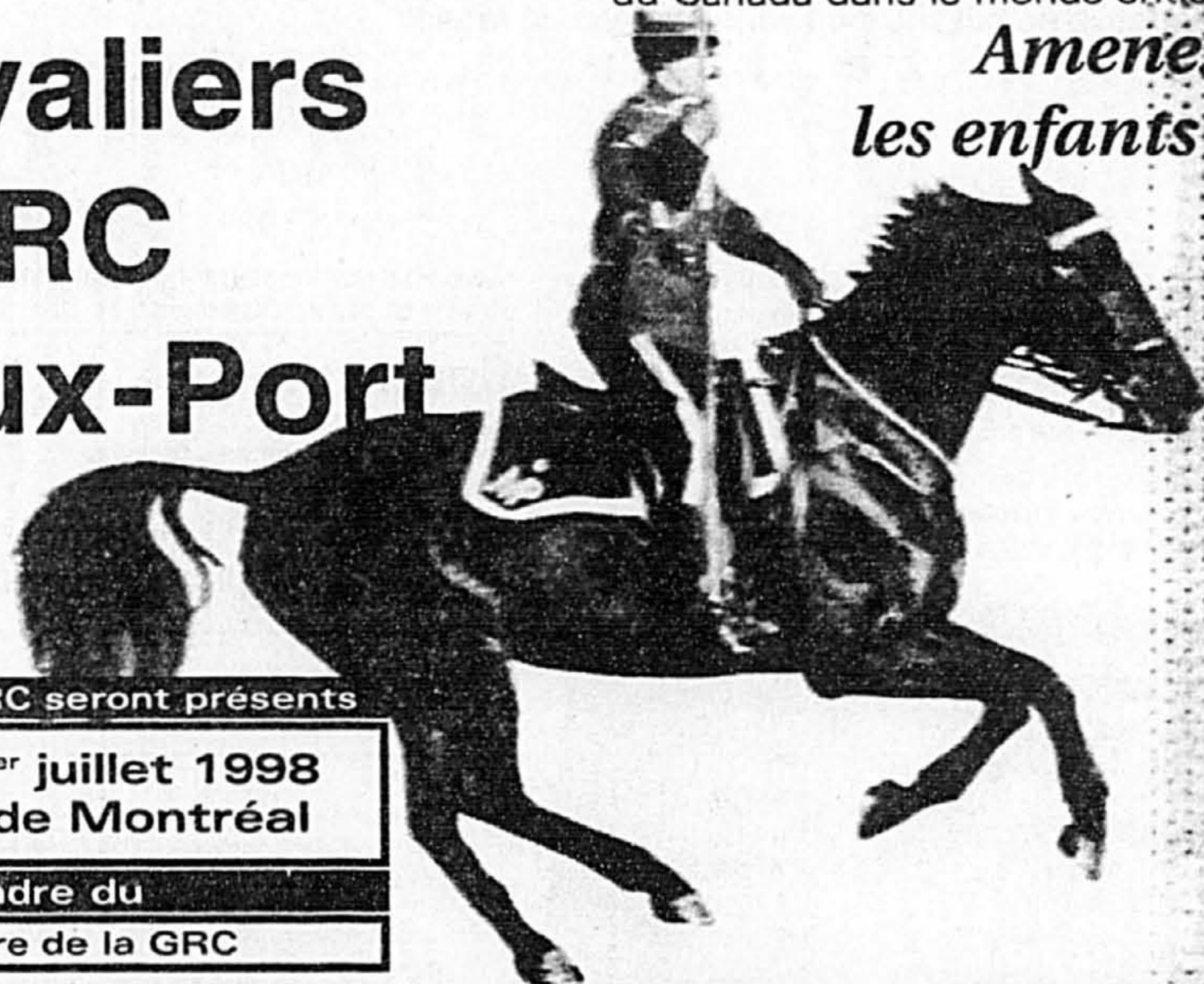
Venez voir
les tuniques rouges
et leurs superbes montures !
Soyez au rendez-vous !



La tournée du 125^e anniversaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au Québec vous offre l'occasion de rencontrer quelques-uns des célèbres cavaliers de la GRC et leurs superbes chevaux à Montréal, lors de la Fête du Canada. Des photographes seront sur les lieux pour la prise de photos-souvenir gratuites. Soyez au rendez-vous et venez vous faire photographier en compagnie d'un des symboles les plus respectés du Canada dans le monde entier.

Les cavaliers de la GRC au Vieux-Port

Amenez les enfants !



Les cavaliers de la GRC seront présents

du 27 juin au 1^{er} juillet 1998
au Vieux-Port de Montréal

dans le cadre du

125^e anniversaire de la GRC



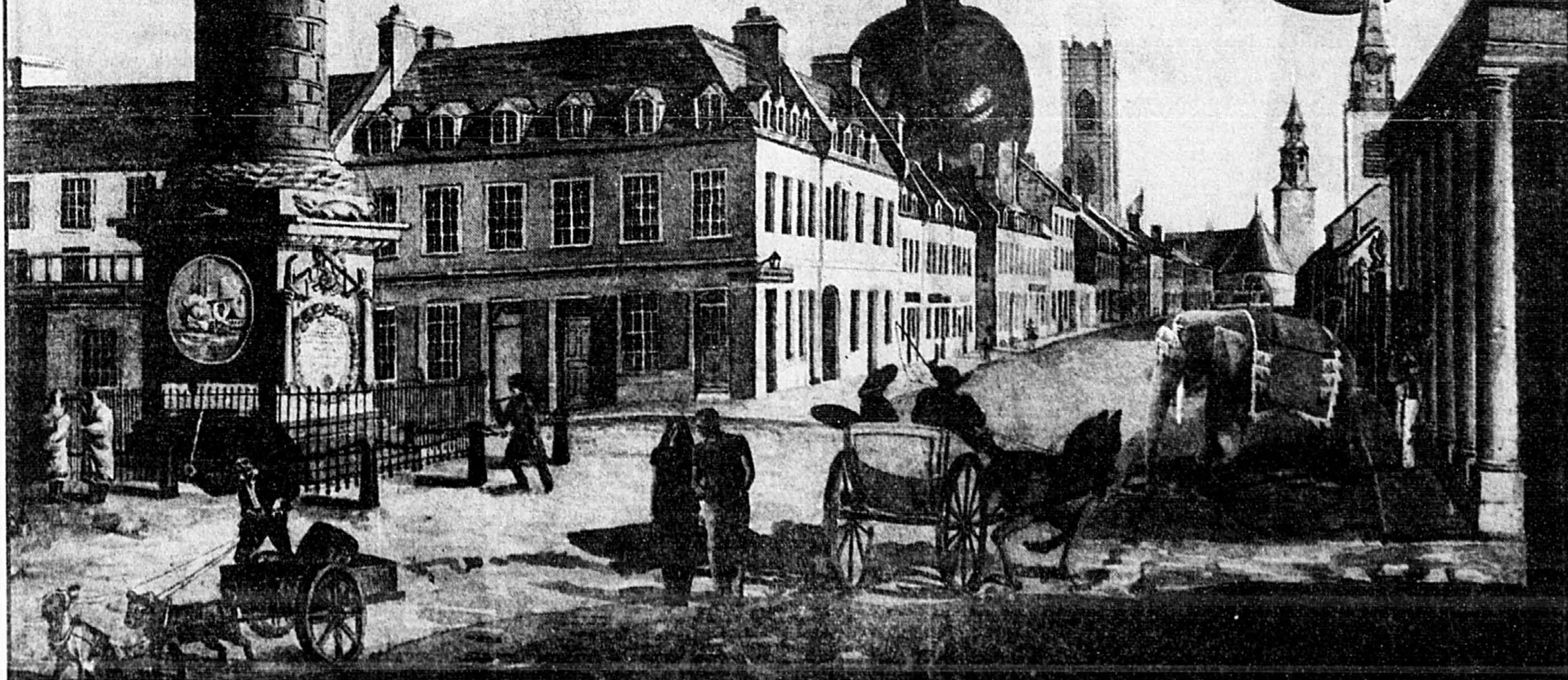
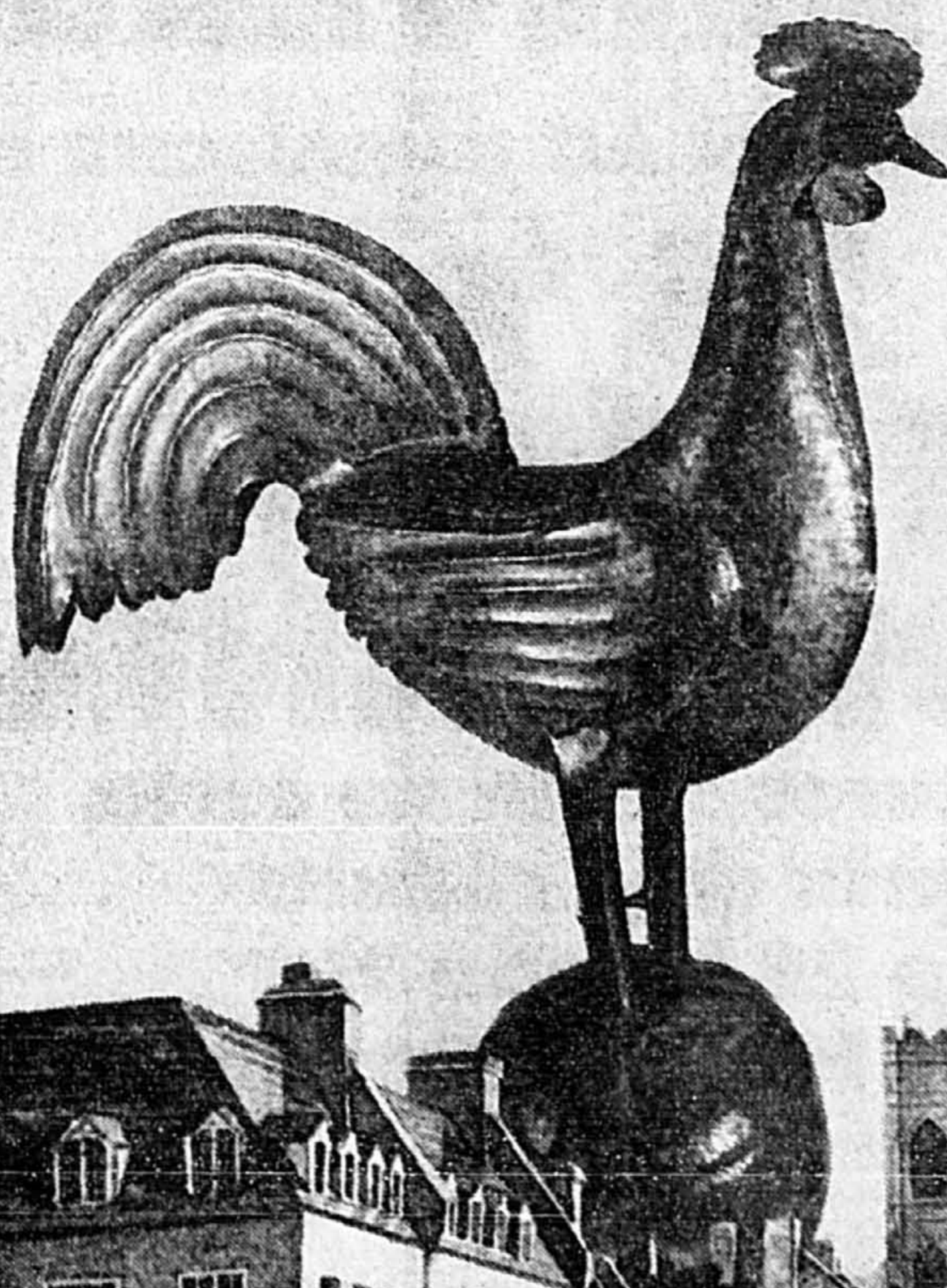
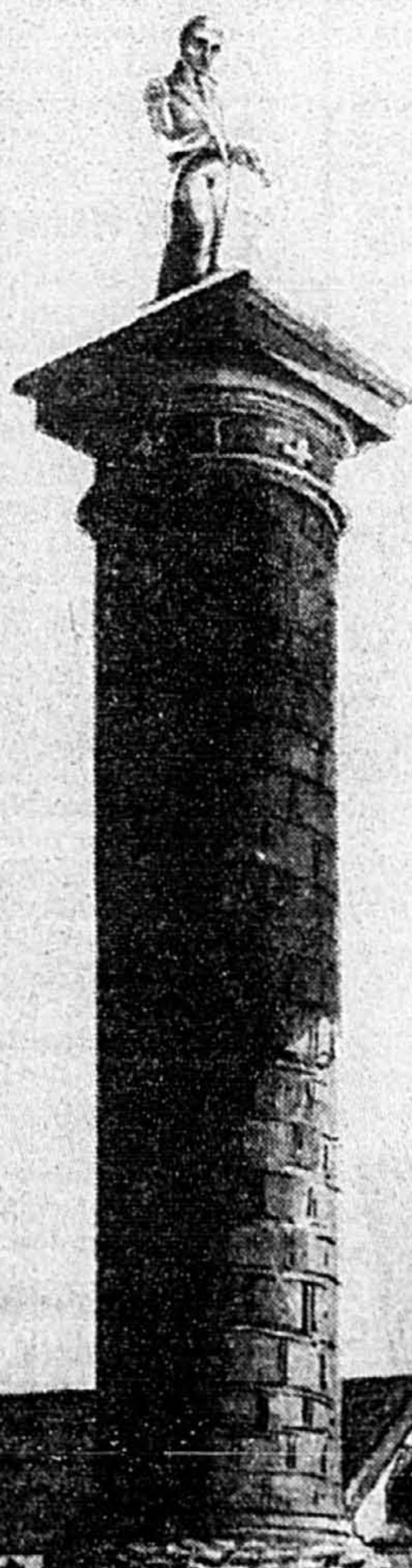
Canada

MUSÉE McCORD

Simplement Montréal

COUP D'ŒIL SUR UNE VILLE UNIQUE

Venez admirer plus de 800 objets de la célèbre collection du McCord et plongez au cœur même de l'expérience riche et diversifiée de notre ville.



Musée McCord • 690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal • Métro McGill ou autobus 24
Information : (514) 398-7100, poste 234 • www.musee-mccord.qc.ca

La Presse

CITE
ROCK DÉTENTE
100.5 FM

92
LITE ROCK 92.5 FM



L'International Bromont

Épreuve de qualification pour la Coupe du Monde

24 au 28 juin

Plus de 500 cavalières et cavaliers en provenance du monde entier participeront à l'épreuve de qualification de la Coupe du Monde 1998 au Site olympique de Bromont du 24 au 28 juin prochains.

Accès au site pour une journée : 5 \$

Activités offertes : épreuves de vitesse, de sauts et courses à obstacles, chasse à courre, mini-ferme, etc.

Achetez un billet d'entrée d'une journée et obtenez-en un deuxième gratuit sur présentation de ce coupon.
Valable du 24 au 28 juin 1998 inclusivement au Site équestre de Bromont.

Les règlements du concours sont disponibles au Site olympique de Bromont, 450, chemin de Gaspé, C.P. 91, Bromont (Québec) J2L 1A9. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

Assistez au Championnat équestre mondial à Rome

Gagnez un voyage d'une semaine pour 2 personnes dans la capitale italienne du 5 au 10 octobre 1998 (valeur de 5 000 \$)

Concours

Comment participer : Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le sur le Site olympique de Bromont avant le 28 juin à 13 h.

Le tirage aura lieu le dimanche 28 juin 1998 à 15 h lors de l'épreuve de la Coupe du Monde au Site olympique de Bromont

Championnat équestre mondial à Rome

Nom			
Prénom	Age		
Adresse	App.		
Ville	Code postal		
Téléphone	Résidence	Travail	
Question :	10 x 3 ÷ 6 =		

Non à la privatisation de l'embouteillage à la SAQ

RIMA ELKOURI

Les trois syndicats des employés de la Société des alcools du Québec ont décidé de faire front commun contre la privatisation éventuelle de l'usine d'embouteillage de l'entreprise.

C'est ce qu'ils ont annoncé, hier, lors d'une conférence de presse qui réunissait les présidents du Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux (SEMBSAQ), du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la SAQ (SCFP) et du Syndicat du personnel technique et professionnel.

« Il faut absolument réagir », a déclaré Serge D'Avignon, qui est à la tête du SEMBSAQ. « Le nouveau PDG de la SAQ, Gaëtan Frigon, est en train, en vase clos, de privatiser l'usine d'embouteillage. Il est en train de dilapider une entreprise qui est solide et rentable! »

Selon M. D'Avignon, une telle privatisation serait « le premier pas vers une privatisation totale à plus ou moins brève échéance de la SAQ » car « privatiser un bout, c'est privatiser le tout ».

« En sous-évaluant le chiffre d'affaires, on cherche des prétextes pour se départir d'une usine très rentable », a affirmé Michel Ayotte, président du Syndicat du personnel technique et professionnel. En fait, selon les représentants syndicaux, l'usine d'embouteillage, avec un bénéfice net de 2,4 millions, offre un rendement fort intéressant à son propriétaire. « Et si l'on se donnait

la peine d'en exploiter le plein potentiel, l'usine — qui est utilisée à seulement 30 % de sa capacité — pourrait être encore plus rentable », souligne Martin Poirier, chercheur à la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM.

Quelles seraient les conséquences d'une privatisation? « Sans l'usine d'embouteillage, la SAQ sera condamnée à gérer une décroissance », soutient M. D'Avignon.

Par ailleurs, Guy De Blois, président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la SAQ, estime qu'une cinquantaine d'emplois directs et un nombre considérable d'emplois indirects pourraient ainsi être perdus.

Pour dénoncer cette privatisation éventuelle, le SEMBSAQ a lancé hier une pétition qu'on retrouvera dans toutes les succursales de la SAQ de la province.

Du côté patronal, on ne voit évidemment pas les choses de la même façon. « Ce n'est pas un projet de privatisation qu'on veut réaliser. On cherche à établir un partenariat », a affirmé Claude Marier, vice-président aux affaires publiques de la SAQ. « En établissant un partenariat avec des entreprises privées, on augmente la rentabilité de l'usine — rentabilité qui est pour l'instant fragile. »

S'agit-il d'un premier pas vers une privatisation totale? « Pas du tout, rétorque M. Marier. Il s'agit de la mise en valeur d'une usine sous-utilisée. »

EN BREF

Résidus de NDG

■ En fin de semaine dernière, les citoyens de la région Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension ont augmenté de 30 % (par rapport à 1997), la quantité de résidus domestiques dangereux apportés à l'unité mobile de récupération. Une autre collecte est organisée, cette fois dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce. Les citoyens sont invités à y apporter aujourd'hui entre 8 h et 16 h, dans le stationnement du Supermarché Provigo au 6485, rue Sherbrooke Ouest, leurs restants de peinture et teinture, leurs huiles usées, leurs batteries d'automobile, leurs médicaments périmés, leurs piles domestiques ainsi que tous leurs autres résidus qualifiés de toxiques, explosifs, corrosifs ou inflammables. Treize tonnes de ces produits ont été soustraits à l'entassement la semaine dernière.

Affaire Réno-Dépôt

■ La CSN et la Fédération nationale des communications ont décidé d'appuyer financièrement l'auteur Pierre Turgeon pour lui permettre d'en appeler du jugement Audet, qui lui interdit de publier ou de révéler les informations qu'il détient sur P.H. Desrosiers, fondateur d'une société à l'origine de Réno-Dépôt. La CSN et sa fédération ont décidé de faire le nécessaire pour recueillir les fonds qui permettront d'en appeler du jugement. Une première contribution de 5000 \$ sera versée prochainement par la FNC à l'auteur. Dès l'automne, les autres organismes de la CSN seront appelés à apporter leur contribution. La FNC, qui représentent près de 7000 artisans du secteur des communications, dont 1700 journalistes, estime qu'il est essentiel d'en appeler de ce jugement parce qu'il crée un dangereux précédent en ce qui a trait à la Loi sur le droit d'auteur. On soutient que ce jugement nie le droit du public à l'information et bafoue le fondement même de toute société démocratique, soit la liberté d'expression.

Caisse occulte

■ Les personnes ayant présumément contribué à la caisse occulte de l'Action démocratique de Boisbriand, lors de la campagne électorale de 1994, plaideront non coupable aux 12 constats d'infraction émis contre elles, la semaine dernière, par le directeur général des élections. L'avocat Michel Déziel, qui a reçu trois constats d'infraction pour avoir recueilli des contributions pour le parti alors qu'il n'en était pas le représentant officiel, soutiendra qu'il a reçu les chèques pour ensuite les transférer au représentant. Quant au conseiller André Lévesque, accusé d'avoir donné 750 \$ comptant à son ancienne conjointe et au fils de celle-ci, en échange d'une contribution du même montant au parti, il soutiendra qu'il s'agissait de contributions versées à même un compte bancaire familial. Selon les avocats de M. Lévesque, il sera facile de convaincre le tribunal de sa bonne foi et d'obtenir son acquittement.

Courez vite profiter de cette offre irrésistible...

LA BAIE SOLDE
30 000 000 \$
DE CHAUSSURES
À PRIX RENVERSANT

DU DIMANCHE 28 JUIN AU DIMANCHE 5 JUILLET

25 %
DE RABAIS
ADDITIONNEL

Chaussures de fin de série,
à prix déjà réduits
de 25 % à 50 %,
pour toute la famille

Sur nos derniers prix étiquetés.

25 %
de rabais

Toutes les
chaussures de sport,
à prix ordinaire
ou de liquidation,
pour toute
la famille

Sur nos prix ordinaires
ou de liquidation

25 %
de rabais

Toutes les sandales
et tous les tapinois,
à prix ordinaire
ou de liquidation,
pour toute la famille

Sur nos prix ordinaires
ou de liquidation



MON MAGASIN
MON STYLE
DEPUIS 1670



98 Pierre Foglia
au Mondial de soccer

Tous les jours dans

La Presse

jusqu'au 12 juillet



2651078-D 98616

Centre de réadaptation GABRIELLE MAJOR
APPEL D'OFFRES
VENTE D'IMMEUBLES

Le Centre de réadaptation Gabrielle Major, propriétaire, désire vendre séparément deux immeubles, connus et désignés comme étant:

1. Un terrain vacant situé sur la rue Charlevoix à Montréal-Nord et comprenant:
 - une partie du lot #59 de la Paroisse Sault-au-Récollet;
 - une certaine partie du lot #51 de la Paroisse Sault-au-Récollet;
 - les lots #487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, de la Paroisse Sault-au-Récollet;
 - et une islière de terre, partie du lot #469, de la Paroisse Sault-au-Récollet.

L'immeuble désigné a une contenance totale de 375 128 pieds carrés. L'évaluation municipale est de 3 938 800 \$ et la mise à prix est de 2 000 000 \$.

2. Un terrain avec bâtiment dessus érigé, situé au 13 380, rue Notre-Dame Est à P.A.T., ayant une superficie totale de 19 135 pieds carrés. L'évaluation municipale est de 632 200 \$ et la mise à prix est de 85 000 \$.

Date de clôture et validité des soumissions:

- 1° Pour être valable, toute proposition doit:
 - a) être présentée sur le formulaire d'offre d'achat disponible au bureau du propriétaire et doit être retournée en deux exemplaires dûment signés, dans l'enveloppe pré-adressée;
 - b) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, d'un montant équivalant à 10 % de la valeur de l'offre présentée, fait à l'ordre du Centre de réadaptation Gabrielle Major. Ce montant sera appliqué en acompte au prix de vente. Le solde du prix de vente sera payable par chèque visé et comme suit:

Pour 1. (Mtl-Nord):

- 10 % à la signature de l'acte de vente;
- le solde, sur trois (3) ans, en versements égaux et portant intérêt au taux de 7 % l'an, garanti par hypothèque de premier rang, clause résolutoire et autres clauses habituelles de garantie de paiement.

Pour 2. (P.A.T.):

- le solde deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente.

c) parvenir au bureau de monsieur Claude Lépine, directeur des ressources financières et techniques, sis au 8150, boulevard Métropolitain Est, bureau 350, Anjou (Québec) H1K 1A1 et ce, au plus tard le 13 août 1998 à 11 h. L'ouverture des soumissions sera faite publiquement sur place aux dates et heures précitées.

- 2° La soumission retenue devra être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par le Centre de réadaptation Gabrielle Major à la suite de l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux (ré: articles 260 et 261, L.R.Q., chapitre S-4.2 et CT 187151 du 9 mai 1995 publié à (1995) 127 G.O. 2, n° 22, 2303).

3° Le Centre de réadaptation Gabrielle Major ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre soumission reçue.

- 4° Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h au secrétariat de l'endroit suivant et ce, à compter du mardi 30 juin 1998:

Centre de réadaptation Gabrielle Major
8150, boulevard Métropolitain Est Bureau 350
Anjou (Québec) H1K 1A1
Tél.: (514) 353-2991, poste 241

5° L'acquéreur deviendra propriétaire de l'immeuble et en aura la possession à compter de la date de signature de l'acte de vente devant notaire.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Ville de Saint-Ours

Appel d'offres

PROPRIÉTAIRE: Ville de Saint-Ours
2540, rue Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec) JOG 1P0

OBJET: Réfection de la rue Immaculée-Conception
Aquéduc, égout pluvial, structure de rue, pavage et trottoir sur 800 mètres.

La Ville de Saint-Ours demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans l'enveloppe fournie à cette fin et la soumissionnaire devra y être clairement identifiée.

Les plans et cahiers des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus au bureau de INFRASTRUCTURES TEKNIKA INC., situé au 2260, avenue Pratte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6, sur remise en argent ou sous forme d'un chèque visé fait à l'ordre de ladite firme, d'un montant de cent dollars (100 \$) - NON REMBOURSABLE.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée:

- 1° D'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Ours d'un montant égal à 10% du montant total de la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours;
- 2° D'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalant à 50% du montant du contrat, ainsi qu'une garantie de paiement des gages, matériaux et main-d'œuvre équivalant à 50% du montant du contrat.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Ours par Madame France Blain, secrétaire-trésorière, à l'adresse indiquée ci-dessus, le ou avant le 31 juillet 1998 à 11 heures, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Ville de Saint-Ours ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

France Blain
Secrétaire-trésorière

JUIN 1998

INFRASTRUCTURES TEKNIKA INC.
2260, avenue Pratte
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6
Tél.: (450) 774-5280
Télex: (450) 774-4498

AVIS PUBLIC
RÉUNION DU COMITÉ
CONSULTATIF PORTUAIRE

Avis aux utilisateurs
LA SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

La Loi maritime du Canada (loi C-9) a maintenant été adoptée par le Parlement et a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. En vertu de la Loi, la Société du Port de Montréal pourrait devenir une Administration portuaire de Montréal dès le 1^{er} janvier 1999.

Au nom du ministre fédéral des Transports, la Société du Port de Montréal invite les utilisateurs du port de Montréal à assister à une assemblée en vue de la création du Comité consultatif portuaire (CCP). Le CCP aura pour rôle de conseiller le Ministre sur la mise en place d'un processus de nomination qui permettra aux utilisateurs du port de Montréal de nommer des candidats au conseil d'administration de la nouvelle administration portuaire.

À cette réunion, la Société et des représentants de Transports Canada donneront un aperçu du rôle et des responsabilités du Comité consultatif portuaire (CCP) et distribueront des formulaires de mise en candidature aux utilisateurs qui souhaiteront soumettre des candidatures de membres éventuels du Comité.

L'assemblée se tiendra à : La Société du Port de Montréal
Édifice du Port de Montréal
Cité du Havre, Aile n° 1
Montréal (Québec)

Date : Le lundi 29 juin 1998
Heure : 9 h

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Donald Beaulieu, directeur régional, Transports Canada, Communications, tél. : (514) 633-2741



Appel de propositions

Ville de Montréal

Service de l'habitation
Opération Habiter Montréal —
Vente et développement de
l'emplacement 19-7

EMPLACEMENT: 19-7
ST-MICHEL/EUCLIDE-BRIEN
QUARTIER PETITE CÔTE

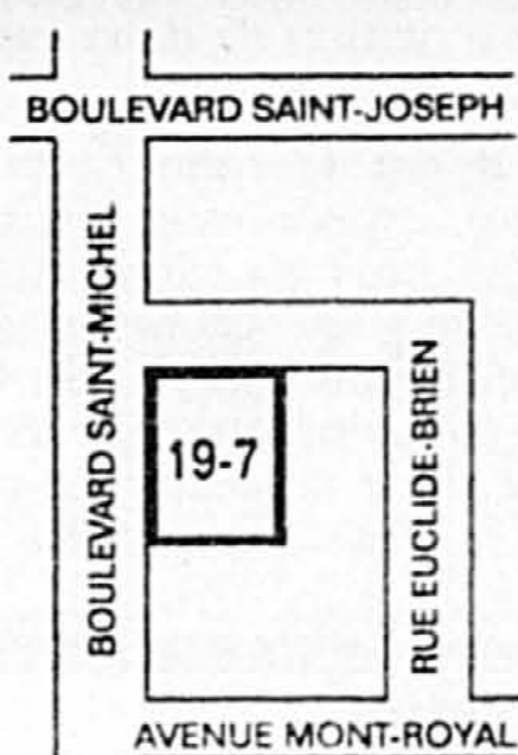
Dans le cadre de l'Opération Habiter Montréal, la Ville recevra des propositions pour l'achat de l'emplacement représenté en vignette et la construction d'un projet immobilier.

Cet emplacement a une superficie de 2 225 mètres² et présente un potentiel de développement de 10 à 40 logements. Le bâtiment ou les bâtiments à ériger pourront compter 3 ou 4 étages et comprendront 4 logements et plus.

La mise à prix de l'emplacement est établie à 180 000 \$. Cependant le terrain ne sera pas nécessairement vendu au plus offrant, le prix offert n'étant qu'un des éléments pris en compte lors de l'analyse des propositions. Ces dernières seront jugées au mérite selon les critères de sélection indiqués au cahier d'invitation.

Pour être considérée, toute proposition devra être reçue avant 14 h le 12 août 1998, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.106, Montréal H2Y 1C6, et présentée en duplicata sur les formulaires spécialement préparés à cette fin, dans une enveloppe clairement identifiée et fournie par la Ville à cet effet.

Chaque proposition doit, pour être recevable, être accompagnée d'un dépôt au montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$). Ce dépôt peut être sous la forme soit d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, soit d'une lettre de crédit irrévocable émise par une caisse populaire, une banque à charte canadienne ou une compagnie de fiducie, en



caissable à Montréal, valide pour une période de douze mois.

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les propositants.

Les documents relatifs au présent appel de propositions seront disponibles au Service de l'habitation, 303, rue Notre-Dame Est, 4^e étage, à compter du 2 juillet 1998, moyennant le paiement d'une somme de 60 \$, taxes en sus, non remboursable et payable comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Ces documents pourront être consultés sur place ou dans tout Bureau Accès Montréal.

Pour toute demande de renseignement, communiquer avec le Service de l'habitation au 872-5478.

Montréal, le 27 juin 1998.

Le greffier,
M^e Léon Laberge



VENTE D'IMMEUBLE SIS AU
14115, RUE PRINCE-ARTHUR À MONTRÉAL
(Pointe-aux-Trembles)

La Corporation d'hébergement du Québec désire vendre sans autre garantie que celle de ses faits personnels un emplacement situé au 14115, rue Prince-Arthur, à Montréal, Quartier Pointe-aux-Trembles, composé des lots 209-501, 209-P, 210-P et 210-571-P du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, circonscription foncière de Montréal, avec bâtisse dessus construite, soit l'ex-Centre d'accueil Le Mainbourg. Le terrain contient une superficie approximative de 282 912 pieds carrés.

Validité des soumissions et date de la clôture :

- 1° Pour être valable, toute proposition doit être signée et :
 - a) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, équivalant à 10 % du prix de la soumission et fait à l'ordre de la Corporation d'hébergement du Québec. Ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente et le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente;
 - b) parvenir au bureau de la Corporation d'hébergement du Québec, à Montréal, sis au 3700, rue Berri, 6^e étage, AVANT 11 H 30 LE 30 JUILLET 1998.
- 2° La soumission retenue devra être valide pour cent quatre-vingts (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours suivant l'avis qui lui sera donné par la Corporation d'hébergement du Québec, à la suite de l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux (ré: articles 260 et 261, L.R.Q., chapitre S-4.2 et CT 187151 du 9 mai 1995 publié à (1995) 127 G.O. 2, n° 22, 2303).

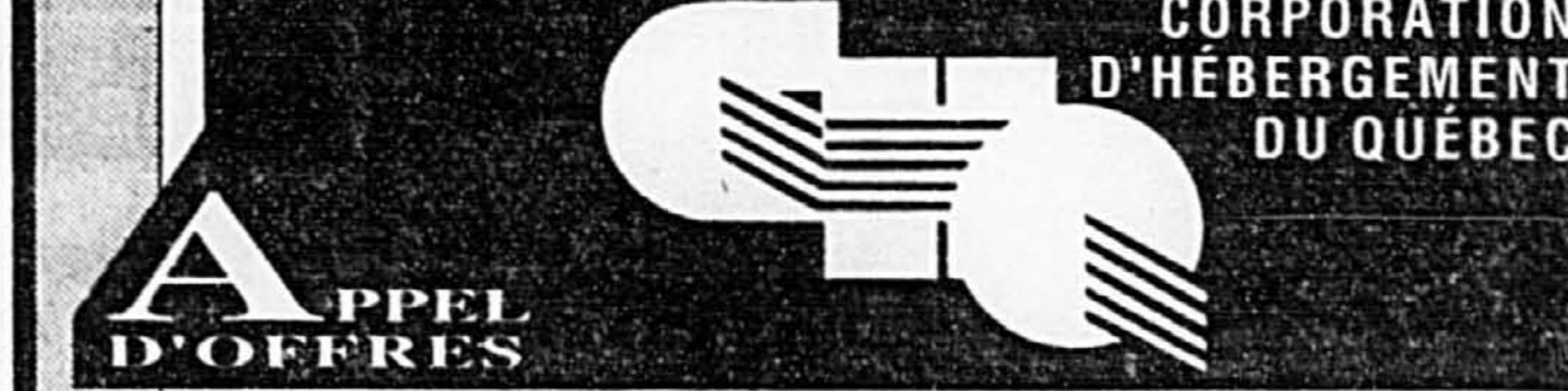
La Corporation d'hébergement du Québec ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à l'endroit suivant :

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
M^{me} Louise Lachapelle
3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9
Téléphone : (514) 873-4344

Le soumissionnaire doit présenter sa soumission sur les formulaires fournis à cette fin à l'adresse précitée.

Le directeur général de la construction,
Herman Bigras



CLSC-CHSLD STE-ROSE DE LAVAL
LAVAL
PROJET 06-316A-02

La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, ayant son siège au 1005, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, à Québec, G1S 4N4, demande des soumissions pour les travaux de construction du CHSLD (lot #2) au CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval.

Les documents contractuels pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire, à l'adresse suivante :

Bisson, Blitz, Bastien, Allaire, Bergeron, Courchesne, Perras, architectes
3100, boul. Cartier Ouest, bureau 220
Laval (Québec) H7V 1J5
Téléphone : (514) 682-6360

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de CINQ CENT SOIXANTE MILLE DOLLARS (560 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de DEUX CENT TRENTE MILLE DOLLARS (230 000 \$), fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de DEUX CENT TRENTE MILLE DOLLARS (230 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante :

Madame Marie Beauchamp, directrice générale
CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval
280, boul. Roi-du-Nord
Laval (Québec) H7L 4L2
Téléphone : (514) 622-5110

jusqu'au 13 août 1998, à 15 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ci propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requises.

Visite d'information : Pendant la période d'appel d'offres, l'architecte organisera une visite d'information au CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval, le 28 juillet 1998, à 13 h 30 dans le hall de l'entrée principale. À cette visite, les représentants du propriétaire et de l'établissement, l'architecte et l'ingénieur répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Note : Consulter les « Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (S.S.1.1) ».

Le directeur général de la construction,
Herman Bigras

Québec, le 22 juin 1998

AL
ABERBACK LAPOINTE & ASSOCIÉS INC.
Syndics de faillite et gestionnaires

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
JÉRÔME ET GEORGES TASSÉ ET FRÈRES INC.

ABERBACK LAPOINTE ET ASSOCIÉS INC., en sa qualité de syndic à la faillite de Jérôme et Georges Tassé et Frères Inc. sollicite par la présente des soumissions pour l'achat de certains actifs consistant en :

- Lot 1 : Matériel roulant (tracteurs pour remorques, pick-up, camion de service, etc.);
- Lot 2 : Remorques (remorques pour le transport de bois et machineries);
- Lot 3 : Véhicules de chantier forestier (loader, débusqueuse, chargeur de billots, etc.);
- Lot 4 : Niveleuse avec équipement de déneigement;
- Lot 5 : Équipements et accessoires de déneigement (sableuses);
- Lot 6 : Inventaire de pièces et accessoires (filtre à l'huile, à air, courroie, etc.);
- Lot 7 : Équipement d'entretien et de réparation (soudeuse, compresseur, etc.);
- Lot 8 : Mobilier et équipement de bureau;
- Lot 9 : Permis de transport en vrac (VR).

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions de vente ainsi qu'une liste d'inventaire seront disponibles au moment de l'inspection des actifs. Les conditions seront applicables à chacune des soumissions présentées et il est la responsabilité du soumissionnaire de s'en procurer copie.

INSPECTION DES ACTIFS : Les actifs pourront être inspectés le 2 juillet 1998, entre 13 h et 17 h, à la place d'affaires de la société au 440, chemin Paquette, Saint-Jovite (Québec). Pour de plus amples informations, veuillez contacter Monsieur Luc Lalonde au (514) 395-0570.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Des soumissions scellées incluant un chèque visé ou une traite bancaire au montant de 20 % de l'offre payable à l'ordre du syndic indiquant à l'envers de l'enveloppe - Soumission - Jérôme et Georges Tassé et Frères Inc. - seront reçues au bureau de Aberback Lapointe et Associés Inc., Syndic, 1, Place Villa-Mane, bureau 3825, Montréal (Québec) H3B 4M6, au plus tard le mardi 14 juillet 1998, à 11 h, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu au bureau du syndic.

1, Place Ville-Marie, bureau 3825, Montréal (Québec) H3B 4M6
Téléphone : (514) 395-0570 • Télécopieur : (514) 395-0507
<http://www.appels.doffres.com/>

AVIS DE QUALITÉ

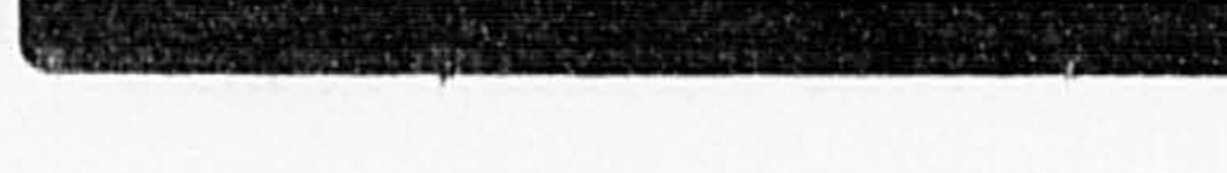
- 1° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:
147874 CANADA INC. VITRES D'AUTOS MORISSETTE INC.
- 2° Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Nom	Marque/Modèle	N° d'identification
ALLAIRE, Véronique	Honda Civic 1986	JHMA63329F805781
BACHANT, Paul J.	Pontiac 8000 1995	2G2AF19R1G0267386
BEAUCHAMP, Sébastien	Chrysler Intrepid 1994	2C3HE56F0RH176650
BEAUDOIN, Gérard	Chevrolet Camaro 1990	1P87JAKS58804
BENDOUNE, Chaloun	Renault R50Tl 1986	VF1AA280C3554268
BERNIER, Fernand	Hyundai Pony 1987	KMHPA11E7HU312179
BOTREL, Marc	Buick Lesabre 1981	1G4AP376B8X129833
BOUFFARD, Francis	Mercury Topaz 1987	2MBM35R5HB644995
BOURASSA, Michel	Dodge Caravan 1991	2B4GK4534MR119748
BRETT, George	Chevrolet Blazer 1987	1GNCT16R0H0173832
BRISEBOIS, Manon	Chevrolet Chevette 1986	1G1T868C7GA132811
BRUQUILLETTE, Sylvain	Dodge Shadow 1987	1B3BS48D3HN440196
BUTZAR, Vasilie	Volkswagen Fox 1988	9B9WA0307JP071010
CADIEUX, Normand	Oldsobile Firenza 1987	1G3JC811XHK321853
CALDERON CABRERA, Luis Rodrigo	Ford Aerostar 1988	1FMC411U1JZB56229
CAMIRE, Guy	Honda Civic 1987	JHMEC3338H900466
CAMIRE, Michel	Buick Century 1987	1G4ALS1W9HT466392
CHAMPAGNE, Bertrand	Oldsobile Cutlass 1985	2G3AJ19X0F9308453
CHARBONNEAU, Nathalie	Chevrolet Citation 1985	1V1XX086XFT105220
CHAREST, Christine Desrochers	Honda Civic 1985	JHMAK5430S805220
CHASSON, Francois	Honda Civic 1988	1HGED3549JA802602
CLERMONT, Gaston	Toyota Tercel 1983	JT2AL3243D0027627
CONSTANTINEAU, Luc C.	Mazda 626 1984	1G4ALS1W9HT466392
CORBELL, Daniel	Oldsobile Calais 1987	1G3NT11U1HM203391
D'ASTOUS, Gérald	Plymouth Sundance 1988	1P3BS44D6JN229633
DAOUST, Steve	JHMBAS327GC826433	
DELOIS, Jean-Guy	Oldsobile Cutlass 1983	2G3AF47A7D2316144
DELOIRME, Marilou	Pontiac Bonneville 1985	2G3ZG969H1F231355
PESIERES, Jeanne	Chevrolet Camaro 1982	1G3NE11N8NC211920
DESCHÊNES, Alain	Chevrolet Citation 1982	1G1AX6865CT194221
DESCHÊNES, Sylvain	Hyundai Pony 1986	KMHPA21X0GU277406
DESROCHES, Yves	Ford Escort 1988	1FABP23JXJW115794
DJINGOU-SUNGU, Kalonda Jean-A.	Chevrolet Celebrity 1985	2G1AW19X5F1132508
DUBÉ, Yves	Ford 1977	X15HKY30095
DUBEAU, Jean	Pontiac 8000 1984	2G2AG19X2E1204742
DUBOIS, Eric	Dodge Colt 1989	ML3B434K9G096444
Dufour Chevrolet Oldsmobile Inc.	Chevrolet Corsica 1989	1G1LTS1W9KY218200
DULUDE, Jocelyne	Dodge Charger 1986	1B3B244C0GD025977
DUPONT, Linda	Mercury Caprice 1986	1MEBP79A6GF604506
DUVALL, Manon	Oldsobile Cutlass 1982	1G3AG27X2CD311134
FILION, Pascal	Fiat Ritmo 1985	1G2F582C62G205430
GAGNÉ, Diane	Datsun Pulsar 1983	JN1MN24S0M135758
GAGNÉ, Michel	Honda Civic 1986	JHMAF5331GS801409
GAGNÉ, Nathalie	Chevrolet Cavalier 1986	1G1J69P7G7229343
GARNEAU, Alain	Chrysler Le Baron 1985	1C3BH56D7F173973
GENIUS, Joëlle	Mercury Topaz 1986	1MEBP74RS5G682453
GIRoux, Jacques	Dodge Aries 1985	1B3B244C0GD025977
GOLDENBERG, Shoshana	Nissan Micra 1990	JN1HK043L5029589
GUENETTE, Steve	Volkswagen Jetta 1987	WVGWJ0169HW906165
HOULE, Marie-Josée	Ford Aerostar 1988	1FTCA1489X3A06163
IMBEAULT, Sébastien	Jeep Cherokee 1985	1JCW57749FT164128
LABELLE, Jean-François	Pontiac Firebird 1983	1G2AS8714DN235462

Le propriétaire identifié au paragraphe 2° du présent avis peut reprendre possession du véhicule sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci pour son administration.

Le Curateur public sera autorisé à vendre le véhicule à compter du onzième jour suivant la date de cette publication.

Le Curateur public du Québec
Service des biens non réclamés
600 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020



Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec et de l'article 209.18 du Code de sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

LACOMBE, Steven	Dodge B150 1986	207F813H86K538028
LAFOND, Carole	Toyota Tercel 1985	JT2AL3135F0371472
LAIJOIE, Conrad	Plymouth Reliant 1988	1P3BP46K3JC202626
LALLAU, Bouchab	Ford Aerostar 1988	1FMC411UXJA67344
LAPIERRE, Stéphanie	Mercury Topaz 1986	1MEBP75H2GK610135
LAROCHE, Bénéol	Pontiac Trans 1985	1G2F8W79HF9N204444
LAROCHE, Jean-François	Ford Tempo 1986	

Accord sur le saumon

Agence France-Presse
VANCOUVER

Le Canada et l'État de Washington ont annoncé hier à Vancouver la conclusion d'un accord de principe sur la préservation de deux espèces de saumon du Pacifique.

L'accord sur le coho et le chinook, deux espèces migratrices de saumon de plus en plus rares, ne concerne que les pêcheurs de la Colombie-Britannique et de l'État voisin de Washington et ne sera valable que pour la saison de pêche débutant la semaine prochaine.

Il ne constitue qu'une première étape vers le renouvellement éventuel du Traité canado-américain sur le saumon du Pacifique. Terminé depuis 1994, ce traité fixe les quotas de pêche pour toutes les espèces de saumon du Pacifique, de l'Alaska à l'Oregon (au sud de l'Etat de Washington).

L'accord, annoncé par le ministre canadien des Pêches, David Anderson, et le gouverneur de l'État de Washington, Garry Locke, porte sur la zone de pêche du détroit de Juan de Fuca, frontière entre les deux pays.

Dans cette zone entre l'île de Vancouver et la péninsule du parc national Olympic, les pêcheurs américains réduiront de 22 % leurs prises de coho se dirigeant vers les rivières canadiennes, tandis que les pêcheurs canadiens prendront moitié moins de saumons chinook frayant dans l'État de Washington.

Du côté canadien de cette zone, la pêche au coho a été interdite le mois dernier par le ministre Anderson, qui, en contrepartie, a annoncé un programme d'aide de 400 millions de dollars en faveur des pêcheurs privés de leur gagne-pain.

Ottawa interdit pour un an tout développement des parcs nationaux

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a décidé de geler tout développement dans les parcs nationaux du pays pendant un an, jusqu'à ce que des mesures aient été prises pour limiter l'impact des projets commerciaux et résidentiels sur ces territoires.

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a annoncé la nouvelle hier et présenté un projet de législation permettant à Ottawa d'avoir le dernier mot lorsque des développements seront prévus dans les sept villes canadiennes situées à l'intérieur d'un parc national.

Tout développement commercial dans l'une ou l'autre de ces villes sera gelé jusqu'à ce qu'il ait été autorisé par la municipalité et par Ottawa. Un nouveau comité élaborera en outre certaines directives pour orienter les futurs développements.

Les plans devront tenir compte de l'environnement et limiter les

projets à caractère commercial. Toute modification devra être autorisée par le Parlement.

Les villes qui devront soumettre des plans sont Banff et Lac Louise (Parc national de Banff), Jasper (Parc national de Jasper), Waterton (Parc national Waterton Lakes), Wasagamung (Parc national Riding Mountain), Waskesiu (Parc national Prince Albert) et Field (Parc national Yoho).

La législation prévoira en outre des critères d'admissibilité plus rigoureux pour les résidents qui veulent habiter à l'intérieur des parcs, ce qui affectera certains propriétaires de maisons de campagne de Banff, Jasper et Field. À l'exception des retraités, des résidents actuels de Banff qui ne pourront démontrer qu'ils y vivent par nécessité devront quitter les lieux.

« Nous aimerions que les parcs soient réservés aux gens qui doivent y habiter par nécessité, et non à ceux qui veulent avoir une belle propriété à la campagne, a dit Mme Copps. Ces gens sont là pour

assurer certains services. Le parc n'est pas conçu pour être un quartier de banlieue comme n'importe quel autre. »

Banff connaît depuis une dizaine d'années une forte croissance qui menace la faune et l'environnement du parc national. En vertu du nouveau projet fédéral, six secteurs situés aux limites de la ville seront retournés au parc, ce qui réduira les dimensions de la municipalité de 17 pour cent. Le développement commercial sera restreint à 31 500 mètres carrés, soit moins de la moitié de ce qui avait été proposé par le conseil de ville.

Le moratoire n'empêchera pas la Château Lac Louise de construire un centre des congrès et d'y ajouter 81 chambres, car le projet a déjà été autorisé par Ottawa, a précisé Mme Copps.

Le maire de Banff, Ted Hart, a dit que la ministre Copps l'a assuré que les entrepreneurs qui subiront des pertes à la suite de la décision du gouvernement auront droit à une indemnisation.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de **GT CLASSIC KNITTING (1997) INC.**

Avis est par les présentes donné que la faillite de **GT CLASSIC KNITTING (1997) INC.**, manufacturier de tricots, situé au 540 Ouest Beauharnois, suite 306, Montréal, Québec, est survenue le 17 juin 1998, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 juillet 1998 à 14 h 00, au 8000 boul. Décarie, suite 500, Montréal, Québec.

FRIEDMAN & FRIEDMAN INC.
8000, boul. Décarie Bureau 500
Montréal (Québec) H4P 2S4
Tél.: (514) 731-3191
Télé.: (514) 731-0250

APPEL D'OFFRES Ville de Saint-Constant

La ville de Saint-Constant désire retenir les services d'un chef inspecteur et d'un communicateur pour mettre en application le programme de réduction des risques de retournements d'égoût élaboré par la Ville et désigné sous le nom de "Pluvial et Clapet".

PROJET NO: 98UB01: SERVICES D'UN CHEF INSPECTEUR SERVICES D'UN COMMUNICATEUR

À cet effet, la présente soumission vise à:

- mandater une firme spécialisée pour effectuer des inspections aux installations de plomberie ou tout autre équipement susceptible de réduire les risques d'inondations et de retournements d'égoût dans les bâtiments;
- entreprendre toutes les démarches nécessaires pour faire corriger une installation ou un immeuble non conforme à la réglementation;
- tenir une série de rencontres avec des intervenants du milieu ainsi qu'avec des citoyens pour leur exposer le programme "Pluvial et Clapet" et vulgariser les notions de plomberie visées par ce programme.

Si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires, veuillez communiquer avec Monsieur Mario Verville, directeur du Service de l'urbanisme, en composant le (450) 632-9411, poste 312. À titre indicatif, les heures d'ouverture des bureaux sont les suivantes:

Lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 16h30
Mercredi : de 9h00 à 18h00
Vendredi : de 9h00 à 15h00

Les bureaux de la Ville sont fermés entre 12h00 et 13h00 à tous les jours.

La ville de Saint-Constant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le devis est disponible à compter de la date de publication, à l'édifice des Services techniques, situé au 25, montée Lasaline à Saint-Constant, durant les heures normales de bureau.

Il est à noter que la soumission sera jugée non conforme si elle n'inclut pas, à la fois, les services d'un chef inspecteur et d'un communicateur.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 3 juillet 1998, 11h00, à l'hôtel de ville de Saint-Constant situé au 147, rue Saint-Pierre à Saint-Constant. Les soumissions seront ouvertes aux date et heure ci-dessus mentionnées.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

SAINT-JÉRÔME APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Jérôme demande des soumissions pour l'achat:

D'UN CAMION-ÉCHELLE POUR LE SERVICE DES INCENDIES

Description technique:

- Camion de marque E-One 1997 ou 1998;
- Cabine de modèle Hurricane;
- Echelle 110 pieds en aluminium;
- Moteur Cumming M11 350 E diesel;
- Transmission automatique;
- Pompe-incendie;
- Colonne d'eau avec canon;
- Livraison dans 6 semaines.

La soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Ville de Saint-Jérôme ou d'un cautionnement de 5% de la valeur totale de la soumission, valide pour une période minimum de 60 jours. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer la formule de soumission et/ou le devis complet au Service des incendies, 685, rue Trudel, Saint-Jérôme.

Les soumissions retournées en duplicata dans les enveloppes fournies à cet effet par la Ville de Saint-Jérôme seront reçues au bureau du Greffier de la ville situé au 10, St-Joseph, 3e étage, Saint-Jérôme, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le 15 juillet 1998, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Les soumissions devront répondre exactement à la description de la marchandise décrite au bordereau des prix.

Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau du Greffier de la Ville et d'obtenir, au besoin, du personnel de ce bureau un accusé de réception.

En cas d'erreur de multiplication ou d'addition dans l'établissement du montant total de la soumission, le prix unitaire prévaut et le montant total de la soumission est corrigé en conséquence. Dans le cas où le prix unitaire a été omis, le maître d'oeuvre reconstitue celui-ci en divisant le coût total de l'article du bordereau par la quantité de cet article.

La Ville de Saint-Jérôme se réserve le privilège d'adjuger le contrat en tout ou en partie et ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 25 juin 1998.
Le greffier de la ville
Louise Pepin, avocate

LT LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de :
9024-6695 QUÉBEC INC.
« ZONE MAGIQUE »

Description

LOT 1 - INVENTAIRE DE JEUX	121 536,00 \$
LOT 2 - FOURNITURES CAFÉTÉRIA	1 519,45 \$
LOT 3 - ÉQUIPEMENT DE CAFÉTÉRIA	15 113,00 \$
LOT 4 - ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	8 375,00 \$

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actifs ci-après décrits. Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, lequel les recevra jusqu'à 14h, le 2 juillet 1998. Les soumissions doivent être scellées, doivent porter au recto de l'enveloppe la mention : « SOUMISSION - 9024-6695 Québec Inc. - Zone Magique », et doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de CLAUDE LUSSIER, c.a., syndic, dont le montant représente au moins 20 % du montant de la soumission. Une soumission "en bloc" doit indiquer la valeur attribuée à chacun des lots.

Les actifs décrits plus haut peuvent être examinés au 1401, Chemin Chambly, à Longueuil, le 30 juin 1998, entre 10 h et 16 h. Des copies du cahier d'inventaire peuvent être obtenus, à vos frais, au bureau du syndic ou au lieu de la visite des actifs.

Conditions et réserves
Les conditions et réserves de l'appel de soumission sont fournies au bureau du syndic, soit sur les lieux de la visite des actifs. Ces conditions font partie intégrante de chaque soumission et c'est la responsabilité de l'adjudicataire de s'en procurer une copie.

Ouverture des soumissions
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui sera tenue au bureau du syndic, au 1000, rue de la Gauchetière, bureau 1430, Montréal (Québec) H3B 4W5, le 2 juillet 1998, à 14 h.

CLAUDE LUSSIER, c.a. syndic

1000, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1430
Montréal (Québec) H3B 4W5
Tél. : (514) 878-4545
Blainville : tél. : (514) 979-3880

SAINT-JÉRÔME APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Jérôme demande des soumissions pour le contrat ci-dessous mentionné :

RÉFÉCTION DE L'ESCALIER DE FAÇADE DE LA MAISON DE LA CULTURE DU VIEUX PALAIS, RUE DU PALAIS

La soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Ville de Saint-Jérôme ou d'un cautionnement de soumission de 10 % de la valeur totale de la soumission ainsi que d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances reconnue s'engageant à fournir des cautionnements d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer, à compter du jeudi 25 juin 1998, les formules de soumission et les devis complets au Service technique, garage municipal, 670, rue Trudel, Saint-Jérôme, contre un dépôt de 50 \$. Ce dépôt inclut les taxes et est non remboursable.

Les soumissions retournées en duplicata dans les enveloppes fournies à cet effet par la Ville de Saint-Jérôme seront reçues au bureau du greffier de la Ville situé au 10, rue Saint-Joseph, 3e étage, Saint-Jérôme, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le 20 août 1998, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau du greffier de la Ville et d'obtenir, au besoin, du personnel de ce bureau un accusé de réception.

La Ville de Saint-Jérôme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec ou dans la province de l'Ontario.

Donné à Saint-Jérôme, ce 17 juin 1998
Le greffier de la Ville,
Louise Pepin, avocate
http://www.appels.doffres.com/

APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPEL DE PROPOSITIONS POUR LA RÉFÉCTION DE LA TOITURE

PROJET : 237-C-20682

CENTRE DE RÉADAPTATION LISETTE-DUPRAS VILLE ST-PIERRE

Le Centre de réadaptation Lisette-Dupras, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de la toiture du siège social.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de :

Les Architectes Boutros et Pratte
116, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E5
Téléphone : (514) 866-1149
Fax : (514) 866-7916

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de 10 % des coûts de la soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 5 % des coûts de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 5 % des coûts de la soumission.

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

Centre de réadaptation Lisette-Dupras à l'attention de Madame Christianne Côté
8000, rue Notre-Dame Ouest
Ville St-Pierre (Québec) H8R 1H2
Téléphone : (514) 364-2280
Fax : (514) 595-5371

le 3 août 1998, à 15 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 9 juillet 1998, à 10 h.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Monsieur John Aung-Thwin
Directeur général
Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Grâce à Trait d'union

Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...

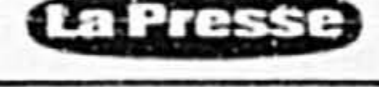
Pour l'indicatif 514, composez le (514) 976-7111.
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le 1-900-451-7111.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans la vôtre, des frais de 1,98 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,29 \$ la minute pour les autres indicatifs régionaux.

- Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages.
- Le service est offert 24 heures sur 24.
- Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée gratuitement dans la rubrique TRAIT D'UNION de La Presse, composez le (514) 761-7111.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS



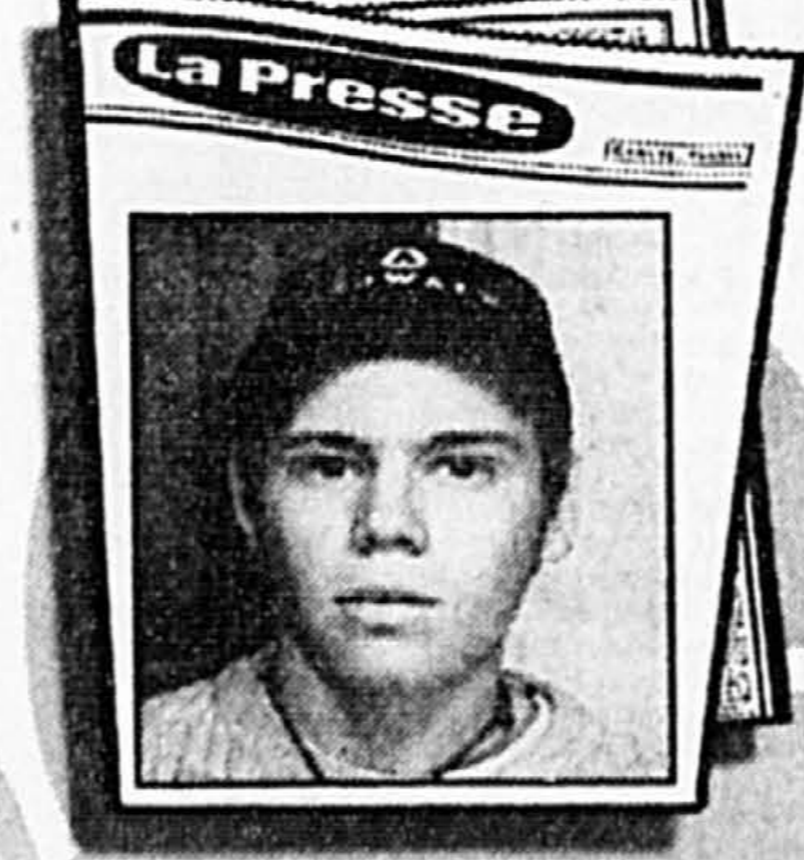
HONNEUR À NOS CAMELOTS



Karine Demers
Pointe-aux-Trembles
école secondaire de la Pointe-aux-Trembles



Pierre Chamberland
Laval-des-Rapides
école Mont-de-LaSalle, à Laval



Philippe Noiseux
Dorion
Cité des Jeunes



David Thouin
Verchères
école Le Carrefour, Verchères



Guillaume Roger
La Présentation
polyvalente Hyacinthe Delorme

L'équipe des camelots de La Presse, c'est le lien direct avec nos abonnés. Nous tenons à rendre hommage à ces partenaires de premier ordre et à souligner leurs efforts constants pour bien servir nos abonnés.

Les camelots qui se sont démarqués par la qualité de leur service recevront un document souvenir de leur nomination et Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui

Les camelots qui se sont démarqués par la qualité de leur service recevront un document souvenir de leur nomination et Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui

Les camelots qui se sont démarqués par la qualité de leur service recevront un document souvenir de leur nomination et Le Robert dictionnaire d'aujourd'hui

Rejoignez-vous à l'équipe des camelots de

La Presse
au 285.6911

DICTIONNAIRES LE ROBERT

MARCHÉ AUX PUCES



3 LIGNES 7 JOURS 24,99\$

(1,19 \$ par ligne supplémentaire par jour) Le Marché aux puces n'a d'adresse que pour particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Les conditions particulières de cette offre, ainsi qu'un règlement ne peut être obtenu sur demande écrite en cours de publication. On peut d'autre part se procurer du matériel d'annonce en vente dans le kiosque à journaux, par exemple, pour une telle annonce en libre en tant que fournisseur qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication. Les annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou en espèces.

La Presse

Les petites annonces

285-7111

Appels interurbains sans frais :

1 800 361-5013

ANIMAUX DOMESTIQUES

RUBRIQUE 220



3 LIGNES 4 JOURS 28,98\$

(1,19 \$ par ligne supplémentaire par jour) Le Marché aux puces n'a d'adresse que pour particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Les conditions particulières de cette offre, ainsi qu'un règlement ne peut être obtenu sur demande écrite en cours de publication. On peut d'autre part se procurer du matériel d'annonce en vente dans le kiosque à journaux, par exemple, pour une telle annonce en libre en tant que fournisseur qui s'établit obligatoirement sur 7 jours de publication. Les annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou en espèces.

La Presse

Les petites annonces

285-7111

Appels interurbains sans frais :

1 800 361-5013

ENCANS

ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de la faillite de
Barbouillière Plus (Papeterie / Boutique cadeaux)
Fleuriste Caro-Lyne
seront vendus par encan :
mardi 30 juin 1998 à 10 h 30

MARCHANDISES
Lots de papeterie / lots de cadeaux / lots de produits d'emballage cadeaux / ballons / etc.

EQUIPEMENTS
Présentoirs vitrés / étiquettes chronométrées / factures 2000 / sections de fichiers / présentoirs de cartes de souhaits avec miroir et lacunes / coffres-forts / caisses enregistrees / agendas d'entreprise miroirs de surveillance / moniteurs de surveillance / détecteur de sortie contre le vol à filaire de marque Knogo / dépanneur automatique Knogo / réfrigérateur Danby / batterie commerciale / système de son / ordinateur / etc.

EQUIPEMENT DE BUREAU
Ordinateur Pentium 100 de marque NEC / écran / clavier / bureau / chaise / chaises de bureau / etc.

Section d'illots et de murales de marque Boni à l'état neuf

Comptoir complet de poste Canada incluant ordinateur / écran / imprimante / clavier / casier postal (90 sections avec clés)

Conditions : 25 % comptant à la livraison - solde payable comptant ou par chèque v. sur 15 jours à compter du 30 juin 1998.

CARRIER-LEMEUX LYÉE ENCANTEURS - ÉVALUATEURS - LIQUIDATEURS
TÉL. : (514) 234-8542 - TÉLÉC. : (514) 661-4526

PRÉAVIS D'ENCAN

Nous avons reçu instructions de deux institutions financières, en vertu des garanties qu'elles détiennent, ainsi que d'un syndicat de vendre les cinq bateaux suivants :

BATEAUX D'EXCURSION • BATEAUX MOUCHE • BATEAU DE PLAISANCE
LE MARDI 14 JUILLET 1998 À 14 H
À LA MARINA DU PORT DE QUÉBEC - SECTION QUAI 31
AU 155, ABRAHAM-MARTIN (QUÉBEC)

LE SAMUEL DE CHAMPLAIN : Bateau d'excursion en acier, 50'2", 1984, pouce 16"4", tirage max. 8", franc bord avant 10", arrière 50", moteur GM 230 C.V. diesel, 6 cyl., 1346 hrs., tonnage 34.79, système de sécurité complet

LE PHILIPPE AUBERT : Bateau d'excursion 44'9", pouce 15'3", 1983 (DU-GUAY BOATS BUILDER), tirage max. 4'7", franc bord 5", arrière 6", épave noire, recouvert fibre, moteur DETROIT GM 195 C.V., 6 cyl. diesel, 512 hrs (1991), tonnage 22.12, système sécurité complet. **LE FRANC NOIR** : Bateau mouche-PRINCECRAFT - Vaporetta, 1987 (refait et remis en état), 1990 39' x 11', 52 passagers, structure aluminium, coque fibre de verre, moteur VOLVO PENTA 1986, refait (1996), 4 cyl., 140 C.V., équipement conforme garde côtière 1997 (tirant 30" max). **LE MAÎTRE-DRAVEUR** : Bateau mouche-PRINCECRAFT - Vaporetta (refait et remis en état), 1997 37' x 12', 55 passagers, structure aluminium, coque fibre de verre, moteur VOLVO PENTA 1986 (refait à neuf 1996), 6 cyl. diesel, Stern Drive, équipement sécurité complet, conforme garde côtière 1997 (tirant 30" max). **L'ESPADON QUÉBEC** : Bateau de plaisance 37' x 11', construit par F.X. LACHANCE 1956, bois, 2 moteurs CHRIS-CRAFT, essence, 90 H.P., I.B.

INSPECTION : SUR RENDEZ-VOUS À COMPTER DU 30 JUIN AU 14 JUILLET 1998 et le matin de la vente de 8 h 30 à 14 h.

Inter-Action ÉVALUATEURS
6844, Bombardier, Saint-Léonard, H1P 3K5 (514) 327-8568
1044, Parc-Industriel, St-Jean-Christophe G6Z 1C1 (418) 834-3800

ENCAN PUBLIC

FAILLITE
BOUDREAU GAGNÉ / 2E SESSION
LE MARDI 30 JUIN À 11 H PRÉCISES
(Inspection le lundi de 10 h à 17 h)
au : 2111-D, RUE SAINT-REGIS, Dollard-des-Ormeaux
(Direction : Transcanadienne sortie Des Sources Nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche Saint-Regis)

MOBILIER DE BUREAU AÇAÏO
(1) Suites présidentielles • Station en U • Tables conférence 8 p. • Table ronde 48 p. • Mobilier de réception et chaises visiteur • Bureaux en L • Plusieurs chaises d'opérateur et steno • (40) Chaises en cuir • Classeurs • Bureaux 3 et 4 tiroirs • Coffre-fort GX-3 et classeur lateral 3 tiroirs Gardex à fermeture du feu • Table avec base en marbre et vitre biseautée, etc.

12 ORDINATEURS PENTIUM
(1) Pentium M-2 233 MMX • (2) Pentium M-2 200 MMX tous avec 1,7 gig., 32 még ram, cd rom 24x, 14 po SVGA • Intel Pentium 200 MMX, 4 gg., 32 50 ram, SVGA 14 po • Compaq Presario 9546

PHOTOCOPIEURS, TÉLÉCOPIEURS ET DIVERS
Konica 1100 et 2026 alimenteur et trieur • Canon NP 6030, 2050, 1500 • Mita DC 3055 • Ricoh FT 4430 • Télécopieurs : Canon FAX L-4000 laser et Panafax 786 • Syst. tél. AT&T Partner a/t/tél. • (3) balances ingrédients Digi SM-25 • Imprimante Fujitsu DX 2300 • (2) Dactylos Xerox 6015, etc.

MATÉRIEL ROULANT
Jaguar 1987 1/2, sov x16, équipée

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC.
A ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
DEPOT 25% COMPTANT OU CHEQUE VISE reçu avec mise
SOLDE COMPTANT OU CHEQUE VISE

PRIME D'ACHETEUR 10% TEL. : 683-0661

UNIVERSELS

Dans l'affaire de la faillite de :
GRATTON SPORT ET CAMPING MONTRÉAL INC.
par ordre de : Le Groupe Boudreau Richard Inc., Syndic
• ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES POUR :
• BASEBALL, HOCKEY, VELO, SKI, CAMPING, ETC.

Seront vendus par ENCAN PUBLIC
(En lots détaillés) sur les lieux

Au : 1982, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Mardi, 30 juin 1998, Débutant à 10 h 30

EQUIPEMENT À ACCESS. DE BASEBALL : • Bâtons • Gants • Souliers • Casques • Pantalons • Chandaïs • Accessoires assis (livres etc.) Etc., etc.

EQUIPEMENT À ACCESS. DE HOCKEY : • Patins homme et femme • Pantalons • Coudeurs • Batons • Palettes • Visières • Chandaïs • Bas • Brevettes • Coquilles • Ruban • Manteaux légères • Etc., etc.

EQUIPEMENT DE SKI : • Ski de fond • Bottes • Fixations • Batons • Manteaux • Tuques • Gants • Lunettes • Circ • Etc., etc.

VÊTEMENTS & BONNETS : • Grande quantité de chandail • T-shirt • Manteaux de printemps • Pantalons • Sacs de sport assis • Costume de bain • Shorts • Souliers de sports • Casquettes • Bottes d'hiver • Gantonne • Etc.

SUPPORT D'AUTO : • Thule • Mondial • Sport rack

ACCESSOIRES DE VELO & CAMPING : • Pédales • Moyeux • Roues • Pneus • Câbles • Freins • Ailes • Bicyclette • Cruches • Bidons • Bouteilles à aliments • Vestibule de tente • Piquets • Globes • Régulateur • Pièces pour poêle • Lanternes Coleman • Tables • Chaudières • Lanternes • Poêles • Glacières • Tentes assis • Etc., etc.

ATELIER DE RÉPARATION DE SKI & DE VELO : • Affûteuse à patin 3 têtes • Affûteuse à ski • Presse chauffante pour casquettes • Machine chauffante pour manche de baton hockey • Gabarit de fixation pour ski • Outils de réparation pour velo • etc.

EQUIPEMENT DE MAGASIN : • Lots double de magasin • Tablettes murales • Comptoirs vitrés • Présentoirs • Supports à vêtements • Etiquettes • Extincteurs • Escabeaux • Bureaux • Ordinateurs • Imprimantes • Système de téléphone

INSPECTION DES ACTIFS Le Lundi 29 juin 1998, de 9 h 00 à 5 h 00

• PRIME D'ACHETEUR DE 10 % SUR TOUS LES ACHATS À CET ENCAN -
Les enchérisseurs reçoivent une carte d'enchère la journée de l'encan, des frais de 20.00 \$ non remboursables sont applicables. L'encan sera exécuté selon les termes & conditions affichés sur les lieux de la vente. PAIEMENT : DEPOT DE 25 % COMPTANT, OU CHEQUE VISE à l'achat, le solde par CHEQUE VISE.

ENCANTEURS UNIVERSELS
• Commissionnaires • Préviseurs • Liquidateurs • Évaluateurs
A titre de mandat unique de 1998/99 Canada Ltd
Tel. : (514) 990-1808 - Téléc. : (514) 620-6683

AVIS D'ENCAN

Par ordre des directeurs, pour une cessation d'affaires et autres intérêts.
MARCHÉ D'ALIMENTATION COMPLET ULTRAMODERNE.
(En opération quelques mois seulement).

4 chambres froides • 10 comptoirs réfrigérés IFFI (presque neufs) • Etalages de magasin • Comptoirs caisses à lecteur optique • Scie à viande Biro • Meuble à viande Biro • Attendez-vous à viande • Poêle Vulcan 6 ronds neufs • Balance élect. Tex. Four à barbecue BKI • Tables de travail • Matelassé Hobart 40 pintes, etc.

Seront vendus par
ENCAN PUBLIC

• En bloc • et/ou en lots détaillés, sans réserves.
LE MARDI 30 JUIN 1998 À 10 H 30
sur les lieux
7003, BEAUBIEN EST, MONTRÉAL, QUÉBEC.

EQUIPEMENTS
3 chambres froides IFFI (8 x 8 x 8), (16 x 20 x 8), (7 x 10 x 8), (7 x 10 x 10), (7 x 10 x 12), (7 x 10 x 14), (7 x 10 x 16), (7 x 10 x 18), (7 x 10 x 20), (7 x 10 x 22), (7 x 10 x 24), (7 x 10 x 26), (7 x 10 x 28), (7 x 10 x 30), (7 x 10 x 32), (7 x 10 x 34), (7 x 10 x 36), (7 x 10 x 38), (7 x 10 x 40), (7 x 10 x 42), (7 x 10 x 44), (7 x 10 x 46), (7 x 10 x 48), (7 x 10 x 50), (7 x 10 x 52), (7 x 10 x 54), (7 x 10 x 56), (7 x 10 x 58), (7 x 10 x 60), (7 x 10 x 62), (7 x 10 x 64), (7 x 10 x 66), (7 x 10 x 68), (7 x 10 x 70), (7 x 10 x 72), (7 x 10 x 74), (7 x 10 x 76), (7 x 10 x 78), (7 x 10 x 80), (7 x 10 x 82), (7 x 10 x 84), (7 x 10 x 86), (7 x 10 x 88), (7 x 10 x 90), (7 x 10 x 92), (7 x 10 x 94), (7 x 10 x 96), (7 x 10 x 98), (7 x 10 x 100)

INSPECTION : LE LUNDI 29 JUIN 1998 DE 10 H À 16 H
Conditions : Prime d'acheteur de 10%, dépôt 25% comptant, solde payable en comptant ou par chèque certifié.

Encanteurs Lité
Auctioneers Ltd
1966, boul. St-Elzear O. Laval (Québec) H7L 4A8
Tel. : (450) 662-8147 • 1-800-662-8147
Fax : (450) 662-9809 • Page : (450) 361-2540

PRÉAVIS D'ENCAN

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
LES MODS FIT KNIT FASHION INC.
USINE ULTRA MODERNE DE COUTURE
150 MACHINES À Coudre ASS. HAUTE CAPACITÉ
(MAJORITÉ 110 VOLTS) DÉPT. DE COUPE,
DEPT. DE PRESSAGE, ÉQUIP. GÉNÉRAL D'USINE,
GRANDE QUANTITÉ DE TISSUS
ET GARNITURE, ÉQUIP. ET ACCESSOIRES
DE BUREAU, MATÉRIEL INFORMATIQUE,
SYSTÈME LECTRA, ET BEAUCOUP PLUS.

ENDROIT : MONTRÉAL (QUÉBEC)
LE MARDI 7 JUILLET 1998 À 10 H 30
POUR OBTENIR UNE BROCHURE TÉLÉC. : (514) 990-6203

LES ENCANTEURS
M.G. MARTIN & ASSC. INC.
Tél. : (514) 990-6202 Fax : (514) 990-6203
Évaluateurs - Liquidateurs

ENCAN pour le PUBLIC

TOUS LES SAMEDIS 10 h 30

Plus de 100 unités - 1990 à 1998
AUTOS/VANS/CAMIONS/MOTOS
MOTONEIGES/MOTORISES
(Plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)
Chaque véhicule soumis à un essai routier
Mandat : Banques - Caisses Pop - Inst. Fin.
Syndics de faillite - Grossistes - Saisies légales
et ventes sous contrôle de justice.
(aucun véhicule de particulier)

SERONT MIS À L'ENCAN CE SAMEDI
Pontiac Sunfire 96 et Cadillac sedan Deville 94
INSPECTION ET VÉRIFICATION PAR LES ACHETEURS
Tous les vendredis de 13 h à 20 h
Avis, Laval (440) ou Aut. 25, article 18
CONDITIONS : 10% à l'adjudication (min. 500 \$)
FINANCEMENT DISPONIBLE

Les Enchères Automobiles de Laval
2380, route Masson, Laval H7E 4P2
Tel. : (450) 666-1254 Fax : (450) 666-8129
Sans frais : 1-866-686-1254

ENCAN PUBLIC

AVIS D'ENCAN

TOUT DOIT ÊTRE VENDU PAR ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE V.I.P. ET AUTRES
GRANDE PARTIE À L'ÉTAT NEUF
LE MARDI 30 JUIN 1998 À 11 H
AU : 2037, RUE AIRD, MONTRÉAL
7 rues à l'est du boul. Pie-IX, au nord d'Ontario

LISTE PARTIELLE : • Peck deck • Side lateral shoulder • Dip parallèle • Banc plat • Banc incliné • Banc militaire • Hyper extension • Leg Press 90 • Set-up declin • Preacher banch ass. tricep assis • Banch press inclin • Banch press militaire • Romain Chair • Leg curl couché • Leg Extension • Hyper Extension • Chevalet • Hack Squate • Lat poulis • Abducteur • Adducteur • Seateat low row (Rowing assis) • Stepping proform, modèle 1005 st • Tapis roulant proform Bicyclettes Monarch modèle 817 • E (neuves) • Planches abdominales • Casiers • Mollet assis • Support à • Barbell • Assortiment de dumbell • 15 à 100 lb • Support à • Assortiment de dumbell • 5 à 70 lb • Support à • plate olympic • Power Rack • Lot de • Plate olympic assorti • Lot de barres olympiques • Accessoires • Lit de bronze • Réfrigérateur 2 portes • Distributrice à jus, 2 saveurs • Lavabo • Machine à glace • Tablette s/s • Causeuses • Bureaux • Chaises • Photocopieur • Classeur horizontal • Système de son • Ordinateur • etc.

INSPECTION : LE LUNDI 29 JUIN 1998 DE 9 H À 16 H
CONDITIONS : 25% À L'ADJUDICATION, BALANCE COMPTANT OU CHEQUE VISE, FRAIS D'ACHÈTEUR 10%.

GESTION GERRY BOYER ET ASSOCIÉS INC.
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR
TÉL. BUR. : (514) 259-8100, FAX : (514) 259-9535

ENCAN PUBLIC

SAMEDI 4 JUILLET 9 H
5010, PARE, MONTRÉAL

150 véhicules de toutes marques et modèles, de 1996 et moins, plusieurs véhicules (saisis par la Société d'assurance automobile du Québec, véhicules de la police de Montréal - CUM), pick-up, voitures électriques, camion 5 et 7 passagers, Suburban camion 4 X 4, remorque, Seadoo Polaris, moto 4 roues VTT, tracteur à gazon John Deere, etc.

Divers: Ordinateur, drill à béton, sableuse élect., scie sauteuse, ratchet à air, btes à fibres, banc camionnette neuf, outils air et élect., de construction, impact, jack hammer, chain-block, pompe submersible, girophare, mags, équip. électronique neuf, bottines de travail, lots de bijoux, ratchet à air. Pièces de collection de 8 réals.

Prenons consignation de vos véhicules jusqu'au vendredi 18 h.

VISITE: VENDREDI 13 h à 18 h. Voir conditions sur les lieux.
ENCAN NATIONAL
ENCAN PUBLIC 731-9390

ENCAN PUBLIC

Biens de Canadian Kenworth Truck Company, Ste-Thérèse (Québec), qui ne sont plus requis pour ses opérations.
Kenworth Truck Company 10, rue Sicard, Ste-Thérèse, Québec

Le mardi 30 juin 1998, à 10 h

APPAREILS DE FABRICATION
Pieuse PROMECAM 2007 x 10' avec commandes HURCO
IV • Crisilles à guillotine hyd. CNC/NATI B x 1/2' avec commandes CNC, neuve en 1986 • Presse à platine hyd. ALLSTEEL 160T, plateau 3' x 10' • Pieuse VERSON 60T x 10' • Pieuse hyd. PROMECAM 50T x 8' avec commandes HURCO IV • Pieuse DIACRO 18T x 4' • Presses à découper NACARA et HEM • Pieuses d'acier de charpente PELS et SCOTCHMAN • Laminoirs à angle COMCAC 2 x 2 x 1/4, etc.

MACHINES-OUTILS
Fraiseuse universelle HERMLE • Machine CNC WARNER & SWASEY • Machine CNC LODGE & SHIPLEY • Perceuses rotatives OYOY & CARLTON • Scies à ruban MARVEL DOALL et POWERMATIC • PLUS tours, rectifieuses, dérivées, etc.

ATELIER DE FINITION
Tunnel de lavage PRESSCO, né en 1985 • Tunnel au gaz TRUWAY et DEWBISS pour séchage, cuisson et durcissement

Communiqué avec notre bureau pour obtenir un dépliant illustré gratuit • Commission d'achat de 10% en vigueur

En collaboration avec M.G. Martin & Assoc. Auctioneers • Tél. : (514) 990-6202 • Fax : (514) 990-6203
Industrial Assets Inc. • Tél. : (818) 508-7035 • Fax : (818) 508-3023

CORPORATE ASSETS INC.
Tel. : (416) 962-9600 • Fax : (416) 962-9601
E-mail: corasset@infoport.net internet: www.corassets.com

AUBAINE

BROSSEAU

AUBAINE

Dans l'affaire de la fermeture de
A. L. VAN HOUTTE
de Repentigny
EQUIPEMENTS DE RESTAURANT

Seront vendus en lots détaillés
DATE DE L'ENCAN: LE MARDI 30 JUIN 1998 À 13 h
ADRESSE DE L'ENCAN: 100, boul. Brien, Repentigny
VISITE DES ACTIFS: Le mardi 30 juin entre 9 h et 13 h sur les lieux au 100, boul. Brien à Repentigny (Aux Galeries Rive-Nord)

Liste partielle:
• 2 lave-vaisselle HOBART • Four à pain BRUTE double • Étuveuse BRUTE 1 porte • Machine à cappuccino ASTORIA double • 2 cafetières BUNN-O-MATIC • Machine à mouline le café BUNN-O-MATIC • Balance électronique TOLEDO 8421 • Caisse enregistreuse CASIO • Grill-pain rotatif SAVORY • Machine à glace • Réchaud à infrarouges HOLMAN • Compteur réfrig., essuie bois franc • Comptoir à salade réfrig. pour préparation de salade et sandwich incluant présentoir réfrig. à boissons gazeuses • Réchaud à sixx • Thermos pour café • 2 enseignes intérieures pour menus • Présenteur en bois franc vitré • Four 2 ronds MIKE • Evier double en acier inoxydable • Réfrigérateur ASTOR 2 portes acier inoxydable • Chambre froide COLDMATIC • 2 étagères à cabarets pour étuveuse • 41 chaises stylé bistro • 21 tables 21 x 21, bases métal • Desserte RUBBERMAID • Chaise haute pour bébé • Fixture en verre chrvi • 5 tables de terrasse • 10 chaises de terrasse • Parasol • Lecteur de disque laser PIONEER • Ampli-tuner ZENITH avec haut-parleurs, etc.

CONDITIONS: Dépôt 25% comptant ou chèque certifié • Balance comptant ou chèque certifié • Frais d'encan 10 % • Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

BROSSEAU
MONTRÉAL 7077, rue Beaubien est, suite 215 Anjou H1M 2Y2
Tél. : (514) 355-1909-Fax : (514) 355-7785
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

QUÉBEC 231, rue de Bordeaux, St-Augustin Québec G3A 1V9
Tél. : (418) 878-4881-Fax : (418) 878-1460

ENCAN PUBLIC

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
AVIS EST DONNÉ QUE FOURNIER ENCANTEURS, 2401, boul. St-Jacques, Montréal, Québec H3T 1W1, agit en vertu d'un mandat de la Cour Supérieure de Québec, en vertu duquel il a été nommé liquidateur de la faillite de la Société d'Encan Public, 2401, boul. St-Jacques, Montréal, Québec H3T 1W1.

Le jeudi 9 juillet 1998 à 10h30
Au: 2380, Montée Masson, Duvernay, Laval (Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie IX, sortie 16 à gauche)

Cour Supérieure, Québec, Province de Québec
District de Laval Nos 540-05-003673-989,
540-05-003671-983

Banque Nationale du Canada vs
Réfrigération Pierre-Maurice Inc.

SERONT VENDUS: ÉQUIP. DE BUREAU
EQUIP. DE CLIMATISATION/ROULANT

CLIMATISATEURS Delonghi mod. PAC2504 c/a acc. Panasonic mod. CW-100 c/a acc. Carrier mod. VS-science SCA19 (2) Carrier mod. Sesta c/a acc. Friedrich mod. SV10J10A (4) Panasonic mod. C100M, mobile Carrier, mod. Holiday Carrier • Thermopompe Friedrich mod. MR1212C • Réfrigérateur de chambre Trans Fan Husch • Fournaise propane mod. IMB3 Coleman • Chauffage central General Air, Appliance, Carrier • Évaporateur Carrier • Filtreur Lifebreath • Échangeur d'air Varco • 5 moteurs élect. • 16 supports • 3 écrans • 2 tables • 2 postes de travail • (6) bombes R22, (4) R12 • 40 pièces compresseurs, filtres, grilles, adaptateurs, boîtes • (3) unités ASI 9000 mod. FOX331Y04H, Sonora mod. SCS251, SCS266C04N, Empire Energy • Imprimante LaserJet 5 H.P., Fujitsu • Photocopieur mod. 7250 Ricoh • Télécopieur Harris • Syst. tél. de Nortel Meridian • 3 pupitres • 2 postes de travail • Fauteuil exec. • Table de travail • 4 classeurs • 7 chaises • 3 étagères • calc. Canon • (3) projecteurs à tapes • Tél. cert. Oxi et abs. • Auto. P. Touch Brother • (2) micro-onde Quasar, Panasonic • Réf. frig. G.E. • BOULANT, Camion Dodge Van 1998 • 1992, auto • Fourgonnette Mercury Voyager 1994 • 7 pneus, auto, air clim., ABS, v. élect. • MISE À PRIX: 15 000 \$

INSPECTION: Le mercredi 8 juillet 1998 de 9 h à 17 h.
CONDITIONS: Dépôt 25% tel. comptant ou chèque cert. sauf aux conditions affichées.

FOURNIER
(450) 666-1251
ENCANTEURS
2380 Mont. Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax : (450) 666-0562
Sans frais : 1-888-666-1251

Pettigrew chahuté par des mineurs en colère

Presse Canadienne
THETFORD MINES

Pris à partie par une dizaine d'ex-travailleurs exaspérés de la mine B.C. de Black Lake, le ministre fédéral du Développement des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, a difficilement franchi les quelques mètres séparant l'hôtel de ville de Thetford Mines de son automobile, hier matin.

Un individu a même réussi à empoigner solidement le revers de son veston, avant que des policiers n'interviennent.

M. Pettigrew venait d'annoncer en conférence de presse la décision du gouvernement du Canada de verser une aide d'un million de dollars par le truchement du défunt programme PATA à une centaine de mineurs âgés de 55 à 64 ans mis à pied le 1^{er} novembre dernier par la compagnie Lab Chrystolite.

« C'est l'équivalent du bien-être social qu'il nous donne », a-t-on pu entendre dans les rangs des travailleurs.

La journée avait bien mal commencé pour le ministre Pettigrew, dont l'avion n'a pu se poser à l'aéroport municipal de Thetford Mines en raison du plafond trop bas. L'atterrissage s'est finalement effectué à l'aéroport de Saint-Frédéric dans des conditions qui n'étaient pas idéales.

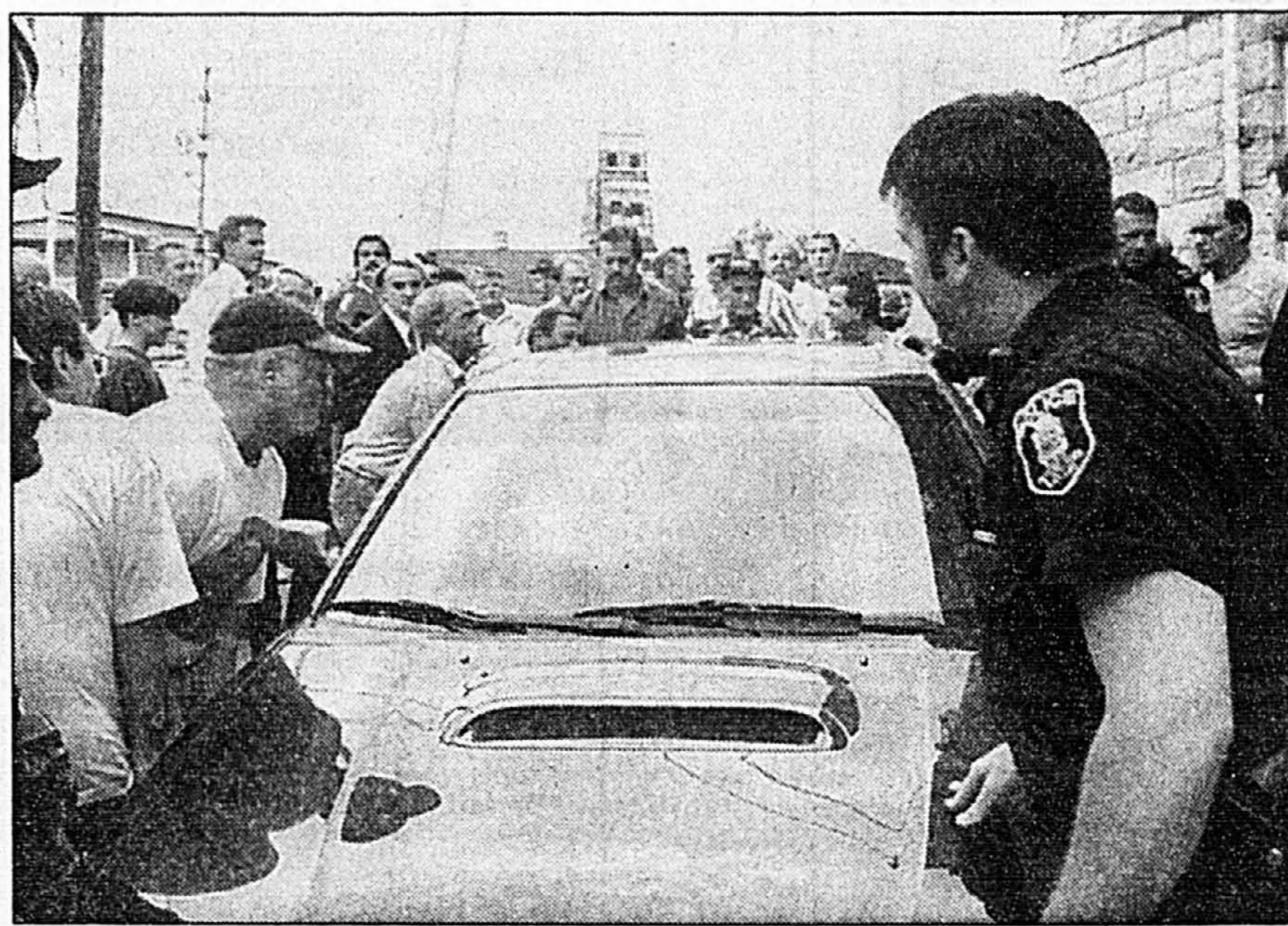
Le ministre a dû faire une trentaine de minutes de route pour revenir à Thetford Mines.

Déjà, lorsqu'il s'est présenté devant l'hôtel de ville de Thetford Mines, au milieu de la centaine de travailleurs qui l'attendaient, l'atmosphère était tendue. M. Pettigrew a alors été l'objet de quelques remarques acerbes, mais sans plus.

Au moins une cinquantaine d'ex-mineurs ont investi le sous-sol de l'hôtel de ville où le ministre s'appropriait à prendre la parole. Ils ont accepté de quitter lorsque le ministre leur a fait savoir qu'il leur adresserait la parole du balcon après la conférence de presse.

C'est justement là que les choses se sont gâtées. Le ministre Pettigrew y est allé de son annonce sous les cris des mécontents et il n'avait répondu qu'à deux questions lorsqu'il a pris la décision, devant l'agressivité grandissante, de retourner à l'intérieur.

« Il va falloir se mettre des plumes sur la tête! Ça va brasser! Ça sent la politique à plein nez! Le gouvernement ne nous donne même pas l'équivalent de ce que les sénateurs viennent de se voter en surplus! Une fois rendus sur le B.S., on n'a plus rien à perdre! », ont lancé les travailleurs en colère rappelant qu'ils avaient fait deux voyages à Ottawa, deux à Montréal et deux à Québec pour le rencontrer.



Des mineurs secouent la voiture dans laquelle le ministre des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, avait trouvé refuge.

PHOTO CP

Windstar GL 98

Espace **Luxe** **Puissance**
Sécurité



Au meilleur prix



LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS
OPTION D'ACHAT À VALEUR GARANTIE
MINIMISEZ VOTRE OBLIGATION FINANCIÈRE

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MEILLEUR	
MISE DE FONDS	MENSUALITÉ
en rétrocession	LOCATION 24 MOIS
2995\$	269\$
1995\$	319\$

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS
Groupe d'équipements préférés 357B

Ou **20 195\$****
pour le groupe d'équipements préférés 350B

269\$ PAR MOIS*

- ✓ 4 fauteuils Capitaine
- ✓ Climatiseur
- ✓ 7 passagers
- ✓ Jantes en aluminium de 15 po
- ✓ Freins ABS aux 4 roues
- ✓ Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- ✓ Volant réglable avec programmeur de vitesse

- ✓ Groupe d'équipements électriques : verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces
- ✓ Siège du conducteur basculant/coulissant
- ✓ Glaces unidirectionnelles
- ✓ Porte-bagages
- ✓ Radio AM/FM stéréo/cassettes
- ✓ Groupe éclairage
- ✓ Tapis avant/arrière

- ✓ Moteur V6 de 3 litres
- ✓ Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée
- ✓ Deux sacs gonflables
- ✓ Freins ABS aux 4 roues
- ✓ Radio AM/FM stéréo

- ✓ Glaces teintées
- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe d'équipements électriques : verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



Offres d'une durée limitée

Photo à titre indicatif seulement.

*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

**Transport (895 \$), immatriculation et taxes applicables en sus.